
Littératie en matière de nouvelles substances psychoactives : état des lieux chez les jeunes adultes et liens avec les usages, attentes et effets perçus

Auteur : Guilbert, Clémence

Promoteur(s) : Schmits, Emilie

Faculté : Faculté de Psychologie, Logopédie et Sciences de l'Éducation

Diplôme : Master en sciences psychologiques, à finalité spécialisée en psychologie clinique

Année académique : 2020-2021

URI/URL : <http://hdl.handle.net/2268.2/13339>

Avertissement à l'attention des usagers :

Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative"(BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.

Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.



**Littératie en matière de nouvelles substances
psychoactives : état des lieux chez les jeunes
adultes et liens avec les usages, attentes et
effets perçus.**

Mémoire présenté par Clémence Guilbert

*En vue de l'obtention du Master en psychologie clinique
Spécialité délinquance et toxicomanie*

Année académique 2020/2021

Promotrice : Schmits Émilie

Lecteurs : Hogge Michaël et Van Ingelgom Théo

Remerciements

Je tiens à adresser mes plus grands remerciements à Madame Émilie Schmits, ma promotrice. Pour son soutien, la qualité de son encadrement et ses conseils avisés. Je tiens à la remercier pour le temps qu'elle a investi dans ce projet et les savoirs qu'elle m'a transmis.

Je souhaite remercier Pauline Della Mora, ma collaboratrice, sans qui ce projet aurait été bien différent. Un tout grand merci pour sa présence, ses encouragements, et sa motivation à toute épreuve.

Je tiens à adresser mes remerciements à Messieurs Michaël Hogge et Théo Van Ingelgom, les lecteurs de ce mémoire. Merci pour le temps et l'intérêt que vous accordez à ce mémoire.

Enfin, je voudrais remercier mes proches qui ont vécu ces deux dernières années avec moi dans ce projet. Merci à Logan pour sa patience et son soutien indéniabte, merci à mes amies pour leur implication dans ma recherche, sans qui la diffusion de notre enquête aurait été plus laborieuse. Merci à tous ceux qui m'ont aidé de près ou de loin dans ce projet.

Remerciements	2
Liste des abréviations	6
Liste des figures	6
Liste des tableaux	6
Introduction	8
Revue de la littérature	10
1. Historique et définitions des NSP	10
2. La consommation de NSP	11
2.1. Les attentes	11
2.2. Les effets	13
2.3. Des effets paradoxaux	14
3. Les utilisateurs de NSP	15
3.1. Profil	15
3.2. Les connaissances des utilisateurs sur les NSP	16
4. Littératie	18
4.1. Le concept de littératie	18
4.2. Littératie en matière d'alcool et de drogues	19
4.3. L'élaboration des NSP	20
4.4. Du point de vue légal	21
5. La stratégie de Réduction des Risques	22
5.1. Quelques outils	24
Aspects méthodologiques	26
Question de recherche et hypothèses	26
1. Hypothèses pour l'étude quantitative	26
2. Questions pour l'étude qualitative	27
Méthodologie	28
1. Partie quantitative	28
1.1. Matériel utilisé	28
Indice de bien-être de l'Organisation Mondiale de la Santé en 5 items (1999)	28
Questionnaire de connaissances sur le thème des NSP	29
Questionnaire Nightlife - consommation récréative de substances (Infodrog, 2011)	30

Marijuana Effect Expectancies Questionnaire (Schmits, Quertemont, Guillem, & Mathys, 2016)	31
Questionnaire de Réduction des Risques	32
Risk Involvement and Perception Scale (Siegel, et al. 1994 - adaptation française révisée par Zimmermann, 2006)	33
Delinquent Behavior Scale (Schmits & Glowacz, 2020)	33
Impact de la covid-19	34
1.2. Recrutement	34
1.3. Échantillon	35
1.3.1. Population	35
1.3.2. Critères d'inclusion et d'exclusion	35
1.4. Choix des analyses statistiques	36
2. Partie qualitative	36
2.1. Matériel utilisé	36
2.2. Recrutement	37
2.3. Échantillon	37
2.3.1. Population	37
2.3.2. Critères d'inclusion et d'exclusion	38
Résultats	39
Statistiques descriptives	39
1. Questionnaire socio démographique	39
2. Questionnaire de bien-être	40
3. Questionnaire de connaissance sur les NSP	40
4. Questionnaire de consommation	42
5. Questionnaire sur les attentes d'effets	47
6. Questionnaire des Réduction des Risques	48
7. Questionnaire Covid-19	49
Résultats concernant les hypothèses	52
Résultats concernant les entretiens qualitatifs	63
Analyse transversale	66
1. La consommation de NSP	66
2. Les effets des NSP	67
3. Les connaissances sur les NSP	68

4. La réduction des risques	69
5. La prohibition	70
Réponses aux questions de recherches	71
Discussion	72
Les données socio-démographiques	72
Notre questionnaire évaluant les connaissances sur les NSP	73
Nos hypothèses	74
Limites et perspectives futures	77
Conclusion	79
Bibliographie	81
Annexes	87
Annexe 1 : Formulaire de consentement partie quantitative	87
Annexe 2 : WHO-5 questionnaire de bien-être	88
Annexe 3 : Questionnaire de connaissances des NSP	88
Annexe 4 : Questionnaire de consommation	89
Annexe 5 : MEEQ avec modifications	90
Annexe 6 : Questionnaire de RDR	91
Annexe 7 : Questionnaire de la RIPS (Siegel, et al. 1994 - adaptation française révisée par Zimmermann, 2006)	92
Annexe 8 : Questionnaire Delinquent Behavior Scale (Schmits & Glowacz, 2020)	93
Annexe 9 : Questions Covid-19	93
Annexe 10 : Guide des entretiens	94
Annexe 11 : Formulaire consentement partie qualitative	95
Annexe 12 : Affiche de recrutement pour les entretiens	97
Résumé	98

Liste des abréviations

CGPMD : commission globale de politique en matière de drogues

CS : cannabinoïdes synthétique

EWS : early warning system

MEEQ : marijuana effect expectancies questionnaire

MILDECA : mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives

NSP : nouvelles substances psychoactives

OEDT : observatoire européen des drogues et des toxicomanies

OMS : organisation mondiale de la santé

ONUDC : office des nations unies contre les drogues et le crime

RDR : réduction des risques

SCMR : salle de consommation à moindre risque

Liste des figures

Figure 1 : répartition des premiers mots évoqués pour les NSP

Figure 2 : répartition des deuxièmes mots évoqués pour les NSP

Figure 3 : répartition du nombre de substances consommées

Figure 4 : répartition du nombre de NSP consommées

Figure 5 : répartition des substances choisies pour le questionnaire des attentes d'effets

Liste des tableaux

Tableau 1 : synthèse du questionnaire de consommation

Tableau 2 : matrice de corrélation

Tableau 3 : tests de Shapiro-Wilk des variables connaissances des NSP et de la RDR, et consommation de NSP

Tableau 4 : régression multiple des variables connaissances sur les NSP et la RDR sur la variable consommation de NSP

Tableau 5 : moyennes et écart-type des scores de connaissances sur les NSP et la RDR selon la consommation de NSP

Tableau 6 : résultats aux tests de Shapiro-Wilk pour les variables d'attentes d'effets « relaxation et facilitation sociale » et « amélioration perceptives et craving »

Tableau 7 : régression multiple des variables connaissances des NSP et de la RDR sur la variable attente d'effets d'amélioration perceptives et craving

Tableau 8 : résultats aux tests de Shapiro-Wilk pour la variable fréquence des comportements de RDR

Tableau 9 : résultats de la régression multiple des variables connaissances des NSP et de la RDR sur la variable fréquence d'application des comportements de RDR

Tableau 10 : résultats aux tests de Shapiro-Wilk pour la variable bien-être et les quatre facteurs d'attente d'effets

Tableau 11 : régression linéaire du bien-être sur les attentes d'effets de type altération cognitive et effets négatifs

Tableau 12 : régression linéaire du bien-être sur les attentes d'effets de type relaxation et facilitation sociale

Tableau 13 : régression linéaire du bien-être sur les attentes d'effets de type amélioration perceptives et craving

Tableau 14 : résultats des tests Shapiro-Wilk pour les variables de satisfaction

Tableau 15 : régression multiple des variables d'attentes d'effets sur la satisfaction de la consommation d'ecstasy

Tableau 16 : régression multiple dans variables d'attentes d'effets sur la satisfaction de la consommation d'amphétamines

Introduction

À travers ce mémoire nous allons aborder la thématique des nouvelles substances psychoactives (NSP). Aussi appelées les nouvelles drogues de synthèse, leur nombre est en augmentation permanente depuis 2008 selon l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (OEDT). Pour avoir une vision plus concrète de cette augmentation, observons les chiffres rapportés par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) : + 618% de nouvelles substances psychoactives identifiées sur le marché entre 2009 et 2018. Au-delà de leur forte présence sur le marché, ce qui pose problème est le risque sanitaire que leurs consommateurs encourent. Les NSP représentent un danger pour leurs consommateurs car à la différence des autres substances illégales classées, celles-ci tentent d'échapper au cadrage légal en se différenciant à quelques changements moléculaires près. Ces modifications chimiques peuvent soit les rendre plus toxiques pour la santé, soit moins, cependant le système prohibiteur mis en place en réponse au développement des NSP, ne permet pas de contrôler leur composition, ni même de permettre aux actions de réduction des risques d'effectuer une prévention suffisamment efficace par manque de connaissances sur ces NSP. En conséquence de cette législation, c'est la communauté scientifique qui se voit également restreinte en matière de progrès, car l'utilisation de certaines substances psychoactives reste interdite, bien qu'elles puissent avoir des effets bénéfiques pour la santé.

Nous sommes arrivés à un stade où règne un conflit majeur, celui de la prise en charge des consommateurs en matière de réduction des risques, face à des substances chassées par les autorités et fabriquées, commercialisées dans des circonstances qui nous échappent. Aujourd'hui l'observatoire socio-épidémiologique alcool drogues en Wallonie et à Bruxelles, stipule que le contexte prohibitionniste ne permet pas aux États de respecter leurs engagements et obligations vis-à-vis du droit à la santé et du droit de bénéficier des progrès scientifiques. C'est pourquoi à travers ce mémoire, nous souhaiterions apporter de nouveaux éléments de compréhension autour des NSP. En particulier du point de vue de ses consommateurs, qui se trouvent au centre de cette problématique. Bien qu'ils ne soient plus laissés pour compte, les mesures mises en place pour encadrer leur consommation ne sont pas encore optimales et accessibles de façon égalitaire pour tous.

Nous allons récolter des informations au sujet de leurs connaissances sur les NSP et la disponibilité de celles-ci, mais aussi des informations sur leurs comportements de consommation,

leurs attentes et les effets perçus envers ces produits. Le moyen qui semble le plus efficace à l'obtention de ces informations nous a semblé être le questionnaire auto-révélé pour la majorité des données à obtenir. Mais nous compléterons celles-ci avec la réalisation d'entretiens semi-directifs, ceux-ci nous permettront d'obtenir des informations plus détaillées sur les propriétés personnelles de la consommation des participants, notamment l'histoire de la consommation en terme chronologique, de substances, d'usage, d'attentes et d'expériences. Par le biais de ce travail de fin d'étude, nous espérons pouvoir apporter de nouvelles clés de compréhension autour des NSP qui pourront servir tant pour étoffer les connaissances sur ce sujet, qu'aider les programmes de réduction des risques, que pour soutenir les projets de réforme en matière de contrôle des NSP et autres substances psychoactives.

Ce projet a pour but personnel, de faire reculer davantage la stigmatisation autour des consommateurs de substances psychoactives, ainsi que permettre à la communauté scientifique de pouvoir faire avancer le domaine de la santé. Ces objectifs sont plus hauts que la portée directe de ce travail, mais ils guident mon intérêt pour le domaine des toxicomanies et ce qui l'entoure. Le choix de travailler sur un sujet qui touche à la consommation de substances psychoactives s'est fait naturellement. Durant ma dernière année de bachelier, j'ai pu réaliser un travail d'étude et de recherche sur la consommation de cannabis. Étudier les nouvelles substances psychoactives est donc une opportunité de développer mes connaissances dans le champ des substances psychoactives. De plus, cette étude traite un sujet très actuel, en évolution continue. Celui-ci nécessite qu'on apporte de l'information car de nombreuses interrogations persistent. Enrichir les connaissances sur les NSP, et apporter des précisions sur celles qui sont préexistantes me motive fondamentalement pour ce travail.

Revue de la littérature

1. Historique et définitions des NSP

Au début du XX^{ème} siècle nous avons pu observer l'arrivée des premières drogues de synthèse. Elles sont apparues en réaction à la Convention internationale de l'opium, leur but : contourner la loi. La création d'analogues synthétiques aux substances impactées par la réglementation, permettait de continuer leur commerce. Aujourd'hui cette stratégie est de plus en plus répandue, ce qui a donné lieu à une explosion du nombre de drogues synthétiques disponibles sur le marché. On les appelle les NSP, en voici la définition faite par la mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (MILDECA) : « Les NSP se définissent de manière extensive, par référence à la définition de l'ONU DC, comme les substances naturelles ou synthétiques ayant des effets psychoactifs, et qui ne sont pas classées stupéfiants [...] modifiables à l'infini et potentiellement innombrables. ». En complément voici la définition donnée par l'Office des Nations unies contre les drogues et le crime (ONU DC) : « des substances dont il est fait abus, consommées pures ou sous la forme de préparations, qui ne sont contrôlées ni par la Convention unique sur les stupéfiants de 1961 ni par la Convention sur les substances psychotropes de 1971 mais qui peuvent toutefois représenter une menace de santé publique ». Face à ces définitions on peut noter que les NSP sont des substances difficilement définissables, hormis dans le cadre de la réglementation, on ne peut que rester large autour de ces nouvelles substances. Il existe des questionnements autour de leurs définitions, notamment pour l'utilisation du mot « Nouvelles ». Pour certains, il s'agirait de l'aspect de récence, la nouveauté (King, 2013). Tandis que pour d'autres, la nouveauté justifierait un manque de connaissances sur ces substances (Potter & Chatwin, 2018).

Les définitions précédentes ne datent pas moins des années 2010, c'est un phénomène très récent d'expansion qui a précipité celles-ci. C'est d'ailleurs cette prolifération qui a suscité une forte inquiétude dans chaque pays touché par l'arrivée massive des NSP. Les réponses gouvernementales prises n'ont pas toutes suivi la même trajectoire. Certains pays ont été plus prohibitionnistes que d'autres. Le Royaume-Uni avait répondu en interdisant de plus en plus de structures moléculaires utilisées dans la création des NSP. Une loi interdisait « toute substance psychoactive qui en stimulant ou en déprimant le système nerveux central de l'individu [...] affecte ses fonctions mentales ou son état émotionnel » (CGPMD, 2019). Mais aujourd'hui selon le rapport de 2019 de la Commission globale de politique en matière de drogues (CGPMD), le Royaume-Uni

travaille à l'élaboration d'une classification fondée sur des données scientifiques. En effet, le professeur David Nutt avait dénoncé les incohérences qui régissaient la classification des drogues. Et les insatisfactions autour de la classification actuelle des NSP sont nombreuses. Le classement par structure chimique se voit être critiqué à cause d'un débordement des substances répertoriées. Les définitions de certaines classes comme les benzodiazépines et les tryptamines ne sont plus satisfaisantes pour leurs analogues (Grafinger, Bernhard, Weinmann, 2019). De trop grandes différences sont observées dans cette catégorie qui représente les NSP. « Elle est instable et non spécifique » (Rhumorbarbe et al., 2019). Aujourd'hui, l'idée qui prévaut est de travailler une nouvelle classification qui prendrait en compte la notion de nocivité. Et dans un futur, il sera sans doute possible de découvrir « une substance de très faible nocivité et d'une valeur suffisante en termes cliniques, commerciaux, de stimulation cognitive ou (osons le dire) récréatifs pour en recommander l'offre légale. » (CGPMD, 2019).

Les NSP ont, en quelque sorte, poussé le système prohibiteur autour des drogues dans ses limites. Nous allons commencer à assister à des changements moraux, légaux, sociaux et autres. Il est primordial d'apporter des connaissances fiables autour des NSP, afin de comprendre au mieux les enjeux qui gravitent autour de ce phénomène.

2. La consommation de NSP

2.1. Les attentes

Avec la grande disponibilité de NSP sur le marché, nous pouvons nous demander à juste titre quels facteurs vont déterminer le choix de consommer une NSP. Cette réflexion implique de prendre en considération plusieurs éléments. Pour commencer, les NSP représentent une catégorie vaste de substances. Cette unique catégorie se doit d'être divisée en sous-catégories : psychostimulants, psychédéliques et dissociatifs (Sutherland et al., 2017). Et d'autre part, les attentes qui reposent derrière la consommation doivent aussi être distinguées les unes d'entre les autres. Huit motivations principales ressortent de la littérature : la sécurité, la curiosité, la facilitation d'expérience, l'auto-exploration, l'adaptation, l'amélioration des performances, la favorisation du lien social et le loisir (Soussan, Andersson & Kjellgren, 2018). Cette liste a pu être établie sur la base du discours de personnes habituées à consommer des NSP, lors d'une recherche qualitative. Certains répondants à cette étude avaient un niveau de bien-être satisfaisant associé à des motivations intrinsèques face à la consommation de NSP. Mais le concept de motivation

intrinsèque allait plus loin dans cette étude, il était associé à l'auto-détermination du consommateur. Ainsi, Soussan, Andersson & Kjellgren (2018) ont mis en évidence un type de consommateur avec un bon niveau de bien-être qui consomme par choix purement personnel, développant des attentes d'effets intrinsèques. La conclusion de cette recherche a permis d'amener l'idée que les attentes qui motivent la consommation, varient en fonction de la NSP, du bien-être des personnes et de leur auto-détermination à consommer. Il est d'autant plus important d'être capable de différencier les NSP entre elles afin de comprendre ce qui peut motiver leur consommation. Parmi les motivations qui sous-tendent la consommation de NSP, il faut pouvoir différencier les motivations extrinsèques et intrinsèques. Voici des facteurs externes qui peuvent jouer dans la décision de consommer ou non : le prix, la disponibilité, le statut juridique et la non-défectabilité de la substance (Soussan & Kjellgren, 2016). Et pour certains auteurs, les motivations intrinsèques représentent toutes les attentes d'ordre de l'amélioration, telles que : l'amélioration de la sociabilité, une conscience élargie, l'exploration de soi, la réalisation spirituelle, l'amélioration des capacités mentales et/ou physiques, la curiosité (Benschop et al., 2020) (Sutherland et al., 2017). Cependant, cette vision des motivations intrinsèques et extrinsèques ne remporte pas un consensus. Selon Soussan, Andersson & Kjellgren (2018) « la motivation extrinsèque non autonome est connue pour contrecarrer les besoins psychologiques fondamentaux, tandis qu'une plus grande internalisation est associée à des avantages comportementaux significatifs, au bien-être et à la satisfaction de la vie. Les consommateurs de drogues propulsés par des types de motivation plus extrinsèques tels que l'amélioration, l'adaptation et la dépendance sont donc plus susceptibles d'être exposés à l'abus et au potentiel de nuisance, et vice versa ». Ces auteurs attribuent une place importante à l'auto-détermination liée à l'action de consommer NSP et aux modifications recherchées.

Parmi cette liste non exhaustive des attentes d'une consommation de NSP, nous pouvons voir que la notion de plaisir n'est pas principale. Au contraire, c'est une motivation qui est très peu approuvée. Sans doute trop restrictive, elle ne permet pas d'appuyer la motivation principale qui serait vivre l'expérience de consommation en soi. Il existerait des profils de consommateur spécifique à chaque NSP qui dépasse la simple incitation au plaisir (Soussan & Kjellgren, 2016).

Nous pouvons mettre en lien certaines attentes avec les catégories de NSP. Les motivations de l'ordre de l'amélioration des capacités mentales, et de la favorisation de motifs sociaux de type convivialité sont associées aux NSP stimulantes (Sutherland et al., 2017). Les attentes portant vers des motifs plus expérientiels, d'élargissement de la conscience et de réalisation spirituelle correspondent plus aux NSP psychédéliques (Benschop et al., 2020 ; Sutherland et al., 2017). Puis, on retrouve les NSP dissociatives qui seraient associées à des attentes proches des NSP

psychédéliques, seulement une notion de réduction et de gestion de la douleur, stress et anxiété s'y ajoute (Soussan & Kjellgren, 2016).

2.2. Les effets

Parmi tous les utilisateurs de NSP, il existe différentes catégories suivant l'usage qu'ils en font. Face à la disponibilité des substances, et les attentes placées dans la consommation, différents groupes d'utilisateurs se sont formés : récréatif, problématique, automédication, amélioration des performances (Evans-Brown & Sedefov, 2018). Le groupe le plus étudié est celui des utilisateurs récréatifs car ils sont majoritaires de par leur nombre. Cet usage fait référence à une consommation à des fins euphorisantes et désinhibantes. De fait, les attentes que les utilisateurs placent dans les NSP correspondent, pour la plupart, aux effets obtenus. La dimension sociale est très marquée dans l'usage récréatif de NSP, des témoignages rapportent l'envie d' « expérimenter un partage social réciproque » (Deligianni et al., 2020). Une autre grande recherche d'effets à travers la consommation de NSP est la modification des perceptions (Cadet-Taïrou, 2016).

Au sein de ce partage social, il y a aussi l'expérience que procure la consommation. Les NSP procurent-elles une expérience de meilleure qualité que les substances illicites traditionnellement connues ? D'après une étude de Bruneel, Ben Lakhdar & Vaillant (2013), le recueil de témoignages de consommateurs de NSP affirmait que les substances illicites restent les plus appréciées. Les consommateurs argumentaient leurs propos en parlant de la proportion des attentes d'effets, la durée de l'expérience et la qualité des effets. La conclusion de cette étude débouche sur le principe que les NSP semblent être des bons substituts aux substances illicites traditionnelles en matière de prix et d'effets, mais qu'elles ne les remplacent pas. Cependant, à d'autres niveaux les NSP sont perçus comme de bons remplaçants des substances illicites en termes de sécurité à l'achat, la plupart se faisant via internet, les acheteurs évitent alors les interactions avec les revendeurs clandestins (Soussan, Andersson & Kjellgren, 2018).

Puis, parmi les effets, il faut aussi prendre en compte les effets indésirables. C'est d'ailleurs une des plus grandes problématiques autour des NSP. Rappelons qu'aucune substance n'est testée sur l'Homme avant leur mise en circulation sur le marché. En 2017, Assi et al. réunissent tous les effets indésirables lors d'une revue systématique. Il en ressort de nombreux symptômes physiques et neuropsychiatriques, pouvant aller jusque vers une dépression psychotique. Des dépressions respiratoires, arrêts cardiaques, des défaillances d'organes multiples, et dans les pires des cas, un effet léthal. Ces effets sont presque totalement imprévisibles, le temps n'est pas disponible pour

pouvoir les étudier efficacement (Pantano et al., 2019). De par les expérimentations des utilisateurs de NSP, il en ressort une fréquence élevée d'effets indésirables, mais rarement autant inquiétante que la littérature l'expose. En majorité, des effets psychiques tels que de la paranoïa, de l'anxiété et des angoisses. Puis des états de tachycardie, et encore dans une minorité rapporte des crampes, des crispations de mâchoire, des maux de tête, des vomissements ou encore des bouffées de chaleur (Cadet-Tairou, 2016). Dans ce contexte difficile, les usagers de NSP ont un rôle de responsabilité à adopter pour leur propre santé. Malgré ces effets indésirables qui peuvent entraver la qualité de l'expérience des consommateurs de NSP, nous pouvons souligner que les utilisateurs sont conscients de ces risques. Ces effets n'entravent pas la satisfaction des utilisateurs, ils font partie intégrante de l'expérience de consommation. Ce qui est pris en compte par les utilisateurs afin de juger de leur satisfaction, c'est le rapport entre leurs attentes d'effets et les effets perçus (Bruneel, Ben Lakhdar & Vaillant, 2013). Une étude de Soussan, Andersson & Kjellgren (2018) souligne aussi que les utilisateurs de NSP sont principalement en groupe lors des consommations, c'est un moment de partage réciproque. Les consommateurs développent un sentiment d'appartenance au groupe qui favorise l'entraide, et motive les uns et les autres à se documenter sur les risques. Ainsi, malgré les risques et les mauvaises expériences effectives, le groupe s'entraide et se protège.

2.3. Des effets paradoxaux

Jusqu'à présent, nous avons exposé des aspects plutôt négatifs à propos des effets des NSP. Cependant, des aspects plus nuancés peuvent être développés à leur propos. Pour cela, nous allons nous focaliser principalement sur les cannabinoïdes synthétiques (CS). De nombreuses études scientifiques ont démontré leurs effets indésirables et dangereux pour la santé de leurs consommateurs. Notamment celle de Grigg, Manning, Arunogiri & Lubman (2019), qui nous confirme que « l'utilisation de cannabinoïdes synthétiques est associée à la dépendance, à un sevrage complexe et à de graves conséquences sur la santé physique et mentale ». À la différence du cannabis, les CS peuvent être létaux. D'autres auteurs ont étudié les conséquences produites par les CS sur les fonctions exécutives des consommateurs, ils ont pu observer que la consommation de CS chronique provoquée des altérations au niveau de la mémoire de travail et de la mémoire à long terme (Cohen & Weinstein, 2018). Ces mêmes auteurs ont démontré qu'aucune différence significative au niveau des fonctions exécutives n'était observée entre les consommateurs de cannabis récréatifs et les non-consommateurs. Cette observation soulève un questionnement à propos de la fréquence de consommation, car comme les CS, le cannabis peut lui aussi engendrer

des conséquences négatives sur certaines fonctions exécutives si sa consommation devient chronique. Nous pourrions nous poser la même question au sujet des NSP en général.

Des scientifiques se sont également demandé si certains NSP pouvaient avoir des usages médicalisés. Prenons l'exemple du LSD, c'est une substance psychoactive qui est fortement connotée négativement. Cependant, une récente étude teste l'impact du LSD sur des personnes atteintes de dépression. Matthias Liechti parle de ses recherches dans une interview donnée en 2019. Selon ses travaux, une prise unique de LSD procure des effets similaires aux antidépresseurs, effets qui sont maintenus pendant plusieurs mois. Ce type de découverte peut être très intéressant d'un point de vue de la santé des patients. Cependant, la difficulté principale exprimée par Matthias Liechti est qu'il est très difficile de déposer un brevet sur une substance telle que le LSD. C'est bien dans ce type de situation qu'il pourrait être intéressant de se tourner vers les NSP. Leur rôle pour la médecine pourrait prendre sens dans ce genre de conflit, là où la société ne peut pas dépasser certains stéréotypes autour des substances psychoactives, sans doute les nouvelles substances psychoactives pourront y remédier.

3. Les utilisateurs de NSP

3.1. Profil

Le développement rapide des NSP engendre une inquiétude générale autour de leurs utilisateurs. D'autant plus qu'il apparaît comme difficile de trouver des informations sur eux, car ils semblent « cachés », on ne les retrouve pas dans les services de Réduction des Risques (RDR), ni dans les services de soins (Cadet-Taïrou, 2016). Cependant, les NSP ne semblent pas être une porte d'accès à la consommation de drogues, ses utilisateurs sont avant tout des usagers de drogues dites « classique » (Cadet-Taïrou, 2016). Être un homme favorise significativement la consommation de NSP (Deligianni et al., 2020 ; Cadet-Taïrou, 2016). L'âge moyen des utilisateurs de NSP se différencie selon les pays. À travers les résultats du projet européen i-Trend, on trouve la moyenne d'âge de 20 ans pour la Pologne, puis 24 ans pour la République-Tchèque, 26 ans pour les Pays-Bas, et 28 ans pour la France. Cette différence peut être expliquée par la présence de psychonautes. Ces personnes sont des utilisateurs précurseurs dans la consommation de NSP, ils sont plus âgés, et sont intéressés par de nouvelles expériences leur permettant de rencontrer des états de conscience nouveaux. Les psychonautes représentent donc des personnes expertes dans la consommation de substances et NSP (Cadet-Taïrou, 2016). D'après une étude de Deligianni et al. (2017), à l'échelle

internationale, l'orientation sexuelle est également un marqueur important pour la consommation de NSP. Les communautés homosexuelle et bisexuelle auraient plus de probabilité de consommer des NSP plutôt que la communauté hétérosexuelle, tout en sachant que les hommes restent les plus susceptibles de consommer au sein de chaque communauté. Les utilisateurs de NSP vivent majoritairement en milieu urbain. Ils possèdent un niveau d'éducation assez élevé pour la plupart. Dans le cadre du projet européen i-Trend, chez les moins de 25 ans, 8 usagers sur 10 possèdent leur baccalauréat, et la moitié d'entre eux ont un niveau Bac+2 ou plus. Mais encore, chez les plus de 25 ans, 9 usagers sur 10 possèdent leur baccalauréat et 3 usagers sur 10 ont atteint un niveau d'étude égale au Bac+5 (Cadet-Taïrou, 2016). Leur insertion professionnelle relève également d'une majorité étant active.

3.2. Les connaissances des utilisateurs sur les NSP

Afin d'adopter cette position de responsabilité dans tous leurs choix concernant une consommation de NSP, les usagers doivent recevoir de l'information de qualité. Suite au *Psychoactive Substances Act*, le Royaume-Uni a beaucoup fait parler des NSP au sein du pays et des établissements scolaires. Une étude de Deligianni et al. (2020) aborde l'impact que cette loi a eu sur l'état des connaissances et des comportements chez les jeunes adultes anglais. Il en ressort tristement que le Royaume-Uni serait le pays plus gros consommateur de NPS en Europe. Pourtant, leurs connaissances sur les NSP sont beaucoup plus importantes qu'avant cette loi, les chiffres montrent une augmentation de la sensibilisation. Mais depuis que cette sensibilisation a eu lieu, la perception des risques envers les NSP semble avoir diminué. Cette observation étonne les auteurs, d'autant plus que les répondants sont des personnes avec un bon niveau d'éducation, pourtant bien informées. Ils ne s'expliquent pas cet écart entre « connaissances » et « perceptions des risques ». Sans prise de position, rappelons que cette loi visée à restreindre et contrôler la vente des NSP, sans plus d'informations sur la réalisation de la sensibilisation, nous ne pouvons que constater l'échec de cette loi.

Les consommateurs de NSP ne semblent pas attendre que l'information vienne à eux. En majorité internet est la première source d'informations, grâce aux forums ainsi qu'aux avis déposés sur les sites de ventes. Malheureusement, ces sources sont pour la plupart très peu fiables. Bruneel, Ben Lakhdar & Vaillant (2013), ont pu démontrer que les webmasters contrôlaient les avis déposés sur les sites de vente, ainsi une quantité d'information négative peut disparaître.

Cependant, il existe sur le web des forums de discussions où les consommateurs de drogues racontent leurs expériences de consommation, on appelle cela des *trips reports*. Ces forums représentent une très grande source d'information à propos des drogues, et également pour les NSP. À condition que ces forums soient uniquement dédiés aux utilisateurs et qu'ils soient indépendants des plateformes de ventes. Une étude de Rhumorbarbe et al. (2019) nous montre la pertinence de ces forums dans la diffusion d'informations sur les NSP. Il semblerait même qu'ils puissent être « une source valable de surveillance d'apparition des NSP sur le marché, permettant de compléter les systèmes d'alerte précoce » (Rhumorbarbe et al., 2019). Ce qui a permis d'accorder du crédit à ces forums dans la communauté scientifique, est que les informations qui y sont disponibles reflètent ce qui est présent dans la littérature. Le deuxième point important dans la surveillance de ces forums, est qu'ils apportent des informations déterminantes sur la manière dont les NSP sont validés ou non par les utilisateurs. Ce que les chercheurs ont appelé « l'intensité de la discussion » pour une NSP, elle peut révéler soit un très grand intérêt positif, ou négatif qui va générer de nombreuses conversations. Cela donnera des informations sur l'usage, les effets secondaires, et la qualité de l'expérience produite. Il semblerait que cette source d'informations soit préférentiellement utilisée par les utilisateurs de NSP certains, qui sont à différencier des utilisateurs incertains qui pensent avoir déjà pu consommer une NSP sans vraiment l'avoir souhaité (Cadet-Taïrou, 2016).

Pratiquement au même niveau qu'internet (comprenant les forums), les amis et la famille sont la deuxième source d'informations. Il reste à pouvoir déterminer où ces amis ont obtenu leurs informations. Par une déduction logique nous pouvons nous rendre compte que les consommateurs qui passent par des forums ou leurs amis consommateurs, ne représentent qu'une même communauté cherchant à se renseigner sur des substances qu'ils ne connaissent pas. La validation de toutes ces informations passe par l'expérience personnelle des NSP. Peu importe la source, la procédure est risquée pour ces utilisateurs si elle n'est pas accompagnée de gestes préventifs. À savoir que cette deuxième source d'informations que représente les amis et la famille est la première source d'information des utilisateurs incertains de NSP (Cadet-Taïrou, 2016).

Puis, un moindre nombre d'utilisateurs recherchent des informations sur les NSP en passant par de l'information validée scientifiquement, dans l'optique de la diffuser entre paires (Deligianni et al., 2020). Cette dernière option peut s'expliquer par le fait que la littérature scientifique ne se développe pas aussi vite que la production de NSP. Une étude sur 43 sites en ligne revendeurs de NSP, a montré que sur 12 mois, 10 NSP par mois s'ajoutaient au marché (Rhumorbarbe et al., 2019).

Il apparaît clairement que les consommateurs recherchent de l'information, cependant, l'information de qualité semble être présente dans une moindre mesure. Certains utilisateurs expriment leur besoin de recueillir de l'information sur les risques pour leur santé et les doses à ne pas dépasser (Cadet-Taïrou, 2016). Là est tout l'enjeu du travail de la RDR afin d'accompagner les premières expériences en lien avec des NSP. Mais, il en ressort que de nombreux utilisateurs certains de leurs consommations de NSP ne ressentent pas le besoin de recevoir davantage d'informations. À savoir que cette catégorie d'utilisateurs est celle qui se renseigne le plus sur les forums (Cadet-Taïrou, 2016). Le travail de la RDR a de nombreuses raisons de focaliser son attention dans cette direction.

4. Littératie

4.1. Le concept de littératie

Dans ce mémoire nous nous sommes réapproprié la notion qu'est la littératie, en association avec le domaine des drogues et plus spécifiquement les NSP. Il existe autant de littératie que de sphères d'activités distinctes (Okan et al., 2020). Elles prennent des formes différentes selon les cultures et les contextes (Barton & Hamilton, 2010). Le concept de littératie renvoie aux connaissances partagées, basées sur l'utilisation du langage écrit et oral, ainsi que la signification qui leur est donnée. Toujours d'après Barton et Hamilton (2010), l'étude de la littératie permet d'aller plus loin que la simple étude des textes. Elle offre le point de vue de la signification et des mises en pratique.

En guise d'illustration du concept de littératie, nous nous baserons sur l'étude de la définition de la littératie dans le domaine de la santé sur l'utilisation des médicaments. La nécessité d'apporter une définition pour cette littératie vient des faits indésirables survenus lors de traitements médicamenteux. L'étude de Pouliot et al. (2018) met en avant de nombreuses morbidités et mortalités causées par la prise de médicaments, engendrant à leur tour d'importants coûts économiques. Ces événements indésirables peuvent être influencés par une mauvaise compréhension du traitement, une mauvaise observance, ou encore par de pauvres connaissances en matière de santé. Les auteurs de cette étude ont pu observer que l'individu était placé au centre de la responsabilité de l'observance du traitement médicamenteux. Or, pour permettre de garantir à la population un accès à l'information et la possibilité de prendre des décisions en la matière, il semble nécessaire de mieux définir la littératie de l'utilisation des médicaments. Leurs solutions sont

d'améliorer la qualité de l'information diffusée et de promouvoir une responsabilité partagée entre les patients et les prestataires de soins (Pouliot et al., 2018).

À présent, établissons le lien entre le concept de littératie et le sujet de ce mémoire qui est, rappelons-le : « Littératie en matière de NSP ». Il va consister en la mise en perspective des connaissances scientifiques sur le sujet des NSP, avec les pratiques des utilisateurs, ainsi que l'interprétation des connaissances par les individus. La littérature scientifique ne fournit pas d'information sur notre sujet, c'est pourquoi nous allons aborder la littératie dans le contexte de l'alcool et des drogues.

4.2. Littératie en matière d'alcool et de drogues

Il est difficile de trouver des informations scientifiquement validées sur la littératie en matière d'alcool et de drogues. La notion de littératie en matière de santé domine en majorité le paysage scientifique. Ce n'est qu'en second plan que les thématiques de l'alcool et des drogues font leur apparition. Par exemple « littératie en matière de santé liée à l'alcool » (Okan et al., 2020), ou encore « littératie en matière de santé des personnes vivants avec un trouble alcoolique ou autres substances » (Degan et al., 2019). Cependant, les définitions fondamentales restent sensiblement similaires les unes aux autres. En matière de santé, la littératie se résume comme étant le degré auquel les individus sont capables d'accéder à de l'information, de la comprendre, de l'évaluer et la communiquer pour minimiser les dommages sur leur santé (Degan et al., 2019). Puis, en matière de drogues, la littératie a été définie comme suit « ensemble de connaissances, d'aptitudes et de compétences nécessaires pour minimiser les méfaits des drogues » (Debenham et al., 2020). L'application du concept de littératie aux drogues et plus précisément aux NSP, revient à conserver l'idée sous-jacente de la littératie en matière de santé qui est de pouvoir comprendre les risques et les dommages, et ainsi être en capacité d'agir pour sa santé.

La littératie en matière d'alcool et de drogues pourrait s'expliquer à travers quatre axes principaux (Okan et al., 2020). Le premier axe correspond à la littératie fonctionnelle ou les connaissances subjectives des individus. Il s'agit de posséder de l'information de qualité pour réduire les risques pour sa santé. Le deuxième axe correspond à la littératie distribuée ou les connaissances subjectives des individus. Il s'agit ici, des significations construites, subjectives, autour de la consommation d'alcool ou de drogues. Le troisième axe correspond à la littératie en santé publique, déterminée par des facteurs sociaux individuels ou structurels. Les facteurs sociaux sont dépendants des individus, cela représentent les revenus, les niveaux d'éducation, etc. Puis, les

facteurs structurels sont plus communautaires, ils représentent la disponibilité de l'alcool, ou de la drogue, les licences pour la vente d'alcool, etc. Cette littérature correspond plus au contexte sociétal. Et enfin, le quatrième axe correspond à la littérature critique. C'est le moment où les individus et la communauté sont capables d'identifier et d'agir sur les déterminants qui mènent à la consommation. Cette forme de littérature en matière d'alcool et de drogues demande de comprendre les façons dont ces substances sont promues dans la société, de mettre en œuvre les compétences nécessaires pour agir au niveau individuel et communautaire pour sa santé (Okan et al., 2020).

4.3. L'élaboration des NSP

Avant que les NSP ne parviennent aux consommateurs, tout un processus de fabrication et de mise en vente est établi, et celui-ci comporte d'importants risques sanitaires. En suivant l'ordre chronologique de fabrication jusqu'au consommateur, le premier risque sanitaire se situe dans la conception du NSP par les *underground chemists*. Ce sont des sociétés légales semblables à des firmes pharmaceutiques se trouvant majoritairement en Chine et en Inde (Rhumorbarbe et al., 2019). C'est dans ces laboratoires que va se produire une manipulation moléculaire qui va aboutir aux NSP. Leur objectif étant de produire des molécules proches de celles contenues dans les drogues déjà existantes, mais qui sont aujourd'hui interdites. Prenons l'exemple du safrole (substance végétale, utilisée dans la synthèse du MDMA) pour illustrer ce risque, selon une étude faite par David Nutt, l'interdiction de cette substance a été contrée par des alternatives qui se sont montrées beaucoup plus toxiques. De fait, une partie des NSP vont se révéler être bien plus puissantes que leurs analogues pré-existants (Evans-Brown & Sedefov, 2018). Cette conséquence a engendré une augmentation du nombre de décès causés par les alternatives au safrole, alors que le safrole lui-même ne causait pas autant de préjudices à ses utilisateurs avant son interdiction. Le problème soulevé jusqu'ici est que dans ces laboratoires, il est possible de créer des NSP très rapidement, sans contrôle de la toxicité pour les consommateurs, et cela peut s'avérer destructeur.

Après sa fabrication, les NSP vont subir de nombreuses manipulations par leurs revendeurs. En comptabilisant, le transport depuis le pays de production (souvent réalisé en cachant les NSP sous de fausses étiquettes), la transformation du produit pour en changer sa forme, par exemple : en faire une poudre, un comprimé, etc, « le lifting marketing avant d'être vendues sur des sites web ou via des smartshops [...] à l'aide d'un nom de vente et d'un emballage coloré et attractif » (Eurotox, 2015) sans contrôle hygiénique strict. Une fois que la NSP arrive au consommateur, le produit final

a subi de nombreuses expositions risquées, et qui resteront presque totalement inconnues de celui-ci, pouvant porter atteinte à sa santé.

Un troisième risque découle naturellement du processus de fabrication. La possible toxicité des NSP combinée avec l'ignorance du consommateur sur la composition de son produit. Sa simple consommation peut s'avérer très dangereuse en fonction du dosage et du mode de prise (Assi et al., 2017). Certaines synthétisations peuvent engendrer de graves effets indésirables, et dans les pires cas on peut voir apparaître des intoxications de masses suite à l'arrivée d'une NSP. Notamment « comme en Russie lorsqu'une NSP a été impliqué dans 600 empoisonnements sur une période de 2 semaines [...] et plus récemment, une épidémie provoquant des saignements graves qui ont empoisonné plus de 200 personnes en raison d'un mélange de tabac contenant un anticoagulant rodenticide brodifacoum » (Evans-Brown & Sedefov, 2018). Une polyconsommation incluant une NSP pourrait avoir des effets dévastateurs pour les consommateurs. Dans certains cas, la polyconsommation n'est même pas nécessaire pour mettre leurs vies en danger. Ces risques soulignent l'importance de développer un accès aux programmes de RDR.

4.4. Du point de vue légal

Une des spécificités des NSP est leur statut juridique. De manière générale, elles ne sont pas officiellement considérées comme illégales aux yeux de la loi. Nous l'avons vu précédemment, elles sont très nombreuses et se renouvellent trop rapidement pour être contrôlées par les autorités. Cette ambiguïté juridique pourrait rendre les NSP des plus attractives pour les consommateurs. Mais une étude faite par van Amsterdam (2015) a démontré que le statut juridique des NSP ne semblait guère important pour les utilisateurs. Il s'avère être un facteur de motivation secondaire plutôt que principal pour la consommation. Cependant, ce n'est pas le cas pour tous les utilisateurs, notamment pour « les personnes telles que les militaires ou encore les athlètes, qui subissent régulièrement des tests pour la consommation de substances » (Vandrey et al., 2012).

Toujours en lien avec le statut juridique des NSP, en Europe, plus précisément aux Pays-Bas, il est possible de se procurer du cannabis, car sa vente y est réglementée, cependant elle n'est pas pour autant légalisée. L'observation faite dans cette même étude est que l'utilisation des NSP est relativement faible par rapport à d'autres pays européens. On peut se demander si cette faible proportion de consommation de NSP est associée d'une quelconque façon à la réglementation dont fait l'objet le cannabis.

Tandis que d'autres substances psychoactives subissent un contrôle les rendant illégales, bien que cela « freine considérablement le développement de la recherche scientifique et médicale qui profiterait à l'ensemble de la population » (Eurotox, 2020). « De fait, le contrôle des substances, ainsi que la stigmatisation et la discrimination des usagers de drogues, constituent des obstacles dans l'accès aux soins, aux traitements de substitution (en particulier à base de diacétylmorphine), aux services de réduction des risques et de prévention, et aux services légaux. » (Eurotox, 2020). En Belgique, « depuis le 20 mars [2014] sont punissables, [...] la préparation et la facilitation du trafic de drogues. Outre les substances identifiables individuellement, le Roi peut désormais aussi incriminer les groupes de produits identifiés par une structure chimique partiellement commune. Les autorités espèrent ainsi pouvoir anticiper l'apparition de nouveaux produits dérivés d'une même structure de base » (Wolters Kluwer Belgium, 2014). Cette loi permet aux autorités belges de pouvoir contrôler et punir le trafic concernant les NSP, en dépit de leurs capacités de contrôle de la situation. Quant aux substances psychoactives qui sont saisies, trois sorts différents leur sont réservés : la destruction, l'analyse, ou la conservation par le tribunal comme pièce à conviction.

5. La stratégie de Réduction des Risques

Avant de voir l'arrivée de la Réduction des Risques (RDR) dans nos services de santé publique dans les années 1990. L'objectif des politiques était plutôt tourné vers une société sans drogue, suivant une approche prohibitionniste. Cela a eu pour conséquence une maximalisation des risques encourus par les consommateurs. Ce n'est pas pour autant qu'aujourd'hui la stratégie du gouvernement Belge ait totalement changée de direction, mais une part plus importante du budget est accordée aux projets de RDR selon la Cellule générale de politiques des drogues. En effet, aujourd'hui la prohibition et la RDR coexistent au sein des politiques. Leurs objectifs fondamentalement différents sont en perpétuelle tension (Baudhuin & Wijffels, 2018). Pour mieux comprendre ce qu'est la RDR, voici une définition : « c'est une stratégie de santé publique et de promotion de la santé avec pour objectif de réduire les risques et de prévenir les dommages que l'usage de drogues peut occasionner chez les personnes qui ne peuvent, ou ne veulent pas s'abstenir d'en consommer » (Plate-forme de RDR, 2015).

L'approche de RDR a dû se développer dans le paysage politique avec discrétion, trouvant sa place lors d'événements souvent illégaux. La prohibition est encore un obstacle à son développement, elle a entraîné la dissémination des regroupements festifs rendant d'autant plus

difficile la présence des acteurs de RDR. Elle a fait grandir une méfiance chez les organisateurs de soirées qui ont peur de recevoir leur aide, et par cette ambiguïté politique les acteurs de RDR sont souvent stigmatisés et ont du mal à faire reconnaître leurs actions. Ils parviennent difficilement à se montrer lors d'évènements légaux à cause des intérêts économiques et réputationnels des acteurs commerciaux (Gérome & Guilbaud, 2021). Cependant, il est à nuancer que leur développement parvient à s'organiser à travers les collectivités municipales.

Les objectifs de la RDR sont d'apporter de l'information sur les bonnes pratiques à avoir lors de l'utilisation des produits, mais également de leur offrir les moyens d'appliquer les bonnes pratiques. Cela passe par la distribution de matériel stérile afin de réduire les risques infectieux. En lien avec l'accès à l'information, il est important d'avoir des connaissances sur comment les consommateurs tentent de réduire les risques associés à leur consommation. Ceci représente une aide stratégique pour la RDR, par exemple savoir que les consommateurs cherchent de l'information sur internet va orienter leur mode de communication, et ainsi s'assurer de diffuser de l'information récente à propos de la RDR aura une portée sur les consommateurs (Sande et al., 2018). L'encouragement à la prise de responsabilité, en créant et en soutenant des associations de types auto-support. Aller à la rencontre des usagers, cet objectif fait partie des enjeux des acteurs sociaux, le nouveau public consommateur étant différent des années précédentes, il se rend nettement moins dans les services sociaux. Cela pousse les services à travailler de manière intégrée, afin de travailler en réseau, mais cela demande aussi aux éducateurs de descendre dans la rue afin de jouer un rôle de médiation entre les usagers et les services (Wagener, 2019). Un des derniers objectifs est de sensibiliser les professionnels de terrain, afin de travailler dans une approche intégrée. Il est important qu'il existe « une adéquation entre les besoins exprimés des utilisateurs de drogues et les réponses de santé des intervenants » (Perez, 2017).

Il est intéressant de relever que la RDR se développe sur la base de données scientifiques, des préoccupations des usagers eux-mêmes, et aussi celles des professionnels de santé. C'est dans cette approche assez expérimentale que la RDR prend de plus en plus de place dans le champ des consommations de substances et nouvelles substances psychoactives (Plate-forme RDR, 2015).

Dans ce contexte émergent, des NSP et des nouvelles pratiques destinées à la protection des utilisateurs, une certaine politique pourrait être suivie. C'est celle de la recherche et du développement. L'observation continue des organisations créatrices de contenu en matière de RDR, pourrait permettre d'anticiper, de faire évoluer et d'adapter ce qui est déjà mis en place. Cela représenterait un gain de temps pour toutes les organisations, et favoriserait leurs alliances et/ou partenariats (Perez, 2017).

5.1. Quelques outils

L'objectif le plus concret de la RDR consiste à mettre à la disposition des usagers du matériel stérile afin de consommer à moindre risque. Des salles spécialisées se sont alors développées, on les appelle : Salles de Consommation à Moindre Risque (SCMR). Ces salles peuvent être définies comme étant des endroits spécifiques, utilisés pour une consommation de substances, dans des conditions d'hygiène optimale, dans un environnement de non-jugement et sous la supervision d'une équipe médicalisée ou formée (Troquay, 2018). Aujourd'hui en Belgique, il est possible de trouver une SCMR à Liège depuis septembre 2018, et deux autres sont en projet dans la région Bruxelloise. Cela représente une grande avancée pour la RDR bien que le cadre législatif ne soit pas favorable face à ces projets, notamment à cause de la loi de 1921 qui considère cette disposition comme une facilitation de l'usage (Eurotox, 2019). Pourtant ces infrastructures permettent de nombreuses améliorations « tant pour les usagers de drogues que pour l'ordre public, les services de police et les riverains en général. D'un côté, elles incitent une amélioration dans les comportements des consommateurs par l'accroissement de la sécurité, de l'hygiène et de l'accès à l'aide médicale et sociale. De l'autre côté, elles influencent l'ordre public en y apportant plus de tranquillité grâce à la diminution des nuisances dans les rues et autres espaces publics » (Troquay, 2018).

Au-delà des SCMR, il existe d'autres initiatives qui aboutissent à la création ou à l'installation de lieux, dédiés à améliorer les conditions des usagers. On note les salles de repos installées dans les festivals de musique, on trouvera aussi toujours des tentes avec une équipe médicalisée dans laquelle les personnes intoxiquées sont prises en charge (Calle et al., 2019). Ou encore avec un objectif plus fort, participer au relogement des usagers se trouvant sans domicile fixe.

Un autre outil de RDR consiste en la surveillance d'apparition des NSP, il porte le nom d'*Early Warning System* (EWS) ou système d'alerte précoce. Cet outil a été mis en place dans les années 1990, suite à l'augmentation fulgurante du nombre de NSP sur le marché illicite. Michaël Hogge reprend les objectifs de l'EWS (2015), qui sont : « capitaliser les connaissances permettant de décrire au mieux certaines nouvelles substances psychoactives (objectif d'échange d'informations) » ; « alimenter les procédures d'évaluation des risques enclenchées à la demande du Conseil lorsque certaines substances en libre circulation sont soupçonnées d'engendrer des risques importants pour la santé (objectif d'évaluation des risques) » ; « cette procédure pouvant *in fine*

déboucher sur une interdiction de commercialisation de ces substances à l'échelle de l'Union Européenne (objectif de contrôle) ».

Cet outil a pris sa place sur le territoire belge depuis 2002 sous le nom de *Belgian Early Warning System on Drugs* (Hogge, 2015). Cela permet à un niveau national, de communiquer les alertes entre tous les acteurs de terrain. Sans oublier que les données obtenues doivent être considérées comme des valeurs minimales (Evans-Brown & Sedefov, 2018). Ces données sont obtenues grâce à des nombreuses analyses faites sur la base de saisies policières, de testings effectués directement par des usagers, ou encore par le biais des hôpitaux. On peut observer un intérêt croissant pour l'analyse de produits par les usagers. Une augmentation des testings a pu être observée dans le cas des NSP et des substances inconnues (Pfau et al., 2020). Cela montre une implication grandissante des utilisateurs de drogues dans les stratégies de RDR.

À ces pratiques de repérage des NSP, s'ajoutent les études de mise en commun des eaux usées urbaines, ou des urines lors d'événements festifs. Cette technique associée à des données issues d'enquêtes, des forums, des services de dépistage, et autres sources peuvent rendre compte de l'utilisation des drogues et donc de la présence de NSP dans des communautés locales (Bijlsma et al., 2021).

Aspects méthodologiques

Question de recherche et hypothèses

L'objectif de cette recherche est de faire un bilan sur la littératie en matière de nouvelles substances psychoactives. Pour cela nous réalisons un état des lieux des consommations et des connaissances en matière de nouvelles substances mais aussi de réduction des risques. Nous souhaitons aussi déterminer les liens qu'il existe entre la consommation, les attentes et les effets perçus. Dans le but de comprendre davantage le rapport aux nouvelles substances psychoactives des personnes âgées de 18 à 30 ans.

1. Hypothèses pour l'étude quantitative

Selon Debenham et al. (2020), la littératie en matière de drogues est un ensemble de connaissances, d'aptitudes et de compétences nécessaires pour minimiser les méfaits des drogues. Ainsi, en évaluant le niveau de connaissances en matière de NSP et le niveau de connaissances des pratiques de RDR de nos participants. Nous évaluerons le versant « connaissance » de la littératie en matière de nouvelles substances.

H1. Les niveaux de connaissances des nouvelles substances psychoactives et des principes de réduction des risques sont associés à la consommation de nouvelles substances psychoactives.

H2. Avoir de bonnes connaissances sur les nouvelles substances psychoactives et sur les pratiques de réduction des risques sont associés à une attente d'effets positifs liés à la consommation.

H3. Avoir de bonnes connaissances sur les nouvelles substances psychoactives et sur les pratiques de réduction des risques impactent la fréquence des comportements de réduction des risques.

Soussan, Andersson & Kjellgren (2018) ont relevé l'importance du niveau de bien-être des consommateurs. Ce dernier aurait un impact sur le type d'attente des effets. Par absence de consensus dans la littérature scientifique sur la définition des attentes d'effets intrinsèques ou extrinsèques, nous avons fait le choix de tester l'opinion de Benschop et al. (2020) et Sutherland et al. (2017). Ainsi nous considérons pour cette hypothèse que des attentes intrinsèques correspondent à des attentes d'amélioration.

H4. Le niveau de bien-être a un impact sur le type d'attente des effets.

D'après Bruneel, Ben Lakhdar & Vaillant (2013), la satisfaction ou l'insatisfaction d'un produit serait dépendante de la réalisation des attentes envers ce dernier. La satisfaction serait quantifiable en fonction des effets spécifiques.

H5. Les attentes d'effets impactent le niveau de satisfaction.

2. Questions pour l'étude qualitative

Selon Gérome & Guilbaud (2021), les acteurs de réduction des risques ont des difficultés à être présents lors des événements festifs légaux et illégaux. Il existerait aussi une certaine méfiance à leur égard. Ainsi, nous pouvons nous demander quel rapport entretiennent les consommateurs de nouvelles substances avec la réduction des risques.

Q1. Quel rapport entretiennent les consommateurs de nouvelles substances psychoactives avec la réduction des risques ?

Selon Bruneel, Ben Lakhdar & Vaillant (2013), les effets perçus définissent la satisfaction d'une consommation de substances. L'étude qualitative de ce point sera complémentaire à l'étude quantitative faite précédemment.

Q2. Comment sont vécus les effets des nouvelles substances psychoactives ?

Méthodologie

Il est à noter que l'étudiante Della Mora Pauline et moi-même avons conceptualisé la méthodologie de nos mémoires en collaboration. En effet, nos travaux tendent à se compléter, et notre population d'intérêt est la même. La décision de construire une méthodologie commune nous permet de solliciter un participant pour deux problématiques distinctes d'un même sujet. Cela nous a permis d'optimiser la collecte des données. Il est donc probable que nous ayons des parties qui se confondent pour la méthodologie.

1. Partie quantitative

1.1. Matériel utilisé

La récolte des données s'appuie majoritairement sur le questionnaire en ligne que nous avons développé. Tout d'abord, les participants sont confrontés au formulaire de consentement (Annexe 1). Leur confirmation leur permet d'accéder à notre questionnaire. Ce dernier est constitué de 10 pages comprenant une page récoltant les données socio-démographiques telles que, l'âge, le genre, l'état civil, le niveau de formation acquise, la situation professionnelle, et la nationalité des participants. Puis, nous avons utilisé 5 questionnaires validés, dont 2 que nous avons dû adapter à notre thématique des NSP, en faisant le moins de modifications possible afin de respecter au mieux les versions validées. Parmi les 10 pages, nous avons dû créer 2 questionnaires. Ces derniers n'ont donc pas obtenu de validation scientifique. Voici plus en détail les questionnaires qui constituent notre enquête.

Indice de bien-être de l'Organisation Mondiale de la Santé en 5 items (1999)

En second lieu, nous avons administré ce questionnaire dans sa version française, après les questions d'ordre socio-démographique. « L'indice de bien-être de l'OMS [1999] qui comporte cinq éléments est une échelle de notation mondiale, courte et générique qui mesure le bien-être subjectif » (Topp, Østergaard, Søndergaard & Bech, 2015). Ce questionnaire nous renseigne sur la situation actuelle des participants en matière de bien-être (Annexe 2). Il est constitué de 5 items, évaluant la fréquence d'apparition de certains ressentis relatifs au sentiment de bien-être au cours des deux dernières semaines. L'évaluation est fondée sur une échelle de Likert en 6 points (de 0 =

jamais à 5 = tout le temps). Le score obtenu à ce test peut varier de 0 à 100, ainsi plus le score sera élevé, plus le bien-être sera auto-évalué comme étant ressenti par le participant. La validité du contenu du WHO-5 a été jugée comme satisfaisante, tout comme la structure interne a été jugée unidimensionnelle par Krieger et al.. Les coefficients α de Cronbach ont été calculé pour 414 sujets, tous sont compris entre 0,71 et 0,95 ce qui montre une bonne consistance interne. Au sein de notre échantillon nous avons obtenu un α de Cronbach de 0,82.

Questionnaire de connaissances sur le thème des NSP

Afin d'évaluer le niveau de connaissance des participants sur la thématique des NSP, et faute de questionnaire disponible répondant à nos critères. Nous avons dû proposer un questionnaire sur la base de nos connaissances et notre appui sur d'autres questionnaires tel que celui mit en ligne par l'Université de Liège et l'Asbl Eurotox, qui porte sur les représentations, les connaissances et les comportements relatifs au cannabis thérapeutique en fédération Wallonie-Bruxelles. Notre choix s'est porté sur ce type de questionnaire pour la qualité de son contenu étudié, qui correspondait de façon proche à nos besoins en terme de collection de données. En effet, le format de cette enquête permet d'explorer l'opinion des participants, leurs représentations sur le sujet ainsi que leurs connaissances sur l'information disponible à ce jour. Notre questionnaire est constitué à la fois sur une échelle de Likert en 5 points et deux questions ouvertes à réponses courtes. Le format de cette enquête nous permet de susciter la réflexion des jeunes adultes sur l'état de leurs connaissances en ce qui concerne leur consommation de substances.

Composé de 19 items, il débute par une question ouverte demandant aux participants de sélectionner deux mots qui selon eux, leur évoquent les NSP. Puis, le reste du questionnaire est constitué d'affirmations auxquelles les participants donnent leur degré d'accord sur une échelle de Likert en 5 points (de 1 = pas du tout d'accord à 5 = tout à fait d'accord) (Annexe 3). L'ensemble des items sont subdivisés en quatre sous-échelles :

- Le produit (items 4, 5, 15, 16, 17, 18)
- L'usage (items 7, 2, 14)
- Les effets (items 1, 8, 9, 10, 11)
- L'aspect légal (items 3, 6, 12, 13)

Ce questionnaire ne possède pas de validation scientifique, il n'y a donc aucune qualité psychométrique de démontrée. Au sein de notre échantillon, nous avons obtenu un α de Cronbach de 0,72.

Questionnaire Nightlife - consommation récréative de substances (Infodrog, 2011)

Le quatrième temps de notre questionnaire cible l'évaluation des comportements de consommation (Annexe 4). Le questionnaire que nous avons choisi pour évaluer ces comportements est le « Questionnaire de consommation récréative de substances » créé en 2011 par Infodrog, la centrale nationale de coordination des addictions en Suisse. Ce questionnaire est d'ordinaire distribué dans le cadre de la RDR, par exemple lors de *drug checking*, dans les bars ou les festivals, en service ambulatoire ou même en ligne. Il peut aussi être utilisé comme guide de discussion pour des interventions brèves auprès des consommateurs de drogues.

Ce questionnaire permet d'identifier les habitudes de consommation en matière de substance, de fréquence de consommation, de contexte de consommation, de quantités et de conséquences sur l'individu. Nous avons adapté ce questionnaire au niveau des substances. C'est-à-dire que nous avons intégré les substances qui concernent notre thématique, soit 19 possibilités de réponses, contre 17 possibilités dans la version originale. Nous avons conservé la question de la fréquence et du contexte de consommation. Puis, dans un souci de continuité du questionnaire et de cohérence avec le sujet de ce mémoire, nous avons intégré deux questions supplémentaires. La première concerne la notion de satisfaction de la consommation, est-ce que le produit répond aux attentes de l'individu. Les participants répondent à cette question sur la base d'une échelle de Likert en 5 points (de 1 = pas du tout satisfait à 5 = tout à fait satisfait). La deuxième question nous permet d'explorer les effets qui induisent une répétition de la consommation. Elle est répondue grâce à une question ouverte à réponse courte. La valeur chronologique de ce questionnaire s'étend sur les 12 derniers mois. Nous n'avons pas trouvé de renseignements sur les qualités psychométriques de cet outil, faute d'informations disponibles et malgré une demande aux auteurs du questionnaire. Au sein de notre échantillon nous avons obtenu les α de Cronbach suivants :

- Consommation $\alpha = 0,78$
- Fréquence de consommation $\alpha = 0,60$
- Contexte de consommation $\alpha = 0,75$

Marijuana Effect Expectancies Questionnaire (Schmits, Quertemont, Guillem, & Mathys, 2016)

Le cinquième temps du questionnaire est consacré à l'exploration des effets recherchés par les consommateurs de NSP. Pour cela nous avons sélectionné le « Marijuana Effect Expectancies Questionnaire » (MEEQ) que nous avons utilisé dans sa version française (Annexe 5). Il évalue les attentes des consommateurs et non consommateurs de cannabis. Ce questionnaire se compose d'une échelle de Likert en 5 points (de 1 = tout à fait en désaccord à 5 = tout à fait d'accord). Il comporte 48 items subdivisés en 4 facteurs qui sont :

- Troubles cognitifs et effets négatifs (items 14, 15, 17, 18, 21, 25, 28, 33, 35, 40, 43, 46) ($\alpha = 0,83$; α échantillon = 0,85)
- Relaxation et facilitation sociale (items 4, 5, 10, 12, 19, 24, 44, 45) ($\alpha = 0,81$; α échantillon = 0,77)
- Amélioration de la perception et craving (items 1, 3, 8, 9, 16, 22) ($\alpha = 0,63$; α échantillon = 0,58)
- Effets comportementaux négatifs (items 11, 23, 31, 34, 48) ($\alpha = 0,60$; α échantillon = 0,52)

Ce test possède globalement de bonnes propriétés psychométriques. Nous le sélectionnons tout en sachant qu'il n'a pas été testé sur une population adulte non-clinique mais seulement sur des adolescents. Et nous avons dû apporter quelques modifications à ce test afin qu'il nous permette de recueillir des données à propos de la consommation de substances psychoactives et non pas seulement sur le cannabis. Pour cela nous avons remplacé le mot « cannabis » qui était présent dans tous les items, par le mot « produit ». Voici un exemple : « Le cannabis me rend insouciant(e) et je me moque de mes problèmes » devient « Le produit que je consomme me rend insouciant(e) et je me moque de mes problèmes ». L'utilisation du mot « produit » nous permet de toucher un champ plus large de substances. Pour pouvoir les identifier nous avons inclus une question supplémentaire demandant aux participants de sélectionner la substance à laquelle ils vont se référer pour répondre aux questions. Une particularité de ce test est qu'il peut aussi être administré à des non-consommateurs. Dans le cas de notre étude, nous considérons les consommateurs de NSP, les consommateurs d'autres substances, et aussi les non-consommateurs. Ce test possède une propriété prédictive, basée sur l'opinion des participants non-consommateurs. Lorsque ceux-ci ne peuvent pas se baser sur leur expérience, nous demandons aux participants de se baser sur ce qu'ils imaginent d'une consommation. Afin de pouvoir identifier les consommateurs des non-consommateurs, nous avons intégré une autre question avant de débiter le MEEQ qui est « Pour répondre au

questionnaire suivant, je vais me baser sur (1) ma propre consommation (2) ce que j'imagine d'une consommation ».

Questionnaire de Réduction des Risques

Le sixième temps du questionnaire aborde le thème de la RDR (Annexe 6). En effet, limiter les risques négatifs d'une consommation représente aujourd'hui le fil rouge du travail de la prévention. Dès lors, nous voudrions voir dans quelle mesure les jeunes adultes connaissent les comportements de RDR, y adhèrent et y ont eu recours. Faute d'outil validé scientifiquement pour ce domaine, nous avons dû réaliser notre propre questionnaire nous permettant de rencontrer notre objectif qui est : réaliser un état des lieux sur les connaissances et l'implication des jeunes adultes pour les comportements de réduction des risques. Pouvoir récolter de telles données permet aussi aux professionnels d'avoir connaissance de la façon dont les jeunes adultes sont informés sur les risques des consommations, sur les aides qui leurs sont disponibles et sur leurs perceptions de cette approche. Nous pouvons à travers cela évaluer dans quelle mesure ce qui a été mis en place jusqu'à présent est suffisamment connu et adéquat face aux attentes et aux demandes des consommateurs. De plus, la partie connaissance de ce questionnaire est également accessible aux non-consommateurs. En effet, nous avons scindé ce questionnaire de façon à ce que les consommateurs aient accès aux questions de connaissance et de fréquence de comportements. Puis, de façon à ce que les non-consommateurs aient uniquement accès aux questions de connaissances. Nous interrogeons donc les connaissances en lien avec un comportement par une question fermée, la fréquence sur base d'une échelle de Likert en 5 points (de 0 = jamais à 5 = toujours) et parfois nous interrogeons de façon plus approfondie un comportement sur base d'une question ouverte à réponse courte. Ce questionnaire est composé 23 items, divisés en 2 scores :

- Score de connaissance des comportements (items 4, 5, 6, 7, 8 ... 20)
- Score de fréquence des comportements (items 4_1, 5_1 ... 20_1)

Ce questionnaire ne possède pas de validation scientifique, il n'y a donc aucune qualité psychométrique de démontrée. Dans notre échantillon nous avons obtenu des α de Cronbach pour le score de connaissance $\alpha = 0,74$ et pour le score de fréquence $\alpha = 0,82$.

Risk Involvement and Perception Scale (Siegel, et al. 1994 - adaptation française révisée par Zimmermann, 2006)

(Non inclus dans les analyses)

Le septième temps du questionnaire concerne l'évaluation des comportements à risque. L'inclusion de ce questionnaire dans l'enquête en ligne marque la transition entre les travaux de Della Mora Pauline et les miens. Les données issues de ce questionnaire ne seront pas recueillies dans les résultats et ne seront donc pas traitées dans ce mémoire.

Nous avons utilisé de la version française révisée de la « Risk Involvement and Perception Scale » (Siegel, et al. 1994 - adaptation française Zimmermann, 2006) (Annexe 7). Les comportements qui seront évalués à travers cette échelle concernent différents domaines : la santé, la conduite sous influence, la consommation de drogue mais aussi la délinquance. Ces comportements se situent sur un continuum allant de « risque socialement acceptable » à « comportements réprimés, associés à des conséquences négatives importantes ». Ce questionnaire est réalisé sur base d'une échelle de Likert en 9 points et couvre 3 dimensions : la fréquence d'engagement au cours des 12 derniers mois (partie RIPS-r engagement), les risques (RIPS-r risques) et les bénéfices perçus (RIPS-r bénéfices). Ces 3 sous-échelles bénéficient d'une bonne cohérence interne, les α de Cronbach sont : $\alpha = 0,81$ pour l'engagement, $\alpha = 0,86$ pour les risques perçus et $\alpha = 0,87$ pour les bénéfices perçus. Au sein de notre échantillon nous avons obtenu des $\alpha = 0,77$ pour l'engagement, $\alpha = 0,98$ pour les risques perçus et $\alpha = 0,92$ pour les bénéfices perçus.

Delinquent Behavior Scale (Schmits & Glowacz, 2020)

(Non inclus dans les analyses)

Dans un huitième temps, et toujours dans la trajectoire des travaux de ma collaboratrice. Nous avons décidé de cibler plus spécifiquement la délinquance grâce à une nouvelle échelle encore en cours de validation, la « Delinquent Behavior Scale » (Schmits & Glowacz, 2020) (Annexe 8). Ce questionnaire est une échelle de délinquance auto-rapportée qui mesure la fréquence d'apparition de 5 catégories de comportements : l'atteinte aux personnes et cyber-préjudice, la possession d'armes et de drogues, l'atteinte aux biens, les délits sexuels et la délinquance de la route. Celle-ci repose sur une échelle de Likert en 5 points (de 1 = jamais à 5 = plus de 20 fois) et comporte 20 items. Au sein de notre échantillon nous avons obtenu ces α de Cronbach : $\alpha = 0,65$ pour l'apparition des comportements et $\alpha = 0,68$ pour la fréquence des comportements.

Impact de la covid-19

Enfin, pour conclure notre enquête en ligne, nous avons souhaité recueillir quelques informations au sujet des conséquences que la pandémie a eut sur les consommations des participants. Nous avons posé trois questions générales, nous permettant d'appréhender les résultats obtenus à l'entièreté de l'enquête en prenant en compte la situation actuelle de crise (Annexe 9). En premier lieu, nous questionnons les conséquences de la pandémie en terme de diminution, de stabilisation ou d'augmentation de la consommation. En second lieu, par une question ouverte nous laissons la possibilité aux participants d'exprimer les changements concrets que la pandémie a provoqué sur leur consommation, à travers une zone de texte. Puis en dernier lieu, nous laissons à nouveau une zone de texte destinée à recevoir tout autre information relative à l'impact de la crise sanitaire sur les consommations.

La dernière page de notre enquête est réservée à un commentaire laissé par ma collaboratrice et moi-même, où nous remercions les participants pour le temps qu'ils ont passé à nous répondre. Nous profitons également de ce commentaire pour anticiper la deuxième partie de notre méthodologie qui est de nature qualitative. L'objectif est de recueillir les participants désireux de partager leur expérience de consommation de NSP lors d'un entretien. Nous informons donc les participants de cette deuxième partie, et nous nous rendons disponibles en laissant nos adresses de contacts universitaires.

1.2. Recrutement

Nous avons établi une procédure de recrutement qui a obtenu l'accord du Comité d'éthique de la Faculté de Psychologie, Logopédie et des Sciences de l'Éducation. Dans un premier temps, un message comprenant le lien de l'enquête a pu être diffusé sur les réseaux sociaux. Ainsi, les personnes rencontrant ce message étaient libres de participer à notre enquête. Dans ce message étaient fournies plusieurs informations. Tout d'abord, nous renseignons nos lecteurs sur le contenu de l'étude, l'âge nécessaire pour répondre, nous avons donné une estimation du temps requis pour compléter l'enquête, puis nous rappelions la garantie de l'anonymat. Grâce au fonctionnement des réseaux sociaux, notre message a pu être largement diffusé.

Lorsque les potentiels participants cliquaient sur le lien joint à notre message, ils étaient redirigés vers la plateforme sécurisée de l'Université de Liège, là où réside notre questionnaire.

Lorsqu'un sujet décidait de cliquer sur le lien, il devait alors donner son consentement éclairé via un bouton « je participe » pour accéder à la première page de l'enquête. Dans celui-ci étaient précisés le contenu de l'enquête ainsi que le droit des participants d'arrêter de répondre au questionnaire à tout moment.

1.3. Échantillon

1.3.1. Population

Nous avons défini les participants à cette étude comme devant être des hommes et des femmes, âgés de 18 à 30 ans. Nous n'avons pas souhaité ouvrir notre enquête aux mineurs par soucis de simplicité et ainsi ne pas être confronté au consentement parental. Nous ouvrons cependant notre enquête aux personnes toutes venantes et pas uniquement aux consommateurs car les sujets de la réduction des risques et des attentes d'effets de la consommation sont applicables à tous. Nous avons prévu une participation très large à notre enquête, de l'ordre de 2000 participants maximum. Nous avons obtenu 1018 questionnaires, néanmoins nous avons retenu 348 participations. En effet, seulement 348 questionnaires comportaient suffisamment de données pour être totalement analysés.

1.3.2. Critères d'inclusion et d'exclusion

Le premier critère d'inclusion qui semble indispensable est celui de faire partie de la tranche d'âge des 18/30 ans. Cette population est majeure, ce qui nous permet de ne pas être confronté au consentement parental. De plus, cette tranche d'âge semble être représentative de la population consommatrice de NSP. Comme nous avons pu le lire dans de nombreux articles scientifiques, l'adolescence semble être une période d'initiation à la consommation de substances, et les jeunes adultes sont ainsi représentants d'une consommation plus secondaire, découvrant alors des substances telles que les NSP.

Bien que notre étude porte sur la consommation de substances et de NSP, nous étudions aussi la question des connaissances autour des consommations et aussi sur la réduction des risques. Les non-consommateurs ne sont pas à exclure de l'étude car ils représentent peut-être l'entourage des consommateurs, peut-être de futurs consommateurs, ou plus simplement des personnes qui peut-être fréquentent des lieux où se produit de la consommation (festivals, événements festifs, soirées privées, discothèques, etc.).

1.4. Choix des analyses statistiques

Afin de vérifier nos hypothèses, nous avons commencé par réaliser des tests de normalité en utilisant l'indice Shapiro-Wilk afin de vérifier si la distribution de notre échantillon suivait ou non la loi normale. Puis, majoritairement nous avons réalisé des régressions multiples dans l'objectif de tester l'influence d'un groupe de variables sur nos variables d'intérêt. Nous avons également réalisé des régressions linéaires simples lorsque nous souhaitons étudier l'influence d'une variable sur une autre variable.

Pour réaliser nos analyses statistiques nous avons utilisé le logiciel SAS 9.4.

2. Partie qualitative

2.1. Matériel utilisé

Pour la réalisation de nos entretiens qualitatifs, nous avons construit un guide d'entretien (Annexe 10) afin de standardiser nos passations. Ce guide nous permet de suivre un fil conducteur similaire à tous les entretiens. Nous avons décidé de suivre une approche semi-directive. En fonction des éléments que nous amenaient les participants, nous avons la possibilité de nous intéresser davantage à certains sujets lorsqu'ils étaient pertinents avec notre objet d'étude.

La première étape du guide constitue la prise de contact avec le participant le jour du rendez-vous. Le document d'information sur l'étude étant déjà transmis au participant, un bref rappel de l'objectif est fait, ainsi que la complétion du formulaire de consentement (Annexe 11) et le rappel des droits des participants.

La deuxième étape du guide correspond aux questions socio-démographiques. Nous avons souhaité récolter les mêmes données que pour notre enquête en ligne, c'est-à-dire l'âge, le sexe, le niveau de formation, la situation professionnelle et conjugale ainsi que la nationalité de nos participants.

Et la troisième étape concerne les questions qualitatives. Leur objectif est de reprendre les thèmes abordés dans l'enquête en ligne mais de manière plus approfondie. Nous explorons ainsi la trajectoire de consommation, les attentes et les effets perçus. Nous avons aussi exploré les connaissances liées aux NSP, leur importance dans la consommation et la recherche de connaissances. Aussi, nous avons évalué la connaissance de la RDR, le lien fait par les

consommateurs entre connaissances et RDR, la volonté d'améliorer leurs connaissances sur les substances, et enfin ce qu'ils mettent en place pour réduire les risques.

La quatrième étape du guide permet de clôturer l'entretien de manière standardisée pour chaque participant, nous les remercions et les informons que nous restons disponibles pour toutes questions.

2.2. Recrutement

Par le biais de notre enquête en ligne, nous souhaitions recruter une partie de nos participants pour les entretiens semi-directifs. Comme détaillé précédemment, à la fin du questionnaire nous avons déposé nos adresses mails universitaires afin que les participants désireux de réaliser un entretien puissent se manifester. Malheureusement, cette méthode ne nous a pas permis de recruter des participants. Afin d'obtenir notre nombre de participations, nous avons également diffusé un message sur les réseaux sociaux. Nous précisons l'objectif de l'entretien, l'âge requis ainsi que la garantie de l'anonymat (Annexe 12).

La prise de contact s'est faite par messages privés via mon réseau social personnel, l'objectif était rediscuté avec les volontaires. Les informations concernant l'entretien leur étaient transmises ainsi que le document de consentement. Puis, avec l'accord des participants un rendez-vous pouvait être fixé. Parmi les 4 rencontres que j'ai pu faire, une a pu se dérouler en présentiel, une autre s'est déroulée en visioconférence, et les deux autres se sont déroulées par téléphone.

2.3. Échantillon

2.3.1. Population

Nous avons défini les participants à cette étude comme devant être des hommes et des femmes, âgés de 18 à 30 ans, consommateurs ou ex-consommateurs de NSP. Pour les mêmes raisons évoquées ci-dessus nous ne nous intéressons pas aux personnes mineures pour éviter le consentement parental, mais également car les NSP n'étant pas des substances consommées lors des premières expériences de consommation nous aurions très peu de chances de trouver des participants mineurs consommateurs de NSP.

Nous avons prévu une participation de 5 personnes maximum. Et nous avons recruté 4 participants.

2.3.2. Critères d'inclusion et d'exclusion

Comme pour la partie quantitative, le premier critère d'inclusion qui semble indispensable est celui de faire partie de la tranche d'âge des 18/30 ans. Et ainsi être majeur, pour les mêmes raisons exprimées précédemment, cela nous évite d'avoir recours au consentement parental.

Le deuxième critère d'inclusion est d'être ou d'avoir été consommateur de NSP. Pour rencontrer nos objectifs d'exploration, nous devons recevoir des récits d'expériences en lien avec la consommation de NSP. Pour cela, il était nécessaire que les personnes incluses dans cette partie de l'étude aient eu, ou ont toujours une consommation de NSP.

Résultats

Statistiques descriptives

1. Questionnaire socio démographique

Le nombre de questionnaire recueilli par le biais de notre enquête en ligne s'élève à 1018. Néanmoins, nous avons retenu 348 questionnaires complets parmi notre base de données. En effet la plupart des questionnaires ne comportaient pas suffisamment de réponses pour pouvoir être utilisés. Nous avons dû exclure trois participants qui ne répondaient pas à notre critère d'âge fixé entre 18 et 30 ans. Ainsi notre échantillon final est composé de 345 participants dont la moyenne d'âge est de 21,76 (écart-type = 2.76). Les hommes représentent 20% de notre échantillon, soit 69 participants, et les femmes constituent la majorité de notre échantillon à 78,84%, soit 272 participants. Enfin, 1,16% de nos participants se déclarent comme non genré.

Nous avons questionné la nationalité de nos participants, 213 (61,74%) sont belges, 120 (34,78%) sont français, 6 (1,74%) sont luxembourgeois et enfin la nationalité italienne est représentée à 0,87%, la nationalité russe à 0,29% et nous avons 0,58% qui répondent à la catégorie « autre ».

Concernant leur situation conjugale, 282 (81,74%) sont célibataires au sein de notre échantillon. Puis 34 (9,86%) sont en cohabitation avec leur partenaire, 22 (6,38%) déclarent avoir un autre statut, et un participant (0,29%) est divorcé.

Nous avons questionné leur niveau d'étude, 143 (41,45%) sont diplômés du secondaire supérieur, 138 (40%) ont un bachelier, 32 (9,28%) ont un master, 24 (6,96%) sont diplômés du secondaire inférieur, 3 (0,87%) sont diplômés du primaire et 5 (1,45%) déclarent avoir un niveau d'étude autre.

Enfin, nous avons questionné leur classe socio-professionnelle, 267 (77,39%) sont étudiants, 48 (13,91%) sont salariés, 17 (4,93%) sont sans emploi, 6 (1,74%) sont indépendants, 4 (1,16%) sont en incapacité de travail et 3 (0,87%) sont dans une catégorie autre.

2. Questionnaire de bien-être

Nous avons évalué le niveau de bien-être de nos participants, la moyenne s'élève à 49,36 (écart-type = 18.32) sur un total de 100. Le score minimal obtenu est de 4, et le score maximal est de 100. Afin de mieux comprendre la répartition de notre échantillon nous les avons répartis par rapport à la moyenne, 187 (54,20%) se situent en-dessous de la moyenne, et 158 (45,80%) se situent au-dessus de la moyenne.

3. Questionnaire de connaissance sur les NSP

Voici la répartition des mots fournis par les participants sur les NSP. Nous les avons classés sous forme de catégories afin d'obtenir une représentation plus standardisée.

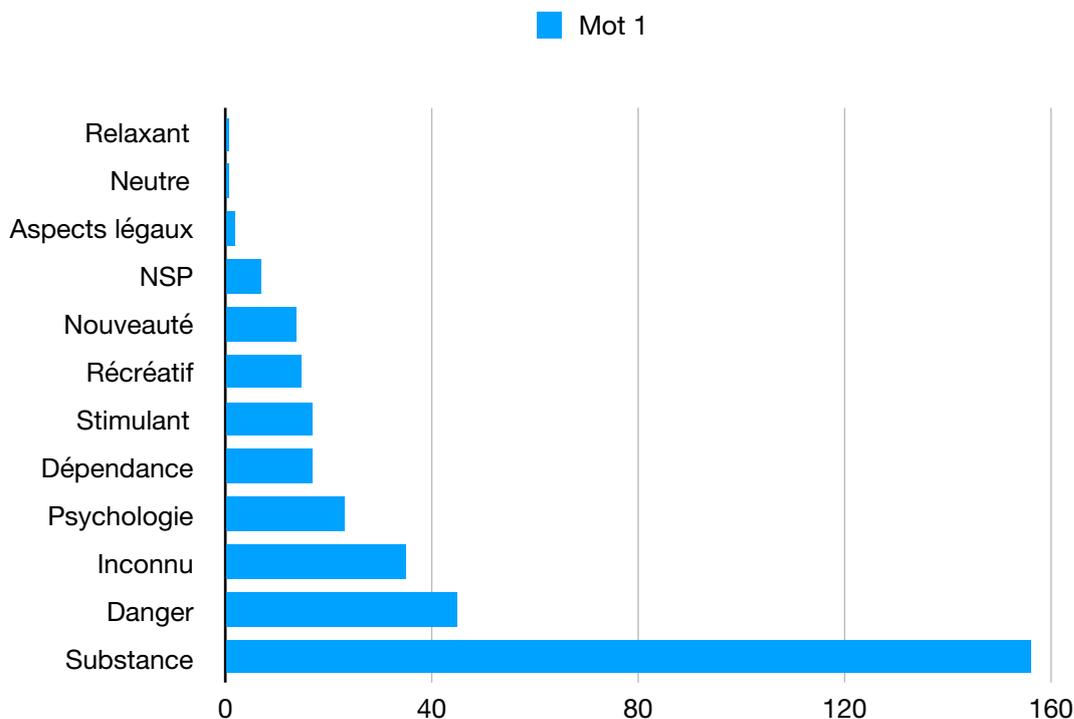


Figure 1. Répartition des premiers mots évoqués pour les NSP

Lorsque nous demandons à notre échantillon de fournir un mot qui lui évoque les NSP, les réponses majoritaires sont : « substance » à 45,48%, puis « danger » à 13,12% et en troisième position « inconnu » à 10,20%.

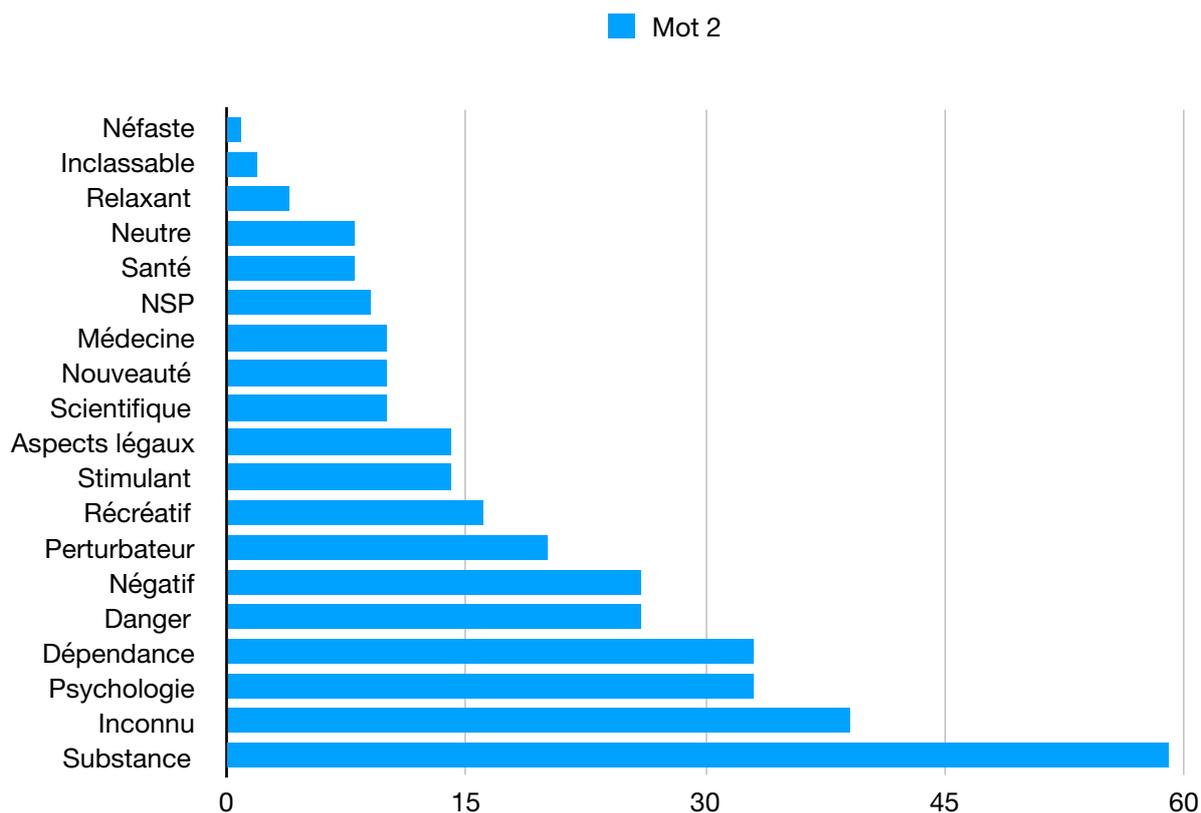


Figure 2. Répartition des deuxièmes mots évoqués pour les NSP

Lorsque nous demandons à notre échantillon de fournir un deuxième mot qui lui évoque les NSP, la réponse majoritaire est une nouvelle fois « substance » à 17,25%, puis « inconnu » à 11,40%, et en troisième position nous retrouvons deux mots « psychologie » et « dépendance » à 9,65% chacun.

Concernant le niveau de connaissance sur les NSP, la moyenne de notre échantillon est de 64,76 (écart-type = 6.20) sur un minimum de 18 et un maximum de 90. Le score minimal obtenu est de 52, et le score maximal est de 84. Nos participants ayant obtenu en grande majorité un score au-dessus de la moyenne (score moyen = 54), nous avons exploré la répartition de notre échantillon se trouvant au-dessus de la moyenne. Pour cela nous avons calculé la moyenne du groupe supérieur ou égal à la moyenne (score moyen au-dessus de la moyenne = 72). Le groupe ayant obtenu un score compris entre la moyenne et un score de 72 comporte 272 (85,53%) participants et 46 (14,47%) participants ont un score au-dessus de 72.

4. Questionnaire de consommation

Concernant les consommations de substances de nos participants, la moyenne est de 2,69 (écart-type = 2.28). C'est-à-dire que notre échantillon a consommé 2 à 3 substances différentes en moyenne. Le minimum étant de 0 substance, et le maximum allant jusqu'à 15 substances différentes.

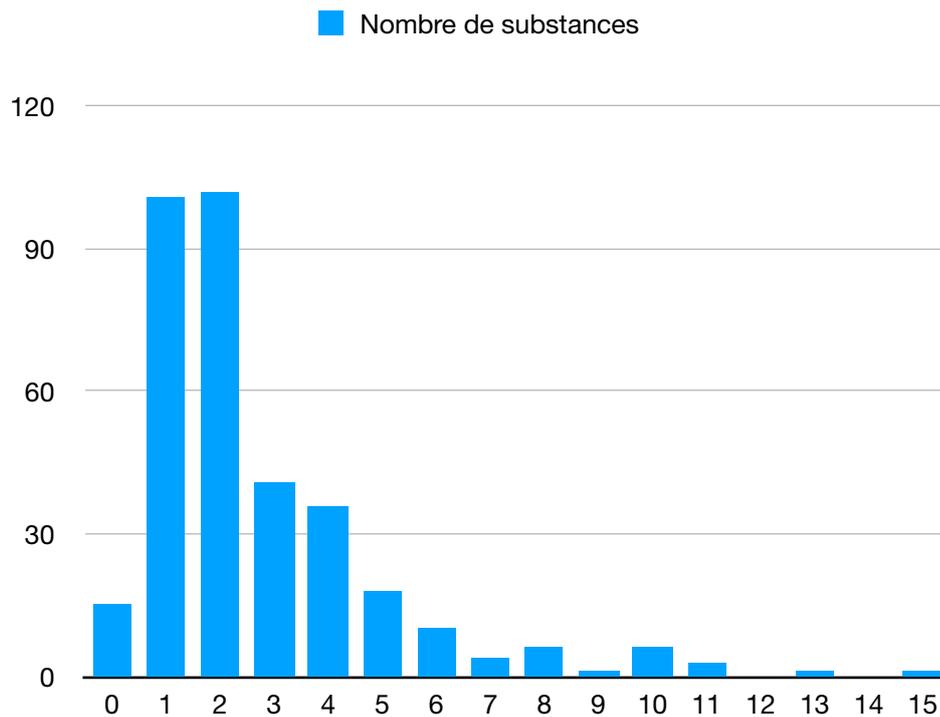


Figure 3. Répartition du nombre de substances consommées, toutes confondues

Plus précisément, concernant les consommations de NSP dans notre échantillon la moyenne est de 0,57 (écart-type = 1.12). Le nombre minimum de NSP consommées est de 0, et le maximum est de 7 NSP consommées.

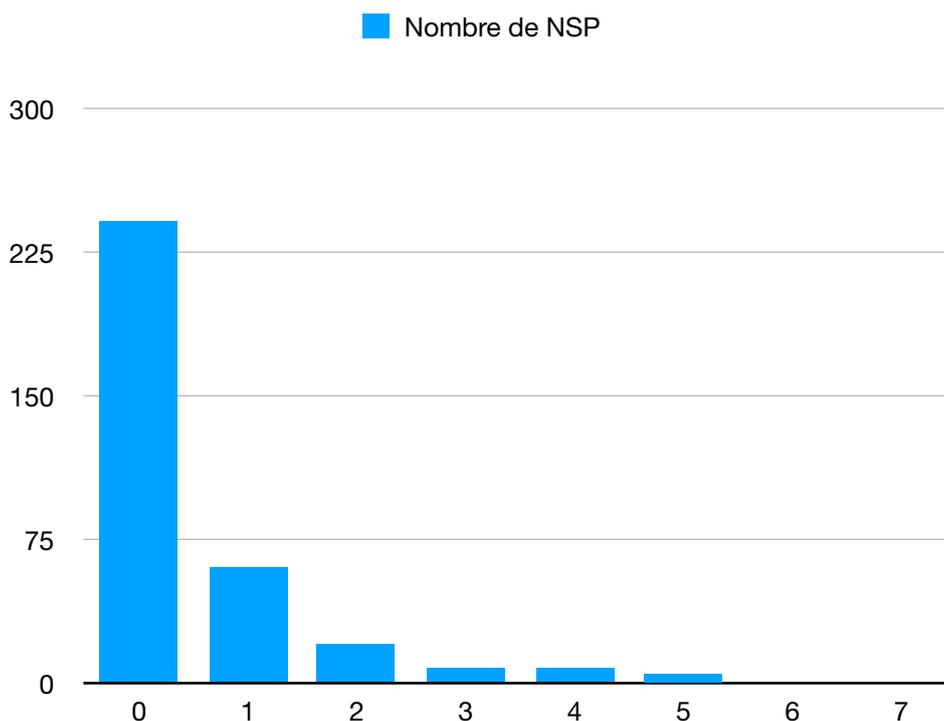


Figure 4. Répartition du nombre de NSP consommées

Détaillons davantage quelles NSP sont les plus consommées. Nous retrouvons en premier lieu le protoxyde d'azote (N=59), puis l'ecstasy (N=43), les amphétamines (N=21), la kétamine (N=20), les cannabinoïdes (N=19), les NSP opioïdes (N=17), les NSP hallucinogènes (N=7), les NSP psychostimulantes (N=6), puis le GBL (N=2) et enfin les NSP dissociatives (N=1).

Concernant l'état des lieux des consommations au sein de notre échantillon, l'alcool est consommé par 329 (95,36%) participants. Au cours des 12 derniers mois, 156 (45,22%) en ont consommé plus de 20 fois. Le contexte principal de consommation est le milieu festif pour 317 (91,88%) d'entre eux, 78 (22,61%) ont consommé seul, et 18 (5,22%) ont consommé au travail. Parmi les participants qui ont déjà consommé de l'alcool, 86 (26,38%) souhaitent consommer pour le lien social que cela créait, 84 (25,77%) pour la désinhibition et 39 (11,96%) pour la relaxation.

Le cannabis est consommé par 205 (59,42%) participants. Au cours des 12 derniers mois, 72 (20,87%) en ont consommé une à trois fois et 38 (11,01%) plus de 20 fois. Le contexte principal de consommation est le milieu festif pour 184 (53,33%) d'entre eux, 52 (15,07%) ont consommé seul et 6 (1,74%) ont consommé au travail. Parmi les participants qui ont déjà consommé du cannabis, 83 (41,29%) souhaitent consommer pour la relaxation, 33 (16,42%) pour aucune raison apparente et 26 (12,94%) pour le lien social.

Les cannabinoïdes sont consommés par 19 (5,51%) participants. Au cours des 12 derniers mois, 12 (3,48%) en ont consommé une à trois fois. Le contexte principal de consommation est le milieu festif pour 19 (5,51%) d'entre eux et 2 (0,58%) ont consommé seul. Parmi les participants qui ont déjà consommé des cannabinoïdes, 4 (23,53%) souhaitent consommer pour la relaxation, 4 (23,53%) pour aucune raison apparente et 3 (17,65%) pour le lien social.

L'ecstasy est consommé par 43 (12,46%) participants. Au cours des 12 derniers mois, 22 (6,38%) en ont consommé une à trois fois. Le contexte principal de consommation est le milieu festif pour 43 (12,46%) d'entre eux, un participant a consommé seul. Parmi les participants qui ont déjà consommé de l'ecstasy, 10 (23,26%) souhaitent consommer pour la désinhibition, 8 (18,60%) pour la recherche de sensation et 7 (16,28%) pour le plaisir.

Les amphétamines sont consommées par 21 (6,09%) participants. Au cours des 12 derniers mois, 6 (1,74%) en ont consommé une à trois fois. Le contexte principal de consommation est le milieu festif pour 20 (5,80%) d'entre eux et un participant en a consommé seul. Parmi les participants qui ont déjà consommé des amphétamines, 12 (57,14%) souhaitent consommer pour la recherche de sensations.

Les NSP psychostimulantes sont consommées par 6 (1,74%) participants. Au cours des 12 derniers mois, 3 (0,87%) en ont consommé une à trois fois. Le contexte principal de consommation est le milieu festif pour 4 (1,16%) d'entre eux et deux participants en ont consommé seul. Parmi les participants qui ont déjà consommé des NSP psychostimulantes, 2 (40%) souhaitent consommer pour la recherche de sensations.

La cocaïne est consommée par 44 (12,75%) participants. Au cours des 12 derniers mois, 18 (5,22%) en ont consommé une à trois fois. Le contexte principal de consommation est le milieu festif pour 43 (12,46%) d'entre eux, un participant a consommé seul et un participant a consommé au travail. Parmi les participants qui ont déjà consommé de la cocaïne, 16 (38,10%) souhaitent consommer pour l'énergie procurée.

Les inhalants volatiles sont consommés par 87 (25,22%) participants. Au cours des 12 derniers mois, 33 (9,57%) en ont consommé une à trois fois. Le contexte principal de consommation est le milieu festif pour 84 (24,35%) d'entre eux et 5 (1,45%) en ont consommé seul. Parmi les participants qui ont déjà consommé des inhalants volatiles, 25 (30,12%) souhaitent en consommer pour la joie, 25 (30,12%) pour aucune raison et 11 (13,25%) pour le lien social.

Le protoxyde d'azote est consommé par 59 (17,10%) participants. Au cours des 12 derniers mois, 24 (6,96%) en ont consommé une à trois fois. Le contexte principal de consommation est le milieu festif pour 56 (16,23%) d'entre eux, un participant en a consommé seul et un participant en a

consommé au travail. Parmi les participants qui ont déjà consommé du protoxyde d'azote, 26 (46,43%) souhaitent en consommer pour la joie procurée et 13 (23,21%) pour aucune raison.

L'héroïne est consommée par 3 (0,87%) participants. Au cours des 12 derniers mois, un participant en a consommé une à trois fois. Le contexte principal de consommation est le milieu festif pour 3 (0,87%) des participants. Parmi les participants qui ont déjà consommé de l'héroïne, 2 (66,67%) ne souhaitent pas en consommer à nouveau et un participant souhaite en consommer pour l'énergie procurée.

Le crack est consommé par un participant. Au cours des 12 derniers mois, aucun participant n'en a consommé. Le contexte principal de consommation est seul chez soi pour un des participants. Aucun participant ne souhaite consommer du crack dans le futur.

Les NSP opioïdes sont consommées par 17 (4,93%) participants. Au cours des 12 derniers mois, 8 (2,32%) en ont consommé une à trois fois. Le contexte principal de consommation est seul chez soi pour 13 (3,77%) d'entre eux, ils sont 3 (0,87%) à consommer en milieu festif et un participant en a consommé au travail. Parmi les participants qui ont déjà consommé des NSP opioïdes, 12 (75%) souhaitent en consommer pour leurs effets thérapeutiques et 3 (18,75%) pour la relaxation.

La kétamine est consommée par 20 (5,80%) participants. Au cours des 12 derniers mois, 6 (1,74%) en ont consommé une à trois fois. Le contexte principal de consommation est le milieu festif pour 20 (5,80%) d'entre eux et 2 participants ont consommé seul. Parmi les participants qui ont déjà consommé de la kétamine, 4 (20%) souhaitent en consommer pour le plaisir, 4 (20%) pour aucune raison et 2 (10%) pour le changement de perception.

Le LSD est consommé par 14 (4,06%) participants. Au cours des 12 derniers mois, 5 (1,45%) en ont consommé une à trois fois. Le contexte principal de consommation est le milieu festif pour 14 (4,06%) d'entre eux et un participant en a consommé seul. Parmi les participants qui ont déjà consommé du LSD, 6 (46,15%) souhaitent en consommer pour le changement de perception, 2 (15,38%) pour la recherche de sensation et 2 (15,38%) pour le lien social.

Les NSP hallucinogènes sont consommées par 7 (2,03%) participants. Au cours des 12 derniers mois, 3 (0,87%) en ont consommé une à trois fois. Le contexte principal de consommation est le milieu festif pour 5 (1,45%) d'entre eux et 2 (0,58%) ont consommé seul. Parmi les participants qui ont déjà consommé des NSP hallucinogènes, 4 (57,14%) souhaitent en consommer pour leurs effets spirituels et 2 (28,57%) n'ont aucune raison d'en consommer dans le futur.

Le GHB est consommé par 5 (1,45%) participants. Au cours des 12 derniers mois, un participant en a consommé quatre à dix fois. Le contexte principal de consommation est le milieu

festif pour 5 (1,45%) d'entre eux. Parmi les participants qui ont déjà consommé du GHB, 4 (80%) ne souhaitent pas en consommer dans le futur et un participant souhaite en consommer pour le lien social.

Le GBL est consommé par 2 (0,58%) participants. Au cours des 12 derniers mois, un participant en a consommé quatre à dix fois. Le contexte principal de consommation est le milieu festif pour 2 (0,58%) d'entre eux. Parmi les participants qui ont déjà consommé du GBL, un participant souhaite en consommer pour le lien social et un autre participant ne souhaite pas en consommer dans le futur.

Les NSP dissociatives ont déjà été consommées par un participant. Au cours des 12 derniers moi, ce participant n'en a pas consommé. Le contexte principal de consommation était le milieu festif. Le participant qui a déjà consommé des NSP dissociatives souhaite en consommer pour la recherche de sensations.

Des médicaments non prescrits ont déjà été consommés par 13 (3,77%) participants. Par exemple, du Xanax était consommé par 5 (41,66%) des participants. Au cours des 12 derniers mois, 5 (1,45%) en ont consommé une à trois fois. Le contexte principal de consommation est le milieu festif pour 8 (2,32%) d'entre eux et 6 (1,74%) en ont consommé seul. Parmi les participants qui ont déjà consommé des médicaments non prescrits, 3 (23,08%) souhaitent en consommer pour la relaxation, 3 (23,08%) pour le côté thérapeutique et 3 (23,08%) ne souhaitent pas en consommer dans le futur.

Substances	N	Contexte	Satisfaction
Alcool	329	Festif	78,42 %
Cannabis	205	Festif	56,58 %
Cannabinoïdes	19	Festif	47,37 %
Ecstasy	43	Festif	79,07 %
Amphétamines	21	Festif	61,90 %
NSP psychostimulantes	6	Festif	83,33 %
Cocaïne	44	Festif	65,91 %
Inhalants volatiles	87	Festif	47,12 %
Protoxyde d'azote	59	Festif	66,1 %
Héroïne	3	Festif	66,67 %
Crack	1	Seul	100 %

Substances	N	Contexte	Satisfaction
NSP opioïdes	17	Seul	82,36 %
Kétamine	20	Festif	80 %
LSD	14	Festif	57,15 %
NSP hallucinogènes	7	Festif	85,72 %
GHB	5	Festif	0 %
GBL	2	Festif	0 %
NSP dissociatives	1	Festif	100 %
Médicaments non prescrits	13	Festif	61,54 %

Tableau 1. Synthèse du questionnaire de consommation

32 (9,28%) participants affirment avoir déjà consommé d'autres substances que celles citées dans notre étude.

Concernant la polyconsommation, 106 (30,72%) affirment avoir consommé simultanément plusieurs substances psychoactives au cours des 12 derniers mois. Parmi ces participants, 77 (72,63%) ont ce comportement moins d'une fois par mois, 16 (15,10%) une à trois fois par mois et 13 (12,25%) une fois par semaine ou plus.

Les mélanges les plus fréquents vont de 2 à 3 substances pour 78 (82,98%), 11 (11,70%) mélangent 2 substances dont une NSP et 5 (5,32%) mélangent 3 substances dont une NSP.

5. Questionnaire sur les attentes d'effets

Concernant les effets attendus de la consommation, 268 (77,68%) participants se sont basés sur leur propre consommation, tandis que 77 (22,32%) se sont basés sur ce qu'ils imaginaient d'une consommation. Voici la répartition des substances choisies par nos participants pour répondre au questionnaire sur les effets attendus :

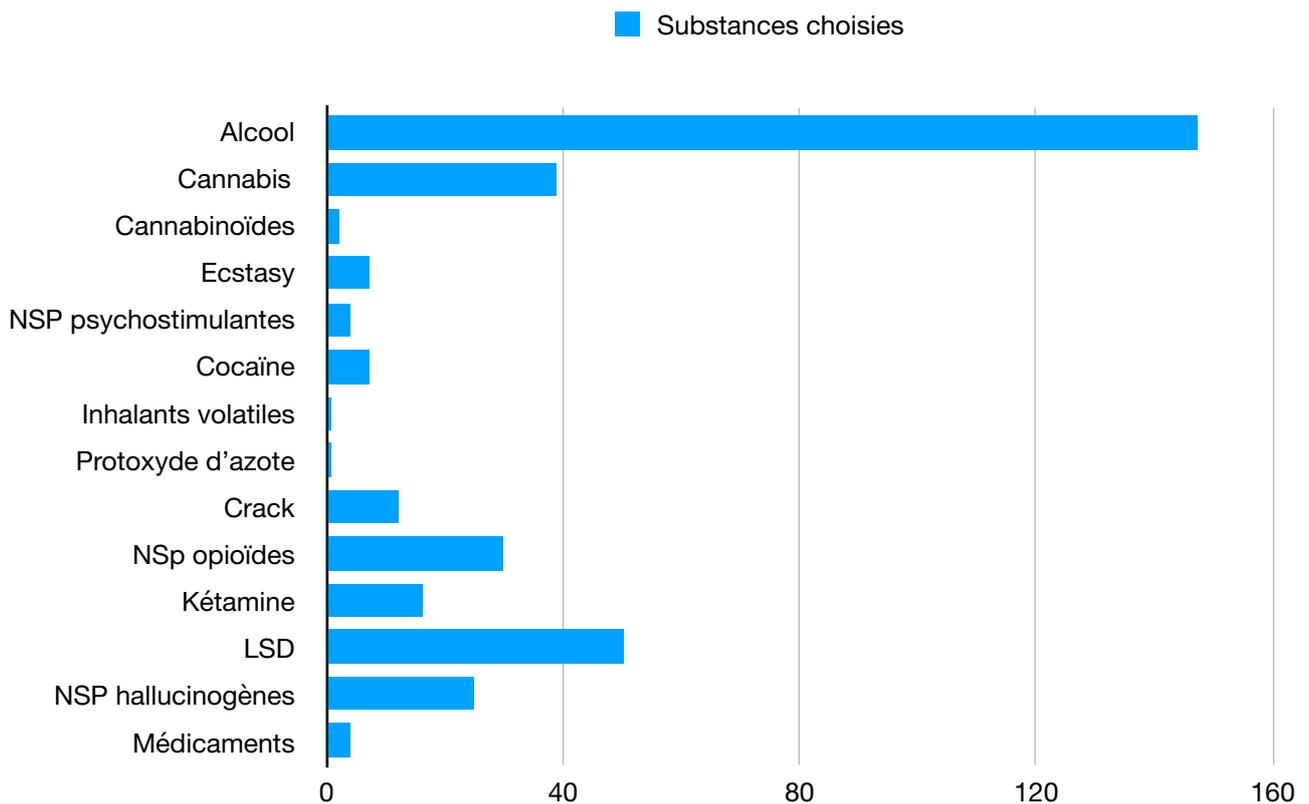


Figure 5. Répartition des substances choisies pour le questionnaire des attentes d'effets

Aussi, voici les scores moyens obtenus pour chaque échelle du test. L'échelle CINE obtient une moyenne de 34,23 (écart-type = 9.14), l'échelle RSF obtient une moyenne de 29,27 (écart-type = 6.00), l'échelle PEC obtient une moyenne de 18,37 (écart-type = 4.21) et l'échelle NBE obtient une moyenne de 13,03 (écart-type = 3.67).

6. Questionnaire des Réduction des Risques

Concernant la RDR, 82 (23,77%) participants connaissent le mouvement de RDR. En moyenne, nos participants n'ont jamais entendu parler de la RDR ou rarement (moyenne = 0,40 ; écart-type = 0.79). 294 (85,22%) participants ne savent pas qu'il existe des acteurs en RDR, contre 51 (14,78%) qui connaissent. Parmi ceux qui connaissent l'existence des acteurs en RDR, ils ne les rencontrent pas ou rarement (moyenne = 0,29 ; écart-type = 0.70). La majorité de nos participants n'ont donc jamais rencontré d'acteurs en RDR (56,87%). Mais le milieu où ils sont le plus présent est le milieu festif (23,08%), puis en milieu scolaire (7,13%) et enfin en rue (5,48%). Sur l'ensemble des variables évaluant les connaissances de la RDR, notre échantillon obtient une

moyenne de 11,75 (écart-type = 2.74) sur un total de 17. Le score minimum est de 0 et le maximum est de 17. La fréquence moyenne des comportements associés aux connaissances est de 6,67 (écart-type = 7.81), sur un total de 68. La fréquence minimum est de 0 et la maximal est de 30. Au niveau de l'adhérence personnelle des participants aux comportements de RDR, ils se situent entre rarement et parfois (moyenne = 1,80 ; écart-type = 1.54). Cependant, ils sont majoritairement d'accord pour dire que les jeunes devraient adhérer plus souvent, voire toujours à ce type de comportement (moyenne = 3,38 ; écart-type = 0,98). Huit de nos participants disent avoir eu recours à d'autres types d'interventions en RDR que celles citées, par exemple un participant a fait parti d'un groupe de parole. Hormis cela, on voit apparaître la prévention scolaire, la consommation responsable et les comportements à risque qui sont des notions qui correspondent déjà à ce que nous avons évoqué au travers de notre questionnaire. Concernant les besoins en matière de RDR, nos participants estiment majoritairement qu'il faut renforcer le mouvement par de la sensibilisation (18,83%), des interventions scolaires (16,40%), plus de visibilité (13,68%) et plus d'encadrement (10,64%). On peut remarquer que seulement 3,33% des participants estiment qu'il manque des intervenants en RDR dans le milieu festif. Une grande partie (19,44%) ne sais pas ce qui pourrait être amélioré.

7. Questionnaire Covid-19

Concernant l'impact de la crise sanitaire liée au Covid-19, 87 (46,52%) participants affirment que leur consommation a diminué, 51 (27,27%) que leur consommation a augmenté et pour 49 (26,20%) d'entre eux elle n'aurait pas été impacté. Pour le groupe de participants qui a vu sa consommation diminuer, ce changement est perçu comme étant positif pour 73 (83,91%) d'entre eux. Pour nos participants, les explicateurs de cette diminution sont l'absence de fête (83,61%), la solitude (6,56%) et la prise de conscience (6,56%).

Pour le groupe de participants qui a vu sa consommation inchanger, la crise sanitaire ne représente aucun impact pour 26 (59,09%), mais est vue comme négative pour 11 (25%) autres.

Enfin pour le groupe de participant qui a vu sa consommation augmenter, ce changement est perçu négativement par 46 (92%) d'entre eux. Pour nos participants, les explicateurs de cette augmentation sont la solitude (31,58%), le stress (31,58%) et l'augmentation du temps libre (21,05%).

	Âge	Sexe	BET	LIT	COT	CONSPT	CINE	RSF	PEC	NBE	RDRCTr	RDRFTr
Âge	1.000											
Sexe	0.00058 0.9915	1.000										
BET	0.04482 0.4093	-0.14836 0.0061	1.000									
LIT	0.10790 0.0465	-0.13585 0.0120	0.03485 0.5212	1.000								
COT	0.21607 <.0001	-0.19998 0.0002	-0.11026 0.0419	0.15578 0.0039	1.000							
CONSPT	0.20128 0.0002	-0.18479 0.0006	-0.07440 0.1705	0.15023 0.0054	0.91168 <.0001	1.000						
CINE	-0.06826 0.2087	-0.09549 0.0783	-0.12323 0.0229	0.07424 0.1714	-0.19970 0.0002	-0.17575 0.0011	1.000					
RSF	-0.06876 0.2053	0.01729 0.7504	-0.21239 <.0001	0.07272 0.1803	0.18004 0.0008	0.11439 0.0347	0.25975 <.0001	1.000				
PEC	0.06220 0.2520	-0.04393 0.4188	-0.13051 0.0159	0.15540 0.0040	0.33468 <.0001	0.29246 <.0001	0.22805 <.0001	0.53296 <.0001	1.000			
NBE	-0.10656 0.0493	0.00000 1.0000	-0.07725 0.1546	-0.00026 0.9962	-0.21507 <.0001	-0.18762 0.0005	0.51729 <.0001	0.27650 <.0001	0.29747 <.0001	1.000		
RDRCTr	0.07910 0.1449	-0.05355 0.3242	-0.07720 0.1549	0.15660 0.0037	0.29535 <.0001	0.22706 <.0001	-0.05670 0.2964	0.07801 0.1506	0.11191 0.0389	-0.07384 0.1737	1.000	
RDRFTr	0.09318 0.0858	-0.12829 0.0178	-0.12678 0.0192	0.17147 0.0015	0.66769 <.0001	0.53843 <.0001	-0.11056 0.0413	0.24623 <.0001	0.34314 <.0001	-0.20251 0.0002	0.43163 <.0001	1.000

Tableau 2. Matrice de corrélation

Légende de la matrice :

BET = bien-être

LIT = connaissances sur les NSP

COT = consommations

CONSPT = consommation de NSP

CINE = attente d'effet « altération cognitive et effets négatifs »

RSF = attente d'effet « relaxation et facilitation sociale »

PEC = attente d'effet « amélioration perceptive et craving »

NBE = attente d'effet « effets comportementaux négatifs »

RDRCTr = connaissances des comportements de RDR

RDRFTr = fréquences d'application des comportements de RDR

Nous pouvons observer grâce à la matrice de corrélation ci-dessus que certaines variables sont corrélées entre elles. Notamment le score moyen de connaissances sur les NSP qui est positivement corrélé à la consommation de nouvelles substances ($r=0,1501$; $p<0.0054$). Les connaissances sur les NSP sont aussi corrélées positivement à l'attente d'effet d'amélioration perceptive et craving ($r=0,1553$; $p<0.0040$). Enfin, les connaissances sur les NSP sont aussi corrélées positivement avec le score moyen de connaissance des pratiques de RDR ($r=0,1565$; $p<0.0037$) et la fréquence d'application de ces comportements ($r=0,1715$; $p<0.0015$). Autre résultat intéressant, nous pouvons observer que la consommation de NSP est corrélée positivement avec l'âge des participants ($r=0,2013$; $p<0.0002$) et aussi avec le sexe ($r=-0,1848$; $p<0.0006$), ainsi les hommes consomment plus de NSP que les femmes (1=homme 2=femme). La consommation de NSP est aussi corrélée positivement avec le score moyen des connaissances des comportements de RDR ($r=0,2271$; $p<0.0001$) et la fréquence de ces comportements ($r=0,5383$; $p<0.0001$), et aussi avec les attentes d'effets positifs telles que la relaxation et la facilitation sociale ($r=0,1144$; $p<0.0347$) et l'amélioration perceptive et le craving ($r=0,2925$; $p<0.0001$). Cependant, la consommation de NSP est corrélée négativement avec les attentes d'effets négatifs telles que l'altération cognitive et les effets négatifs ($r=-0,1758$; $p<0.0011$) et les effets comportementaux négatifs ($r=-0,1875$; $p<0.0005$).

Résultats concernant les hypothèses

H1. Les niveaux de connaissances des nouvelles substances psychoactives et des principes de réduction des risques sont associés à la consommation de nouvelles substances psychoactives.

Avant de tester cette hypothèse, nous avons vérifié la normalité des données que nous avons utilisées. Ce sont les scores de connaissances dans le domaine des NSP et de la RDR, ainsi que le total de consommation de NSP. Nous avons utilisé le test de Shapiro-Wilk qui est adéquat pour les échantillons inférieurs à 2000 participants. Ci-dessous les résultats obtenus.

	Statistique		Valeur de P	
Connaissances NSP	W	0,9796	Pr < W	< 0.0001
Connaissances RDR	W	0,9066	Pr < W	< 0.0001
Consommation de NSP	W	0,5657	Pr < W	< 0.0001

Tableau 3. Tests de Shapiro-Wilk des variables connaissances des NSP et de la RDR, et consommation de NSP.

Nous obtenons une probabilité de dépassement inférieure à 0,05 ce qui nous amène à rejeter la normalité des données pour ces trois variables. Les résultats obtenus auprès des participants concernant les connaissances sur les NSP et la RDR ainsi que la consommation de NSP ne sont donc pas distribuées normalement.

Nous allons maintenant tester l'association des variables connaissances sur les NSP et la RDR avec la consommation de NSP. Pour cela, nous allons réaliser une régression multiple. Nous obtenons les résultats suivants :

	B	Valeur de F	Pr > F
Constante	-1,8063		
Connaissances NSP	0,0211	4,74	< 0.0301

	B	Valeur de F	Pr > F
Connaissance RDR	0,0856	15,44	< 0.0001

Tableau 4. Régression multiple des variables connaissances sur les NSP et la RDR sur la variable consommation de NSP.

Le modèle obtenu pour cette régression multiple est satisfaisant : $F(2,342)=11,78$; $p<.0001$; $R\text{-carré}=0,0645$. Nous obtenons un résultat significatif, ce qui nous permet de rejeter l'hypothèse nulle. Ainsi le modèle explicatif est pertinent de sorte que de bonnes connaissances sur les NSP et de bonnes connaissances sur les principes de RDR seraient prédictives d'une plus grande consommation de NSP.

Suite à ces résultats, nous avons décidé de réaliser une analyse statistique complémentaire afin de comparer le groupe consommateur de NSP avec le groupe non-consommateur de NSP qui comprend les personnes consommatrices d'autres substances mais également celles qui ne consomment aucune substance. Pour cela nous avons réalisé un test de Student. Nous avons obtenu les résultats suivants :

- L'homogénéité des variances n'étant pas respectée : $F(240,103)=1,22$; $p<0.2166$. Nous utilisons la méthode « Pooled » et obtenons les valeurs suivantes : $t(343)=-2,96$; $p<0.0033$. La probabilité de dépassement étant inférieure à 0,05 nous rejetons l'hypothèse d'égalité des moyennes entre le groupe consommateur de NSP et le groupe non-consommateur. Plus précisément, le groupe consommateur de NSP possède de meilleures connaissances sur les substances que le groupe non-consommateur.

- L'homogénéité des variances n'étant pas respectée : $F(240,103)=1,03$; $p<0.8828$. Nous utilisons la méthode « Pooled » et obtenons les valeurs suivantes : $t(343)=-3,25$; $p<0.0013$. La probabilité de dépassement étant inférieure à 0,05 nous rejetons l'hypothèse d'égalité des moyennes entre le groupe consommateur de NSP et le groupe non-consommateur. Plus précisément, le groupe consommateur de NSP possède de meilleures connaissances sur les pratiques de RDR que le groupe non-consommateur.

	N	Connaissances sur les NSP		Connaissances des principes de RDR	
		Moyenne	Écart-type	Moyenne	Écart-type
Non consommateur de NSP	241	64,12	5.94	11,43	2.72
Consommateur de NSP	104	66,26	6.55	12,46	2.69

Tableau 5. Moyennes et écart-type des scores de connaissances sur les NSP et la RDR selon la consommation de NSP.

H2. Avoir de bonnes connaissances sur les nouvelles substances psychoactives et sur les pratiques de réduction des risques sont associés à des attentes d'effets positifs liées à la consommation.

Avant de tester cette hypothèse, nous avons vérifié la normalité des données pour les facteurs évaluant « la relaxation et la facilitation sociale » et « l'amélioration perceptive et le craving » liés aux attentes d'effets. La normalité des variables connaissances sur les NSP et la RDR étant déjà vérifiées. Nous avons utilisé le test de Shapiro-Wilk qui est adéquat pour les échantillons inférieurs à 2000 participants. Ci-dessous les résultats obtenus.

	Statistique		Valeur de P	
	W		Pr < W	
Relaxation et facilitation sociale	W	0,9656	Pr < W	< 0.0001
Amélioration perceptive et craving	W	0,9816	Pr < W	< 0.0001

Tableau 6. Résultats aux tests de Shapiro-Wilk pour les variables d'attentes d'effets « relaxation et facilitation sociale » et « amélioration perceptive et craving ».

Nous obtenons une probabilité de dépassement inférieure à 0,05 pour les variables évaluant les attentes d'effets positifs, ce qui nous amène à rejeter la normalité des données pour cet ensemble.

Nous allons maintenant tester l'association existant entre les deux variables connaissances des NSP et connaissances des principes de RDR sur les facteurs d'attentes d'effets positifs : « relaxation et facilitation sociale » et « amélioration perceptives et craving ». Pour cela nous allons réaliser une régression multiple. Les résultats obtenus sont présentés ci-dessous.

Le modèle obtenu pour la régression multiple des scores de connaissances sur les NSP et des connaissances en RDR sur les attentes positives de type « relaxation et facilitation sociale », obtient une probabilité de dépassement supérieur à 0,05. Ce qui nous amène à tolérer l'hypothèse nulle pour cette association. $F(2,342)=1,72$; $p<0.1812$; $R\text{-carré}=0,0098$.

Le modèle obtenu pour la régression multiple des scores de connaissances sur les NSP et des connaissances en RDR sur les attentes positives de type « amélioration perceptives et craving » est satisfaisant : $F(2,342)=5,57$; $p<0.0042$; $R\text{-carré}=0,0314$. La probabilité de dépassement est inférieure à 0,05 ce qui nous permet de rejeter l'hypothèse nulle. Nous pouvons conclure qu'au plus les participants possèdent de connaissances sur les NSP, au plus ils projettent des attentes positives de type amélioration perceptives et craving. Cependant, nous ne pouvons pas inclure la variable connaissance des principes de RDR dans cette interprétation à cause de sa probabilité de dépassement supérieur à 0,05.

	B	Valeur de F	Pr > F
Constante	10,6178		
Connaissances des NSP	0,0943	6,62	< 0.0105
Connaissances en RDR	0,1391	2,83	0.0935

Tableau 7. Régression multiple des variables connaissances des NSP et de la RDR sur la variable attente d'effets d'amélioration perceptives et craving.

H3. Avoir de bonnes connaissances sur les nouvelles substances psychoactives et sur les pratiques de réduction des risques impactent la fréquence des comportements de réduction des risques.

Avant de tester cette hypothèse, nous avons vérifié la normalité des données issues de la variable fréquence des comportements de RDR. Les scores de connaissances dans le domaine des NSP et de la RDR ont déjà été vérifié auparavant et ne suivent pas la loi normale. Nous avons utilisé le test de Shapiro-Wilk qui est adéquat pour les échantillons inférieurs à 2000 participants. Ci-dessous les résultats obtenus.

	Statistique		Valeur de P	
	W		Pr < W	
Fréquence des comportements de RDR		0,8094		< 0.0001

Tableau 8. Résultats aux tests de Shapiro-Wilk pour la variable fréquence des comportements de RDR.

Nous obtenons une probabilité de dépassement inférieure à 0,05 pour l'ensemble des variables utilisées. Ainsi nous rejetons l'hypothèse de normalité et pouvons conclure que les données ne sont pas distribuées selon la loi normale.

Afin de répondre à notre hypothèse nous allons réaliser une régression multiple pour observer l'impact d'un bon niveau de connaissance des NSP et en RDR sur la fréquence d'application des comportements associés à la réduction des risques. Ci-dessous les résultats.

	B	Valeur de F	Pr > F
Constante	-24,3862		
Connaissances des NSP	0,1781	6,86	< 0.0093
Connaissances en RDR	1,6292	59,09	< 0.0001

Tableau 9. Résultats de la régression multiple des variables connaissances des NSP et de la RDR sur la variable fréquence d'application des comportements de RDR.

Le modèle obtenu de la régression multiple est satisfaisant : $F(2,313)=35,99$; $p<.0001$; $R\text{-carré}=0,1869$. Ainsi, au plus les participants ont de bonnes connaissances sur les nouvelles substances et sur les comportements de réduction des risques, au plus ils appliquent ces mêmes comportements de réduction des risques.

H4. Le niveau de bien-être a un impact sur le type d'attente des effets.

Avant de tester cette hypothèse, nous avons vérifié la normalité des données que nous avons utilisées, soit le score de bien-être et les 4 facteurs des attentes d'effets. Nous avons utilisé le test de Shapiro-Wilk qui est adéquat pour les échantillons inférieurs à 2000 participants. Ci-dessous les résultats obtenus.

	Statistique		Valeur de P	
Bien-être	W	0,9868	Pr < W	< 0.0031
Altération cognitive et effets négatifs	W	0,9935	Pr < W	0.1428
Relaxation et facilitation sociale	W	0,9656	Pr < W	< 0.0001
Amélioration perceptives et craving	W	0,9816	Pr < W	< 0.0002
Effets comportementaux négatifs	W	0,9870	Pr < W	< 0.0035

Tableau 10. Résultats aux tests de Shapiro-Wilk pour la variable bien-être et les quatre facteurs d'attente d'effets.

Nous obtenons une probabilité de dépassement inférieure à 0,05 pour la variable bien-être et pour les facteurs « relaxation et facilitation sociale », « amélioration perceptives et craving » et « effets comportementaux négatifs ». Seul le facteur « altération cognitive et effets négatifs » suit une distribution normale dans notre échantillon. Cependant, nous devons considérer que nos données ne suivent pas la loi normale et ainsi rejeter l'hypothèse de normalité.

Pour tester notre hypothèse nous allons réaliser des régressions linéaires simples, reprenant chaque facteur des attentes d'effets afin de tester l'impact du bien-être sur ceux-ci.

- Le modèle linéaire obtenu pour le facteur « altération cognitive et effets négatifs » est satisfaisant : $F(1,343)=5,94$; $p<0.0153$; $R\text{-carré}=0,0169$. Nous rejetons l'hypothèse nulle, donc plus le score obtenu au questionnaire de bien-être est bas, plus les participants ont des attentes d'effets de type altération cognitive et effets négatifs.

	B	Valeur de F	Pr > F
Constante	37,4567		
Bien-être	-0,0651	5,94	< 0.0153

Tableau 11. Régression linéaire du bien-être sur les attentes d'effets de type altération cognitive et effets négatifs.

- Le modèle linéaire obtenu pour le facteur « relaxation et facilitation sociale » est satisfaisant : $F(1,343)=15,93$; $p<.0001$; $R\text{-carré}=0,0444$. Nous rejetons l'hypothèse nulle, ainsi plus le score obtenu au questionnaire de bien-être est bas, plus les participants ont des attentes d'effets de type relaxation et facilitation sociale.

	B	Valeur de F	Pr > F
Constante	32,6779		
Bien-être	-0,0690	15,93	< 0.0001

Tableau 12. Régression linéaire du bien-être sur les attentes d'effets de type relaxation et facilitation sociale.

- Le modèle linéaire obtenu pour le facteur « amélioration perceptives et craving » est satisfaisant : $F(1,343)=5,27$; $p<0.0222$; $R\text{-carré}=0,0150$. Nous rejetons l'hypothèse nulle, ainsi plus le score obtenu au questionnaire de bien-être est bas, plus les participants ont des attentes d'effets de type amélioration perceptives et craving.

	B	Valeur de F	Pr > F
Constante	19,7674		
Bien-être	-0,0283	5,27	< 0.0222

Tableau 13. Régression linéaire du bien-être sur les attentes d'effets de type amélioration perceptive et craving.

- Le modèle linéaire obtenu pour le facteur « effets comportementaux négatifs » n'est pas satisfaisant : $F(1,343)=2,19$; $p<0.1401$; $R\text{-carré}=0,0062$. Nous devons tolérer l'hypothèse d'égalité des moyennes.

Suite aux résultats obtenus, nous avons souhaité vérifier le lien existant entre le bien-être et la consommation de NSP au sein de notre échantillon. Pour cela, nous allons réaliser une régression linéaire simple pour explorer l'impact du bien-être sur la consommation de NSP.

Nous obtenons la régression suivante : $F(1,343)=1,72$; $p<0.1899$; $R\text{-carré}=0,0050$. Le modèle obtenu n'est pas pertinent, la probabilité de dépassement est supérieure au seuil de 0,05 ainsi nous devons tolérer l'hypothèse nulle. Selon ce modèle de régression linéaire, le bien-être n'explique pas la consommation de NSP.

H5. Les attentes d'effets impactent le niveau de satisfaction.

Avant de tester cette hypothèse, nous avons vérifié la normalité des données que nous avons utilisées, soit les scores de satisfaction de la consommation. Pour ce faire nous avons dû sélectionner certaines substances, pour pouvoir faire des analyses avec suffisamment de puissance. Nous avons choisi parmi les NSP celles qui possédaient le plus d'observations : les cannabinoïdes, l'ecstasy, les amphétamines, le protoxyde d'azote, les NSP opioïdes et la kétamine. Nous avons utilisé le test de Shapiro-Wilk qui est adéquat pour les échantillons inférieurs à 2000 participants. Ci-dessous les résultats obtenus.

	Statistique		Valeur de P	
	W		Pr < W	
Satisfaction cannabinoïdes	W	0,8692	Pr < W	< 0.0140
Satisfaction ecstasy	W	0,7720	Pr < W	< 0.0001
Satisfaction amphétamines	W	0,7065	Pr < W	< 0.0001
Satisfaction protoxyde d'azote	W	0,7995	Pr < W	< 0.0001
Satisfaction NSP opioïdes	W	0,6998	Pr < W	< 0.0001
Satisfaction kétamine	W	0,7220	Pr < W	< 0.0001

Tableau 14. Résultats des tests Shapiro-Wilk pour les variables de satisfaction.

Nous obtenons une probabilité de dépassement inférieure à 0,05 pour toutes les variables évaluant la satisfaction. La normalité des données des quatre facteurs d'attentes d'effets étant déjà testée, la majorité de nos données comprises dans notre échantillon ne suivent pas une distribution normale.

Nous allons maintenant tester l'influence des attentes d'effets sur la satisfaction de la consommation de NSP. Comme précisé ci-dessus, nous analyserons seulement les satisfactions pour les substances qui possèdent un nombre d'observations suffisantes. Pour cela, nous allons réaliser six régressions multiples, chacune correspondant à la satisfaction de la consommation d'une NSP. Les résultats sont présentés ci-dessous.

- Le modèle de régression multiple obtenu pour la satisfaction de la consommation de cannabinoïdes n'est pas significatif : $F(4,14)=0,11$; $p<0.9784$; $R\text{-carré}=0,0295$. Nous devons tolérer l'hypothèse nulle car la probabilité de dépassement est supérieure à 0,05.
- Le modèle de régression multiple obtenu pour la satisfaction de la consommation d'ecstasy est significatif : $F(4,38)=6,62$; $p<0.0004$; $R\text{-carré}=0,4106$. Nous rejetons l'hypothèse nulle et pouvons conclure que le fait d'avoir peu d'attentes d'effets de type « altération cognitive et effets négatifs » et en contrepartie avoir plus d'attentes d'effets de type « relaxation et facilitation sociale » semble être explicateur d'une plus grande satisfaction de la consommation d'ecstasy.

	B	Valeur de F	Pr > F
Constante	0,6949		
Altération cognitive et effets négatifs	-0,0326	3,97	< 0.0535
Relaxation et facilitation sociale	0,1460	19,20	< 0.0001
Amélioration perceptive et craving	-0,0033	0,01	0.9318
Effets comportementaux négatifs	-0,0188	0,15	0.7052

Tableau 15. Régression multiple des variables d'attentes d'effets sur la satisfaction de la consommation d'ecstasy.

- Le modèle de régression multiple obtenu pour la satisfaction de la consommation d'amphétamines est significatif : $F(4,16)=4,22$; $p<.0161$; $R\text{-carré}=0,5133$. Nous rejetons l'hypothèse nulle et pouvons conclure que le fait d'avoir peu d'attentes d'effets de type « altération cognitive et effets négatifs » et en contrepartie avoir plus d'attentes d'effets de type « relaxation et facilitation sociale » semble être explicateur d'une plus grande satisfaction de la consommation d'amphétamines.

	B	Valeur de F	Pr > F
Constante	0,4028		
Altération cognitive et effets négatifs	-0,0565	8,76	< 0.0092
Relaxation et facilitation sociale	0,0908	5,72	< 0.0294
Amélioration perceptive et craving	0,0629	1,65	0.2168
Effets comportementaux négatifs	0,0249	0,17	0.6836

Tableau 16. Régression multiple dans variables d'attentes d'effets sur la satisfaction de la consommation d'amphétamines.

- Le modèle de régression multiple obtenu pour la satisfaction de la consommation de protoxyde d'azote n'est pas significatif : $F(4,54)=2,27$; $p<0,0733$; $R\text{-carré}=0,1441$. Nous devons tolérer l'hypothèse nulle.
- Le modèle de régression multiple obtenu pour la satisfaction de la consommation de NSP opioïdes n'est pas significatif : $F(4,12)=1,86$; $p<0,1824$; $R\text{-carré}=0,3827$. Nous devons tolérer l'hypothèse nulle.
- Le modèle de régression multiple obtenu pour la satisfaction de la consommation de kétamine n'est pas significatif : $F(4,15)=0,24$; $p<0,9118$; $R\text{-carré}=0,0598$. Nous devons tolérer l'hypothèse nulle.

Résultats concernant les entretiens qualitatifs

Avant de passer à l'analyse transversale des entretiens, nous allons d'abord résumer de façon individuelle les quatre entretiens. Les entretiens complets sont disponibles en annexes confidentielles.

- Premier entretien

Ce participant est un homme âgé de 29 ans. Il a consommé sur une période d'un an à partir de ses 25 ans, il est actuellement ex-consommateur. Il consommait du cannabis, de l'ecstasy, de la cocaïne, du speed, de la MDMA et de la kétamine. Suite au décès de sa mère il a eu envie de penser à autre chose et découvrir de nouvelles sensations, c'est ainsi qu'il s'est rapproché des drogues. Il a été facile pour lui de commencer car tout son entourage consommait, y compris sa petite amie. Lorsqu'il me parle de sa consommation de kétamine il semblerait qu'elle lui permette de se sentir mieux avec lui-même. Quand nous abordons le choix des drogues, j'apprends qu'il était aussi vendeur, donc sa consommation dépendait en partie de ce qu'il vendait. Mais globalement, le choix semblait se faire en fonction de la disponibilité. Selon lui, les effets produits par les drogues n'avaient pas une grande importance, cela devenait automatique, voire nécessaire lors des soirées techno auxquelles il se rendait. L'amusement n'était pas le même sans substance. Lorsque nous parlons de son niveau de connaissance, au début de sa consommation il ne savait rien, il a fait beaucoup d'erreurs qui lui ont fait vivre de mauvaises expériences. Il se renseignait parfois et accordait une grande importance à la connaissance sur les substances mais selon lui il est très difficile d'être certain des informations que l'on trouve. Il dit avoir un sentiment de responsabilité envers ses acheteurs, donc il leur communiquait de l'information. Au-delà de ça, il n'a jamais vraiment eu à rechercher de l'information par lui-même. Tout les savoirs se transmettaient lors de conversations entre amis. Sur sa courte période de consommation, il a vu sa consommation évoluer avec de moins en moins de prise de risques. Il ne fait pas de lien entre son niveau de connaissance et l'évolution de sa consommation, car sa consommation a changé principalement suite à l'introspection qu'il a pu faire sur lui-même. De primes abords il dit ne pas connaître le concept de réduction des risques mais il connaît beaucoup de comportements associés. Il me cite en exemple la SCMR de Liège comme lieu de réduction des risques.

- Deuxième entretien

Ce participant est un homme âgé de 23 ans, il ne consomme plus de substances depuis quelques mois. Ses consommations étaient axées vers le cannabis, l'ecstasy, la MDMA, la kétamine et le 3MMTC. Il a commencé à consommer lors d'une soirée techno, puis appréciant les effets procurés, et les liens sociaux que cela lui permettait de développer il a continué. Quand il me parle de sa consommation de NSP il appuie beaucoup sur sa volonté d'être proche des autres et de partager une expérience commune, il semble avoir besoin du lien et n'apprécie pas trop lorsque les substances le rendent moins conscient. Pour choisir ses substances il pense en premier à l'effet qu'il pourra obtenir et la transparence du produit, c'est-à-dire savoir ce qu'il consomme. Pour cela il se renseigne sur des sites qui répertorient les différentes marques de produits afin d'avoir une idée sur la composition. Il recherche de fortes sensations à travers sa consommation, il n'aime pas la lourdeur, ni les sensations désagréables lors de la descente des produits. Pour contrer cela, lui et ses amis ont mis en place un rituel qui est de rester tous ensemble et de faire des activités les lendemains de soirées afin de réduire les émotions dépressives. Les effets obtenus par la consommation de substances ont pris une place assez importante dans sa vie car cela lui permettait de vivre une complicité très forte avec ses amis, qu'il juge plus acceptable sous l'effet de substances, là où la société pourrait sous-entendre de l'homosexualité. Lorsque nous abordons son niveau de connaissance, il le juge comme étant moyen mais il accorde une grande importance à ce sujet. Après s'être fait peur lors de consommations, il a développé ses connaissances afin de se protéger lui et ses amis. Malgré que ses connaissances aient beaucoup évolué avec la pratique, il ne semble pas tellement mettre en place ses savoirs, il est plus dans le conseil et la protection des autres. Il dit ne pas connaître le concept de la réduction des risques, mais dans les faits il connaît les pratiques associées à ce concept. Il fait le lien entre les connaissances sur les substances et la réduction des risques. Selon lui, criminaliser la consommation n'est pas une solution, cela bloque l'information utile et participe à créer des images négatives autour de certaines substances.

- Troisième entretien

Ce participant est une femme âgée de 27 ans. Elle consomme du cannabis, du CBD, de la MDMA, du 3MMC, du speed, de la cocaïne, de la kétamine, du LSD et des champignons. Elle a commencé en fumant du cannabis avec ses frères aînés, puis à 24 ans sa curiosité l'a amené à

prendre un taz en soirée avec des amis. Elle aime la convivialité, les sensations fortes et surtout découvrir de nouvelles choses. Elle choisit ses substances selon son envie, son humeur, le contexte de la soirée. Elle semble apprécier le côté relaxant et régressif des substances en général. Elle n'a jamais eu de mauvaises sensations car elle est très prudente. Lorsque nous parlons de la place des effets dans sa vie, elle les qualifie de bonus, cela ne semble pas primordial pour elle. Au sujet de ses connaissances, elle est assez modeste en appuyant le fait qu'elle a beaucoup de choses à apprendre. Cependant, dans les faits elle possède beaucoup de connaissances. C'est très important pour elle, c'est ce qui façonne sa manière de consommer, elle se protège grâce à ses connaissances. Il lui arrive parfois de chercher de l'information par elle-même, lorsqu'elle est curieuse de découvrir une nouvelle substance. À propos de l'évolution de sa consommation, elle dit avoir appris à mieux gérer ses dosages, elle a appris à se connaître et à prendre soin d'elle. Selon elle, la désinformation ne fait que maintenir les gens dans la peur et l'ignorance. Elle possède de très bonnes connaissances au sujet de la réduction des risques et applique ces principes dans sa manière de consommer. Elle fait le lien entre connaissances et pratiques de réduction des risques. En plus de se protéger elle-même, elle n'hésite pas à aider les autres quand elle voit des gens en difficulté lors de soirées, elle semble avoir une attitude de bienveillance envers les autres consommateurs. Elle souhaiterait que la réduction des risques soit davantage mise en avant contrairement à la criminalisation. C'est-à-dire que selon elle, la question de la santé des consommateurs devrait primer sur la question de l'argent, cachée derrière le mur de l'illégalité.

- Quatrième entretien

Ce participant est un homme âgé de 23 ans, actuellement consommateur, il a déjà pu prendre de la MDMA, de l'ecstasy, de la cocaïne, du LSD, de la mescaline, de la kétamine, des champignons hallucinogènes et euphorisants, du 2-CB, du speed et du Subutex. Il a commencé à consommer à l'âge de 20 ans, a priori très opposé aux drogues, comme son entourage consommait des drogues il a fini par vouloir essayer et a finalement apprécié cette nouvelle consommation. Il consomme dans un but récréatif. Il s'est intéressé aux NSP parce que leurs prix étaient plus attractifs, aussi il module les effets des substances en faisant des mélanges, mais il a très rapidement arrêté à cause des effets secondaires trop importants. Lorsqu'il choisit ses substances il prend en compte le type de soirée, la localisation, mais il fait aussi en fonction de la disponibilité. Grâce aux NSP il a pu expérimenter tous types d'effets : stimulants, relaxants, hallucinants et la « défonce pure ». Les effets des substances ont pris une place de plus en plus importante dans sa vie, jusqu'à

devenir un besoin. Aujourd'hui, il semble être neutre et consomme moins qu'avant, et en moins grande quantité. Une mauvaise expérience lui a permis de remettre en question sa manière d'acheter et de consommer. Il a un jour consommé du Subutex qu'on lui a vendu comme étant de la kétamine. Il mit deux mois avant de reprendre une quelconque consommation. Selon lui il possède un très bon niveau de connaissance, faisant partie d'une association de réduction des risques lors d'événements musicaux, il devait être formé aux bonnes pratiques. Aujourd'hui, il dit rechercher moins d'informations car il se repose sur sa base de connaissances, et il trouve également que les personnes qui consomment en savent de plus en plus. Quand nous parlons de l'évolution de sa pratique, il ne fait pas de lien avec ses connaissances, il dira que ce sont ses mauvaises expériences et ses frayeurs qui l'ont fait changer. Il connaît très bien le concept de réduction des risques et possède beaucoup de connaissances dans ce domaine, de par ses expériences en association et ses contacts avec des organisateurs de soirées.

Analyse transversale

1. La consommation de NSP

La première rubrique abordée lors des entretiens fut la consommation de nouvelles substances psychoactives. Nous avons questionné l'histoire de leur consommation et trois des quatre participants ont affirmé avoir commencé à consommer par curiosité et volonté de vivre de « nouvelles expériences ». Nous pourrions parler d'une ouverture vers des expériences uniques, qui sont propres à la consommation de substances. Ce premier aspect peut être appuyé par le nombre de substances consommées qui semble montrer une volonté de découvrir des expériences nouvelles. Ces trois participants ont consommé environ 6, 9 et 11 substances différentes. Tandis que notre autre participant qui nous a affirmé « consommer pour les effets » a un peu moins consommé de substances différentes, il se situe à 5 substances différentes. Il ne semble pas être en quête de nouvelles sensations, et semble savoir précisément l'état qu'il souhaite atteindre.

Nous avons aussi questionné les facteurs qui peuvent influencer leur choix de substances. Un participant nous a parlé du « prix » plutôt attractif des nouvelles substances psychoactives, un autre participant nous a parlé de la « transparence » du produit. Ce dernier nous a expliqué se renseigner auprès de sites internet répertoriant les produits disponibles sur le marché et vérifiant leur composition. Trois des quatre participants nous ont confié choisir leurs substances selon la « disponibilité » et ainsi ne pas trop anticiper leur consommation. Mais deux d'entre eux affirment

aussi avoir une « approche systémique » pour choisir leurs substances. Cela va dépendre de leur envie, du type de soirée, de la localisation, si l'environnement est extérieur ou intérieur, s'ils dorment sur place ou doivent rentrer chez eux.

2. Les effets des NSP

La deuxième rubrique concerne les effets causés par la consommation de NSP. Elle est assez large, cependant tous les participants ont parlé de leur consommation de kétamine. Ainsi nous avons pu explorer les effets de la kétamine. Trois des participants consomment de la kétamine pour son effet « relaxant » ils illustrent cette sensation avec un nuage. Tandis qu'au contraire deux participants parlent plutôt d'une sensation de « lourdeur » décrite comme une anesthésie, une sensation de pesanteur. Il est intrigant de relever qu'un participant nous décrit l'effet de la kétamine en citant son effet relaxant mais aussi l'effet de lourdeur, ce qui semble être ambivalent. Un participant nous parle de sa consommation de kétamine dans le cadre de « mélanges » uniquement. Elle peut être utilisée pour venir contrer les effets stimulants d'autres substances, et semble apporter également une dimension supplémentaire lors de la consommation.

Hormis la kétamine, nous avons pu explorer les effets d'autres NSP, que nous avons regroupé par valence. Lorsque les participants parlent d'effets négatifs, ils parlent généralement de « la descente » et des « effets secondaires » qui se produisaient après la consommation. Trois des quatre participants nous ont dit avoir déjà vécu des moments désagréables après la consommation de NSP. Ils expliquent leurs ressentis comme de la noirceur, une chute de plaisir, un état dépressif et voire même un peu de paranoïa selon un participant.

Nos participants nous ont aussi évoqué des effets négatifs lors de la consommation que nous avons défini comme des « mauvaises expériences ». La plupart du temps elles sont causées par des « mauvais dosage » à cause d'un manque de connaissances, cependant un cas de mauvais dosage s'est produit à cause d'une vente mensongère rendant impossible le dosage correcte du produit.

Concernant les « effets positifs », tous les participants ont à un moment apprécié la consommation de NSP. Ils parlent de sensations de plaisir, de détente. Mais il est intéressant de relever que selon les substances, les effets diffèrent. Nos participants parlent d'euphorie, de défonce, d'excitation, de relaxation, d'hallucinations auditives et visuelles. Comme nous avons pu l'observer pour la kétamine, certains utilisateurs apprécient ces effets mais d'autres pas. Ainsi, pouvoir juger qu'une substance induit des effets positifs ou négatifs est assez subjectif. Cela semble dépendre des attentes d'effets, et donc des préférences des consommateurs. Un participant résume

bien cette idée « c'est un peu comme une pharmacie, ça dépend ce que tu veux faire de ta soirée, tu peux à peu près tout faire et tout trouver ».

Comme pour la kétamine, deux participants abordent l'aspect « modérateur » des NSP. Certains mélanges leur permettent d'obtenir uniquement les effets positifs des substances car le mélange permet de modérer les effets secondaires négatifs.

Pour finir la rubrique des effets des NSP, nous avons abordé l'importance que nos participants attribuent aux effets perçus. Pour deux de nos participants, les effets participent à « l'appréciation des événements festifs », la consommation de NSP semble procurer un amusement différent, mais est aussi un facteur de motivation. Pour un de nos participants, les effets obtenus lors de la consommation de NPS sont importants car ils procurent un sentiment de « liberté » et ainsi une meilleure acceptation de certains comportements par autrui. Un autre participant n'accorde pas une grande importance aux effets des NSP, cela reste un « bonus ». Tandis que notre dernier participant ne semble accorder plus « aucune importance » aux effets et se détache de plus en plus des NSP.

3. Les connaissances sur les NSP

La troisième rubrique de cette analyse transversale concerne les connaissances des consommateurs sur les NSP. Nous avons pu observer que nos quatre participants estiment avoir un « manque de connaissances » qui a induit des surdosages à leurs débuts de consommation. Ils évoquent ces « mauvaises expériences de consommation » en supposant que cela aurait pu être évité s'ils avaient eu davantage de connaissances. Un participant illustre son manque de connaissances en nous disant cette phrase : « en fait je sais dire énormément de choses que je ne sais pas. Genre un peu à la Socrate je sais que je ne sais rien ».

Trois de nos quatre participants semblent accorder une grande « importance » aux connaissances sur les NSP. Ils font le lien direct entre l'importance des connaissances et la mise en danger d'autrui. Dans le cas de nos participants, la mise en danger est liée au manque de connaissances. Mais nous comprenons que le fait de recevoir plus de connaissances est associé à la protection des consommateurs.

Suite à ce constat de manque de connaissances, nous avons questionné la « recherche de connaissances ». Deux participants sur quatre ont une démarche de recherche d'informations en amont de leur consommation. Ces connaissances sont là pour les protéger eux et leurs proches. Nos deux autres participants sont moins impliqués dans la recherche de connaissances, l'un trouve cela

contraignant et l'autre ne ressent pas le besoin de faire cette recherche. En effet, comme nous l'avons vu, certains recherchent de l'information dans le but de diffuser autour d'eux ce qu'ils apprennent. Nous avons pu remarquer qu'un de nos participants qui ne recherchait pas d'information avait un entourage qui constituait sa source de connaissance. Nous avons souhaité vérifier comment les participants qui recherchent volontairement de l'information la diffusaient autour d'eux. Majoritairement, la diffusion d'informations semble passer par la parole lors des conversations entre amis. Mais il ne faut pas négliger les rencontres avec des inconnus lors des événements festifs. Tous nos participants ont parlé de la bienveillance commune entre les festivaliers. C'est ainsi qu'au détour d'une rencontre brève avec un inconnu qui semble mal, ils n'hésitent pas à venir en aide en conseillant et en transmettant leurs connaissances.

Nous avons cherché à savoir quel « type de connaissances » ont nos participants. Globalement, ils connaissent les bonnes pratiques de consommation et ils ont une idée du fonctionnement cérébral sous l'influence des substances. Certains ont aussi de bonnes connaissances sur les dosages, c'est un ensemble de connaissances qui correspond à la consommation de chacun, en fonction des substances habituellement consommées.

4. La réduction des risques

Afin d'aborder la réduction des risques comme quatrième rubrique, nous avons d'abord souhaité questionner l'évolution de leur consommation. Tous nos participants nous ont dit avoir constaté une évolution dans leur façon de consommer. Nous avons voulu savoir s'ils faisaient un lien entre « évolution et connaissances », et deux de nos participants ont fait ce lien. Il est intéressant de relever qu'un des deux participants fait la distinction entre connaissances académiques et connaissances pratiques lorsqu'il nous répond.

La connaissance du concept de réduction des risques est connue par trois participants sur quatre. Notre autre participant semble connaître les comportements associés à la réduction sans connaître le fondement de ce concept.

Lorsque nous abordons le lien possible entre les « connaissances et la réduction des risques », tous nos participants font ce lien. Selon eux, en prenant en compte tout ce qu'ils ont appris depuis leurs débuts, leur consommation tend vers un mieux, en accord avec la volonté de la réduction des risques. Un participant fait particulièrement le lien avec les dangers de la désinformation et le tabou qui règne autour des drogues. Il semble que selon ces participants les

connaissances soient fortement liées avec la réduction des risques mais que les conditions pour développer les connaissances des consommateurs ne soient pas encore optimales.

Une fois les connaissances acquises sur la réduction des risques, tous nos participants disent avoir une « bonne application » de celles-ci. Mais un seul nous confie faire des écarts et ne pas toujours respecter les bonnes pratiques. Deux participants nous ont parlé des « acteurs de RDR », leur présence semble être importante d'après eux, notamment pour l'un d'entre eux qui faisait lui-même partie d'un collectif de réduction des risques présent sur les festivals.

Tous nos participants mettent en place des « comportements de réduction des risques ». La gestion des doses semble être la pratique la plus partagée, notre participant actif dans le milieu de la réduction des risques ressent également cette tendance chez les consommateurs. Mais, la plupart des pratiques que nos participants mettent en place viennent en réponse à des incidents qu'ils ont eux-mêmes vécus.

5. La prohibition

La cinquième rubrique que nous aborderons dans cette analyse transversale concerne la prohibition. Ce sujet fut évoqué spontanément par deux participants à la fin des entretiens. Ces deux participants ont parlé de « l'aspect illégal » des drogues et des NSP. L'un considère l'aspect illégal comme étant attrayant et remet en cause l'objectif de l'illégalité des NSP. L'autre participant insiste sur « le développement de la criminalisation » qu'elle engendre. Il remet en cause la question de la santé du consommateur qui selon lui, est oubliée derrière l'interdiction.

Un autre aspect qui interpelle un de nos participants sont « les idées reçues » développées par la société en lien avec la prohibition. Nous pourrions parler d'images stéréotypées associées à certaines substances. Ce participant nous cite en exemple le GHB qui est considéré par la société comme la drogue du violeur. Ici, ce participant remet en cause les idées reçues développées par le système de prohibition, laissant peu de place à la volonté de s'informer, de se renseigner et ainsi de pouvoir se faire une idée personnelle sur certaines substances.

Réponses aux questions de recherches

Q1. Quel rapport entretiennent les consommateurs de nouvelles substances psychoactives avec la réduction des risques ?

Le concept de RDR n'est pas connu de tous nos participants, cependant une fois l'explication donnée, leur réponse est unanime : la réduction des risques est primordiale. Bien qu'ils ne connaissent pas l'appellation théorique, tous semblent déjà appliquer des comportements de RDR. Tous ont conscience de l'importance de bien savoir consommer, car malheureusement tous ont vécu des mauvaises expériences de consommation. L'état de leurs connaissances sur la réduction des risques est lié à leur trajectoire de consommation. Ce qu'ils savent est teinté par leurs expériences. Deux de nos participants semblaient davantage prudents face à leur consommation en recherchant de l'information avant la consommation, tandis que nos deux autres participants expérimentaient avant de se renseigner. Cette différence est intéressante à relever car ces deux participants qui ne recherchaient pas beaucoup d'informations par eux-mêmes étaient entourés de personnes qui avaient des connaissances, l'un avait un entourage très porté sur les substances, qui en parlait beaucoup. Et l'autre faisait partie du milieu de la RDR, où se renseigner était une obligation plus qu'un choix. Bien que nous ne puissions pas évaluer leur niveau de connaissance nous pouvons nous demander quel était l'état de leurs connaissances sur la RDR, cela pouvait-il avoir un impact sur leur prise de risque ?

Q2. Comment sont vécus les effets des nouvelles substances psychoactives ?

Les effets des NSP semblent vécus d'autant de manières différentes qu'il existe de consommateurs. Du point de vue subjectif des consommateurs, cela dépend des attentes d'effets, de ce qu'ils recherchent à travers la prise d'une NSP. Nous avons pu constater qu'un même effet pouvait être vécu de manière positive ou négative. Ainsi, lorsque certains consommateurs affirment qu'une NSP est plus ou moins puissante qu'une autre substance, nous devons également prendre en considération la part de subjectivité propre à chacun. Cette question de recherche reste difficile à détailler davantage au vu du nombre de NSP que nos quatre participants ont pu consommer. Il sera intéressant de revenir sur ce point grâce aux données descriptives que nous avons obtenues par le biais de notre enquête en ligne, qui nous fournit une base de données plus standardisée sur les effets des NSP.

Discussion

Après avoir exposé tous nos résultats, nous allons pouvoir reprendre l'objectif principal de ce mémoire et discuter de nos résultats. Nous souhaitons réaliser un état des lieux de la consommation des NSP chez les jeunes adultes de 18 à 30 ans. Nous nous sommes réapproprié le concept de littératie afin de développer une approche des plus complètes autour des NSP et leurs consommateurs. À travers cette discussion nous allons mettre en lien nos résultats avec la littérature scientifique pré-existante, mais aussi nous apporterons de la nuance. Nous allons procéder en reprenant le fil de nos résultats descriptifs, ainsi que nos hypothèses et nous établirons les liens entre nos résultats issus de notre enquête et ceux issus de nos entretiens.

Les données socio-démographiques

Pour rappel, nous avons obtenu 345 questionnaires complets et recevables du point de vue de nos critères d'inclusion. Mais parmi ces participations, seulement 20% d'entre eux sont des hommes. Nous faisons l'hypothèse que ce biais a pu être causé par notre méthode de diffusion de l'enquête. En effet, notre canal principal fut notre réseau universitaire qui comprend un nombre plus important de femme en comparaison à des filières différentes de la psychologie. De plus, nous avons également reçu un grand soutien de la part de femmes pour la diffusion de notre enquête, ce qui semble aussi avoir activé d'autres réseaux comprenant eux aussi une majorité de femmes. Une autre observation semble appuyer cette hypothèse. Le nombre d'étudiants ayant répondu à notre enquête représente 77,39% de notre échantillon, ce qui semble confirmer l'implication de notre réseau universitaire chez nos répondants. Malgré ce biais pour notre variable sexe, nous avons tout de même pu observer une corrélation significative avec la variable consommation de NSP, montrant une association entre les hommes et cette consommation. Comme l'a montré Cadet-Taïrou (2016) à travers le projet i-Trend ainsi que Deligianni et al. (2020), être un homme favorise la consommation de NSP.

Notre questionnaire évaluant les connaissances sur les NSP

Pour rappel, ce questionnaire a dû être conçu spécifiquement pour notre enquête en ligne. Il débute en demandant aux participants de fournir deux mots qui leur évoquent les NSP. Puis, 19 items sous forme d'affirmations sont proposés aux participants afin qu'ils donnent leur degré d'accord avec celles-ci. Malgré la non-validité scientifique de ce questionnaire, nous avons obtenu une consistance interne acceptable avec un alpha de Cronbach de 0,72.

Notre attention a été retenue par les trois catégories de mots les plus renseignées au début de notre questionnaire de connaissance. Le mot « substance » arrive en tête dans les deux cas, quel crédit devons-nous accorder à cette réponse ? Ce mot est précisément fourni dans la question : « Que vous évoquent les Nouvelles Substances Psychoactives ? (Énoncez deux mots) ». Le mot « substance » ne nous renseigne pas sur ce que nos participants savent des NSP. Une autre catégorie apparaît deux fois parmi les trois catégories les plus renseignées : « inconnu ». Ici nous comprenons de manière explicite qu'ils ne connaissent pas les NSP. Une autre catégorie semble suivre la logique du mot « substance », c'est la catégorie « psychologique » qui pourrait faire référence au mot « psychoactives » présent dans la consigne. Pour ces trois observations, nous faisons l'hypothèse que ces catégories seraient le reflet d'une méconnaissance des NSP pour la majorité des participants de notre échantillon.

Cependant, nous avons observé des résultats majoritairement supérieurs à la moyenne à l'issue de notre questionnaire de connaissance sur les NSP. Parmi tous nos sujets présentant un score supérieur à la moyenne, nous avons souhaité détailler plus en profondeur leur répartition. C'est pourquoi nous avons calculé une « moyenne supérieure » entre la moyenne effective du test et le score maximal pouvant être obtenu. C'est ainsi que nous avons pu observer parmi les participants ayant obtenu un score au-dessus la moyenne, que 85,53% d'entre eux se trouvent en dessous de la « moyenne supérieure ». Afin de comprendre davantage l'incohérence entre nos observations des mots à énoncer et les scores de connaissances obtenus, nous faisons l'hypothèse que les participants qui ne connaissent pas les NSP obtiennent des scores moyennement élevés grâce au système de cotation, incluant la proposition « 3 = ne sais pas ».

Nous pouvons nuancer nos résultats et faire l'hypothèse que nos participants semblent peu connaître les NSP, cependant s'ils possèdent certaines connaissances, la plupart du temps elles sont justes. Ce qui pourrait expliquer le très faible pourcentage de participants ayant de mauvaises connaissances sur les NSP.

Nos hypothèses

Nous allons maintenant discuter les résultats de nos hypothèses. Nous commencerons par les hypothèses qui concernent les connaissances sur les NSP et la RDR. Notre premier résultat a montré que plus les connaissances sur les NSP et la RDR étaient élevées, plus la consommation de NSP était élevée. Ceci correspond donc à l'évaluation des connaissances pour la littératie des NSP. Ce résultat nous montre que les consommateurs de NSP possèdent des connaissances en matière de nouvelles substances et de RDR qui sont supérieures à celles des non-consommateurs de NSP. Nous pouvons faire le lien avec la littérature scientifique qui montre que les consommateurs de NSP recherchent de l'information scientifique (Deligianni et al., 2020), mais ils recherchent aussi de l'information à travers internet et des forums de discussions (Rhumorbarbe et al., 2019), et certains utilisateurs se dirigent préférentiellement vers leurs proches pour obtenir des renseignements (Cadet-Taïrou, 2016). Grâce à la littérature scientifique nous pouvons faire l'hypothèse que les recherches faites par les consommateurs de NSP sont dirigées vers des sources d'informations de qualité acceptable puisque nous obtenons une évaluation correcte de leurs connaissances.

Le deuxième résultat que nous discuterons suit notre premier point. Nous avons également observé que plus les connaissances sur les NSP et la RDR étaient élevées, plus la fréquence d'application des comportements de RDR était élevée. Ce deuxième résultat peut être mis en lien avec le résultat vu ci-dessus, de bonnes connaissances sur les NSP et la RDR semblent expliquer une plus grande consommation de NSP. Nous pouvons faire l'hypothèse que les consommateurs de NSP semblent représenter une population avertie, qui applique ses connaissances dans une démarche de protection de la santé. Les résultats obtenus suite à notre analyse thématique corroborent ce lien. Tous nos participants à l'étude qualitative appliquaient des comportements de RDR. Nous ne pouvons malheureusement pas appuyer notre propos avec de la littérature scientifique, par manque d'évaluation des consommateurs. Il pourrait être intéressant de continuer de s'intéresser à cette population qui est au centre du débat sur l'émergence de la RDR.

Notre dernière hypothèse concernant les connaissances sur les NSP et la RDR nous a permis d'établir un lien avec un certain type d'attente d'effets positifs : l'amélioration perceptives et craving. Plus les connaissances sur les NSP et la RDR étaient élevées, plus les participants avaient des attentes d'effets positifs de type amélioration perceptives et craving. Il nous semble important de préciser le sens du mot craving qui peut porter à confusion. Il est ici utilisé pour parler du désir et de l'intérêt porté aux attentes d'effets. La variable d'attente d'effets positifs pour laquelle nous n'avons pas pu montrer de lien significatif avec les connaissances sur les NSP et la RDR était « relaxation et

facilitation sociale ». Pourtant nous avons pu observer un lien corrélational entre ces deux types d'attentes d'effets positifs et la consommation de NSP. Benschop et al. (2020) et Sutherland et al. (2017) avaient démontré que ces types d'attentes constitués des facteurs de motivations intrinsèques à la consommation de NSP. Cependant, il semblerait que le niveau de connaissance ait un impact sur ces observations. En effet, nous avons relevé une corrélation entre les niveaux de connaissance sur les NSP et la RDR avec la variable amélioration perceptive et craving. Alors que nous n'observons pas cette corrélation avec la variable relaxation et facilitation sociale. Ainsi, les niveaux de connaissances sur les NSP et la RDR semblent influencer des attentes d'effets de type amélioration perceptive et craving, ce qui tend à confirmer les observations faites par Cadet-Tairou (2016) selon lesquelles il existerait des consommateurs de NSP avec davantage de connaissances qui sont à la recherche d'états de conscience nouveaux. Pour aller plus loin, nous pouvons faire l'hypothèse que les attentes d'effets diffèrent selon le niveau de connaissance sur les NSP et la RDR mais aussi selon le type de substances consommées. Benschop et al. (2020) ; Sutherland et al. (2017) ; Soussan & Kjellgren (2016) avaient développé cette idée que les attentes motivant la consommation vont être dépendantes du type de NSP consommées.

Notre quatrième hypothèse visée à étudier l'impact du bien-être sur les attentes d'effets. Nos résultats ont montré que plus le score de bien-être était bas, plus nos participants possédaient des attentes d'effets de type « altération cognitive et effets négatifs », « amélioration perceptive et craving » et « relaxation et facilitation sociale ». Rappelons que notre échantillon a obtenu une moyenne de 49,36/100 (écart-type=18,32) au questionnaire évaluant le bien-être. Notre échantillon se répartit de la manière suivante : 54,20% de nos participants se situent en-dessous de la moyenne et 45,80% au-dessus de la moyenne. Selon les normes d'interprétation du WHO-5 questionnaire que nous avons utilisé, un score inférieur à 50 est un indicateur d'un bien-être réduit. Nous pouvons ainsi affirmer que la majorité de notre échantillon a un niveau de bien-être réduit. Du point de vue des résultats obtenus, nous avons été interpellés par le lien entre un score de bien-être bas et des attentes telles que « relaxation et facilitation sociale » et « amélioration perceptive et craving » que nous avons jugés comme étant des attentes « positives ». Mais il est vrai qu'au regard de la littérature scientifique, Soussan, Anderson & Kjellgren (2018) avaient mis en évidence un rapport différent aux attentes de type amélioration et adaptation en lien avec le niveau de bien-être. Les résultats de notre hypothèse semblent confirmer le point de vue de ces auteurs qui tend à confirmer que des attentes de type amélioration, pouvant correspondre à l'amélioration perceptive, et des attentes de type adaptation, pouvant correspondre à la facilitation sociale, ne sont pas des attentes

d'effets intrinsèques et auto-déterminées par les consommateurs de NSP. Ces attentes d'effets semblent porter des objectifs plus instrumentaux, ne visant pas l'obtention « d'avantages comportementaux significatifs, d'un bien-être et de la satisfaction de la vie » (Soussan, Anderson & Kjellgren, 2018). Afin de nuancer cette observation, nous proposons de reproduire cette hypothèse avec un échantillon comprenant une meilleure répartition des participants. Nous pouvons également nuancer l'observation d'un niveau de bien-être général réduit par le contexte sanitaire actuel qui touche fortement les étudiants qui représentent une grande partie de notre échantillon. Une enquête de grande ampleur menée par Yzerbyt, Luminet, Klein & Glowacz (2021) en Fédération Wallonie-Bruxelles a pu mettre en évidence des pourcentages très élevés « d'étudiants présentant des symptômes d'anxiété (50%) et de dépression (55%) » (Glowacz, 2021), tandis qu'au début de la crise sanitaire en avril 2020, ces mêmes taux étaient de 33% et 35% montrant une augmentation significative des plaintes psychologiques sur une année de crise (Glowacz, 2021).

Notre cinquième et dernière hypothèse concerne l'influence des attentes d'effets sur le niveau de satisfaction des consommateurs de NSP. Avant même de commencer à tester cette hypothèse nous avons été confrontés à un manque de données pour certaines NSP, ne comportant pas plus de 10 observations. Nous aurons l'occasion de rappeler de ce problème plus tard. Néanmoins, nous n'avons pas pu tester cette hypothèse pour toutes les NPS souhaitées. Nous avons retenu six NSP : les cannabinoïdes, l'ecstasy, les amphétamines, le protoxyde d'azote, les NSP opioïdes et la kétamine. Ces NSP comprenaient entre 17 et 59 observations, pour des pourcentages de satisfaction compris entre 47,37% et 82,36%. Enfin, nous avons voulu savoir si le fait d'avoir un certain type d'attente d'effets pouvait déterminer la satisfaction des consommateurs de NSP. Sur les six régressions multiples que nous avons réalisées, deux se sont révélées être significatives. La satisfaction de la consommation d'ecstasy semble être expliquée par de faibles attentes d'altération cognitive et d'effets négatifs associées à de fortes attentes de relaxation et de facilitation sociale. Nous pouvons souligner la puissance du coefficient de détermination $r^2=0,4106$. Notre second résultat concernait la satisfaction de la consommation d'amphétamines qui, comme pour l'ecstasy, semble être expliquée par de faibles attentes d'altération cognitive et d'effets négatifs associées à de fortes attentes de relaxation et de facilitation sociale. La puissance du coefficient de détermination semble aussi intéressante à relever, $r^2=0,5133$. Nos résultats significatifs semblent confirmer les observations de Bruneel, Ben Lakhdar & Vaillant (2013) qui avaient démontré que la satisfaction des consommateurs n'était pas uniquement dépendante du vécu des effets, mais que les attentes d'effets avaient une part importante dans ce calcul subjectif. En effet, d'après ces auteurs la

satisfaction dépendrait du rapport entre les attentes d'effets et les effets perçus. Nous aimerions discuter de cela en nous appuyant sur notre analyse thématique. Il nous a été donné d'observer la grande part de subjectivité dans la détermination de la satisfaction d'une consommation. L'exemple le plus parlant pour nous a été celui de la kétamine. Au sein de notre échantillon qualitatif, tous avaient déjà consommé cette NSP, tous reconnaissaient ces effets différents, cependant, ils semblaient consommer la kétamine pour des raisons différentes, n'interprétant pas les effets de manière standardisée. Malgré tout, la kétamine semblait être appréciée par trois de nos quatre participants aux entretiens et par 80% des 20 consommateurs dans notre échantillon quantitatif. La grande part subjective qui participe à la décision de la satisfaction des effets nous semble être l'explication la plus logique face à la non-significativité des quatre autres régressions.

Limites et perspectives futures

Nous allons dès à présent lister les limites de ce travail de recherche et par la même occasion nous envisagerons les perspectives futures. Commençons par citer la mauvaise répartition de nos participants au sein de notre échantillon, le fort taux de présence féminine a pu biaiser nos résultats. Par la même occasion il est important de souligner que nous avons eu très peu d'observations pour certaines NSP, ce qui a pu biaiser certaines données notamment les pourcentages de satisfaction parfois très élevés lorsque peu de participants avaient consommé, ne nous permettant pas d'exploiter toutes nos données. En réponse à ces premières observations, nous pouvons constater que la stratégie de diffusion des enquêtes n'est pas à négliger bien qu'elle visait une population toute venante. Nous avons découvert trop tardivement l'existence de réseaux de consommateurs, volontaires et portant un intérêt certain à la recherche.

Le deuxième point qui peut représenter une limite pour notre recherche serait la présence de deux questionnaires non validés scientifiquement : le questionnaire évaluant les connaissances sur les NSP et celui évaluant la RDR. Bien que nous ayons obtenu des alphas de Cronbach satisfaisants ($\alpha=0,72$; $\alpha=0,74$; $\alpha=0,82$) cela nous semble important de le mentionner. Aussi, nous avons dû apporter des modifications dans deux questionnaires validés comme expliqué lors de la méthodologie. Ces éléments sont à prendre en compte selon nous.

La troisième limite de ce mémoire pourrait être son sujet lui-même. En effet, nous avons questionné un sujet qui peut être considéré comme sensible, car illégal dans notre société. Questionner la consommation de substances illégales et par après questionner l'application de

comportements de réduction des risques a pu engendrer chez certains participants un biais de désidérabilité sociale.

La quatrième limite que nous allons exposer peut aussi être considérée comme une perspective future. Nous avons créé une enquête en ligne regroupant deux explorations différentes sur la thématique des NSP. Cette enquête en ligne était assez longue en terme de durée de passation. Malgré cela nous avons obtenu 348 participations complètes, contre 1018 incomplètes. Cependant le nombre de questionnaires incomplets est très encourageant, il peut être possible à l'avenir d'envisager des enquêtes plus courtes afin d'accroître les tailles des échantillons.

Comme cinquième limite, nous aimerions revenir sur les attentes d'effets des NSP. Nous avons eu l'occasion de constater qu'il existe des différences théoriques entre chercheurs. Notamment pour faire la distinction entre des attentes considérées comme positives ou négatives. Nous avons pris le parti de suivre les chercheurs qui impliquaient dans les attentes positives les améliorations, adaptation, etc. Alors que les résultats de notre hypothèse 4 ont infirmé notre prise de position, nous ne savons pas dire si ce résultat est dépendant de notre échantillon qui semble avoir un bien-être général réduit ou si la littérature est confirmée. Il pourrait être intéressant de réitérer cette hypothèse à l'avenir, afin d'observer le résultat sur un échantillon différent.

En tant que perspectives futures pour ce mémoire de recherche, il apparaît comme nécessaire de développer davantage d'outils autour des utilisateurs de NSP. La priorité va à la réduction des risques, cependant il semble important de prendre le problème dans sa globalité et ainsi ne pas laisser de côté les autres composants de la littérature qui sont les informations sur les NSP, la recherche de ces informations, leur compréhension et leur application dans un objectif de réduction des risques. L'objectif de la recherche scientifique peut quant à elle se pencher davantage sur le développement d'outils d'évaluation destinés aux consommateurs afin de développer nos connaissances sur la situation de consommation de ces substances qui posent encore beaucoup de questions et d'inquiétudes.

La collaboration entre les chercheurs et les acteurs de terrain apparaît primordiale pour cette problématique. L'avenir des consommateurs de NSP doit être pensé et prit en charge dans une démarche de santé. La situation que nous avons exploré tout au long de ce mémoire a pour but de mettre en lumière la réduction des risques comme démarche d'aide et de soutien aux consommateurs de NSP qui le souhaite.

Conclusion

Afin de conclure ce travail, nous allons rappeler l'objectif de ce mémoire. Nous souhaitons réaliser un état des lieux sur la consommation de NSP auprès des jeunes adultes de 18 à 30 ans. Pour ce faire nous nous sommes réapproprié le concept de littératie pour construire notre recherche. Cela nous a permis d'aborder un versant « connaissance », puis un autre versant « consommation » et pour finir un versant « réduction des risques ». En plus de cette structure, nous avons tout particulièrement investi le domaine des attentes d'effets et effets perçus pour compléter au mieux notre état des lieux, et aiguiller notre compréhension de ce phénomène de consommation.

Nous allons présenter nos résultats principaux en reprenant le concept de la littératie. Pour commencer, nous avons pu voir que les consommateurs de NSP semblaient avoir de bonnes compétences pour rechercher de l'information, mais des profils différents existent. Nous avons pu comprendre que certains consommateurs de NSP recherchaient l'information pour la diffuser et qu'à l'inverse d'autres consommateurs recevaient l'information par le biais de leurs amis, « ceux qui savent ». De façon plus réflexive, les consommateurs de NSP sont majoritairement d'accord pour dire que l'information n'est pas accessible facilement, ainsi il est fréquent de faire des erreurs de consommation avant de s'intéresser au développement de ses connaissances.

L'évaluation de leurs connaissances fut relativement bonne, nous avons supposé qu'un biais de cotation avait causé une moyenne étonnamment bonne pour l'ensemble de l'échantillon. Cependant, nous avons pu rendre compte d'une meilleure connaissance des consommateurs de NSP en comparaison au groupe des non-consommateurs et consommateurs d'autres substances.

L'utilisation de leurs connaissances pour leur santé semble effective. Plus les consommateurs de NSP ont des connaissances, plus ils appliquent des comportements de réduction des risques. Globalement il ressort de notre état des lieux que plus les connaissances sur les NSP et la RDR sont élevées, plus les risques sont maîtrisés. Ces résultats confirment l'importance du développement de la RDR et de l'accès à l'information de qualité pour les consommateurs. Il pourrait être nécessaire de développer un outil permettant d'évaluer de façon plus adéquate les connaissances sur les NSP, et ainsi, pouvoir le valider scientifiquement.

Le versant RDR étant déjà pris en main et développé de façon plus large que le versant connaissance. Nous avons pu constater que nos participants ne connaissaient pas l'appellation du concept, mais qu'ils connaissaient plutôt bien les comportements associés à la RDR.

Afin de compléter notre compréhension du phénomène de consommation des NSP, parlons à présent du rapport qui existe entre les attentes d'effets et le bien-être des consommateurs de NSP. Nous avons observé qu'un bien-être bas était associé à des attentes d'effets que nous qualifions comme négatives, mais aussi positives. Afin de confirmer les résultats de Soussan, Anderson & Kjellgren (2018) nous avons proposé de reproduire notre hypothèse 4 : « Le bien-être impacte les attentes d'effets », sur un échantillon possédant une meilleure répartition. En effet, nous soupçonnons un mal-être inhabituel au sein de notre échantillon majoritairement représenté par des étudiants, souffrant de la crise sanitaire.

Suite à cela, nous avons observé que les attentes d'effets impactaient la satisfaction de la consommation. Seulement, nous avons nuancé notre propos en prenant conscience de la difficulté d'évaluer des données aussi subjectives. La conclusion que nous pouvons tirer de cette observation est qu'il peut être tout de même intéressant d'investiguer les effets des NSP dans un objectif de documentation pour les consommateurs, et de réduction des risques. Ce savoir pouvant permettre d'appréhender une expérience désagréable, et ainsi l'éviter.

Voici les enseignements que nous avons tirés de cette recherche. Le domaine des NSP aussi complexe soit-il, requiert d'être documenté pour le bien de ses consommateurs. Notre évaluation de la situation montre que des nouvelles pratiques sont déjà en place. Les consommateurs semblent être des personnes averties des risques pour la plupart. Malgré un contexte juridique ambivalent, il semble être important de faire primer la santé des membres de notre société. La mise en réseau et l'association des savoirs déjà acquis à ce jour, doit pouvoir être mis à disposition des protagonistes de cette problématique.

Bibliographie

Assi, S., Gulyamova, N., Ibrahim, K., Kneller, P., & Osselton, D. (2017). Profile, effects, and toxicity of novel psychoactive substances: A systematic review of quantitative studies. *Human psychopharmacology*, 32(3), 10.1002/hup.2607. <https://doi.org/10.1002/hup.2607>

Baudhuin, S., & Wijffels, A. (2018). Histoire du droit de la Réduction des Risques en matière de drogues en Région bruxelloise (1978-2018) : du droit du Souverain à la plurinormativité. [Mémoire de master, Université catholique de Louvain]. <https://dial.uclouvain.be/memoire/ucl/en/object/thesis%3A14085>

Barton, D. & Hamilton, M. (2010). La littératie : une pratique sociale. *Langage et société*, 133, 45-62. <https://doi.org/10.3917/lis.133.0045>

Benschop, A., Urbán, R., Kapitány-Fövényi, M., Van Hout, M. C., Dąbrowska, K., Felvinczi, K., Hearne, E., Henriques, S., Kaló, Z., Kamphausen, G., Silva, J. P., Wiczorek, Ł., Wersé, B., Bujalski, M., Korf, D., & Demetrovics, Z. (2020). Why do people use new psychoactive substances? Development of a new measurement tool in six European countries. *Journal of psychopharmacology*, 34(6), 600–611. <https://doi.org/10.1177/0269881120904951>

Bijlsma, L., Bade, R., Been, F., Celma, A., & Castiglioni, S. (2021). Perspectives and challenges associated with the determination of new psychoactive substances in urine and wastewater - A tutorial. *Analytica chimica acta*, 1145, 132-147. <https://doi.org/10.1016/j.aca.2020.08.058>

Bruneel, C. A., Lakhdar, C. B., & Vaillant, N. G. (2014). Are "Legal Highs" users satisfied? Evidence from online customer comments. *Substance use & misuse*, 49(4), 364–373. <https://doi.org/10.3109/10826084.2013.841243>

Calle, P., Maudens, K., Lemoyne, S., Geerts, S., Van Sassenbroeck, D., Jensen, P., Van Overloop, J., Deconinck, E., & Blanckaert, P. (2019). Lessons to be learned from toxicological analyses in intoxicated patients and seized materials at an electronic music dance festival. *Forensic science international*, 299, 174–179. <https://doi.org/10.1016/j.forsciint.2019.03.047>

Charte de la Réduction des Risques (s.d.). Plate-forme de RdR. Consulté à l'adresse <https://reductiondesrisques.be/charte-de-la-reduction-des-risques/>

Cohen, K., & Weinstein, A. (2018). The Effects of Cannabinoids on Executive Functions: Evidence from Cannabis and Synthetic Cannabinoids - A Systematic Review. *Brain sciences*, 8(3), 40. <https://doi.org/10.3390/brainsci8030040>

Commission globale de politique en matière de drogues (2019). *La classification des substances psychoactives : Lorsque la science n'est pas écoutée*. <https://feditobxl.be/fr/2019/06/la-classification-des-substances-psychoactives-lorsque-la-science-nest-pas-ecoutee-global-commission-on-drug-policy/>

Davidson, C., & Schifano, F. (2016). The potential utility of some legal highs in CNS disorders. *Progress in Neuro-Psychopharmacology and Biological Psychiatry*, 64, 267-274. <https://doi.org/10.1016/j.pnpbp.2015.07.010>

Debenham, J., Birrell, L., Champion, K., Askovic, M., & Newton, N. (2020). A pilot study of a neuroscience-based, harm minimisation programme in schools and youth centres in Australia. *BMJ open*, 10(2), e033337. <https://doi.org/10.1136/bmjopen-2019-033337>

Degan, T. J., Kelly, P. J., Robinson, L. D., & Deane, F. P. (2019). Health literacy in substance use disorder treatment: A latent profile analysis. *Journal of substance abuse treatment*, 96, 46–52. <https://doi.org/10.1016/j.jsat.2018.10.009>

Deligianni, E., Corkery, J. M., Schifano, F., & Lione, L. A. (2017). An international survey on the awareness, use, preference, and health perception of novel psychoactive substances (NPS). *Human psychopharmacology*, 32(3), 10.1002/hup.2581. <https://doi.org/10.1002/hup.2581>

Deligianni, E., Daniel, O. J., Corkery, J. M., Schifano, F., & Lione, L. A. (2020). Impact of the UK Psychoactive Substances Act on awareness, use, experiences and knowledge of potential associated health risks of novel psychoactive substances. *British journal of clinical pharmacology*, 86(3), 505–516. <https://doi.org/10.1111/bcp.14123>

Durant la crise, les étudiants ne disposent pas des ressources habituelles pour faire face au stress et à la détresse. (2021, 25 mars). Université de Liège. https://www.news.uliege.be/cms/c_13576005/fr/-durant-la-crise-les-etudiants-ne-disposent-pas-des-ressources-habituelles-pour-faire-face-au-stress-et-a-la-detresse

Eurotox asbl. (2015). *NDS, nouvelles drogues de synthèse*. https://eurotox.org/wp/wp-content/uploads/2015/03/livret_nds_final.pdf

Eurotox asbl. (2020). *Le droit à la santé des usager.es de drogues*. <https://eurotox.org/2020/03/19/le-droit-a-la-sante-des-usager-es-de-drogues/>

Evans-Brown, M., & Sedefov, R. (2018). Responding to New Psychoactive Substances in the European Union: Early Warning, Risk Assessment, and Control Measures. *Handbook of experimental pharmacology*, 252, 3–49. https://doi.org/10.1007/164_2018_160

Gérome, C. & Guilbaud, F. (2021). Usages de drogues et réduction des risques et des dommages en contextes festifs techno : quelques enseignements de 20 ans d’observation in situ. *Psychotropes*, 27, 87-112. <https://doi.org/10.3917/psyt.273.0087>

Grafinger, K. E., Bernhard, W., & Weinmann, W. (2019). Scheduling of new psychoactive substance the Swiss way: A review and critical analysis. *Science & justice : journal of the Forensic Science Society*, 59(4), 459–466. <https://doi.org/10.1016/j.scijus.2019.03.005>

Greene, K., Ray, A. E., Choi, H. J., Glenn, S. D., Lyons, R. E., Hecht, M. L. (2020). Short term effects of the REAL media e-learning media literacy substance prevention curriculum: An RCT of adolescents disseminated through a community organization. *Drug and Alcohol Dependence*, 214. <https://doi.org/10.1016/j.drugalcdep.2020.108170>.

Grigg, J., Manning, V., Arunogiri, S., & Lubman, D. I. (2019). Synthetic cannabinoid use disorder : an update for general psychiatrists. *Australasian Psychiatry* 27(3), 279-283. <https://doi.org/10.1177/1039856218822749>

Hogge, M. (2015). *Le système d'alerte précoce sur les drogues : un outil de prévention et de réduction dans risques*. https://eurotox.org/wp/wp-content/uploads/BE_Le-système-dalerte-précoce.pdf

Liechti, M. (2019). Les drogues hallucinogènes comme thérapies alternatives : les études sur le LSD. *Allemagne d'aujourd'hui*, 229(3), 153-157. <https://doi.org/10.3917/all.229.0153>

Nutt, D. (2020). New psychoactive substances : Pharmacology influencing UK practice, policy and the law. *British Journal of Clinical Pharmacology: BJCP*, 86(3), 445-451. <https://doi.org/10.1111/bcp.14209>

Okan, O., Rowlands, G., Sykes, S., & Wills, J. (2020). Shaping Alcohol Health Literacy: A Systematic Concept Analysis and Review. *Health literacy research and practice*, 4(1), e3–e20. <https://doi.org/10.3928/24748307-20191104-01>

Pantano, F., Graziano, S., Pacifici, R., Busardò, F. P., & Pichini, S. (2019). New Psychoactive Substances: A Matter of Time. *Current Neuropharmacology*, 17(9), 818-822. <https://doi.org/10.2174/1570159X1709190729101751>

Pfau, G., Grillon, C., Chenorhokian, S., Detrez, V., Marillier, M. (2020). Programme d'analyse de drogues comme outil de Réduction des risques auprès des usagers : résultats 2019 du réseau coordonné par Médecins du Monde. *Toxicologie Analytique et Clinique*, 32(4), Supplément, S17-S18. <https://doi.org/10.1016/j.toxac.2020.09.041>.

Pouliot, A., Vaillancourt, R., Stacey, D., Suter, P. (2018). Defining and identifying concepts of medication literacy: An international perspective. *Research in Social and Administrative Pharmacy*, 14(9), 797-804. <https://doi.org/10.1016/j.sapharm.2017.11.005>.

Rhumorbarbe, D., Morelato, M., Staehli, L., Roux, C., Jaquet-Chiffelle, D. O., Rossy, Q., Esseiva, P. (2019). Monitoring new psychoactive substances: Exploring the contribution of an online discussion forum. *International Journal of Drug Policy*, 73, 273-280. <https://doi.org/10.1016/j.drugpo.2019.03.025>.

Sande, M., Paš, M., Nahtigal, K., & Šabić, S. (2018). Patterns of NPS Use and Risk Reduction in Slovenia. *Substance use & misuse*, 53(9), 1424–1432. <https://doi.org/10.1080/10826084.2017.1411366>

Soussan, C., & Kjellgren, A. (2016). The users of Novel Psychoactive Substances: Online survey about their characteristics, attitudes and motivations. *The International journal on drug policy*, 32, 77–84. <https://doi.org/10.1016/j.drugpo.2016.03.007>

Soussan, C., Andersson, M., & Kjellgren, A. (2018). The diverse reasons for using Novel Psychoactive Substances - A qualitative study of the users' own perspectives. *International Journal of Drug Policy*, 52, 71-78. <https://doi.org/10.1016/j.drugpo.2017.11.003>.

Stévenot, C., & Hogge, M. (2018). *Tableau de bord de l'usage de drogues et ses conséquences socio-sanitaires en Wallonie*. https://eurotox.org/wp/wp-content/uploads/Eurotox-TB-2018-Bruxelles_4tma.pdf

Stévenot, C., & Hogge, M. (2019). *Tableau de bord de l'usage de drogues et ses conséquences socio-sanitaires en Wallonie*. https://eurotox.org/wp/wp-content/uploads/Eurotox-TB-2019-Bruxelles_2tma.pdf

Sutherland, R., Bruno, R., Peacock, A., Lenton, S., Matthews, A., Salom, C., Dietze, P., Butler, K., Burns, L., & Barratt, M. J. (2017). Motivations for new psychoactive substance use among regular psychostimulant users in Australia. *The International journal on drug policy*, 43, 23–32. <https://doi.org/10.1016/j.drugpo.2016.12.021>

Topp, C. W., Østergaard, S. D., Søndergaard, S., & Bech, P. (2015). The WHO-5 Well-Being Index: a systematic review of the literature. *Psychotherapy and psychosomatics*, 84(3), 167–176. <https://doi.org/10.1159/000376585>

Troquay, M. L. (2019). *La Salle de Consommation de drogue à Moindre Risque de la Ville de Liège : évaluation critique au regard du droit interne et international [Mémoire de master, Université de Liège]* Matheo.uliege. <http://hdl.handle.net/2268.2/8415>

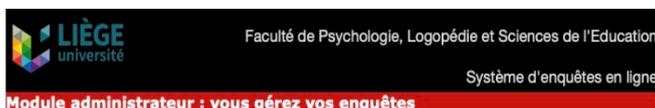
van Amsterdam, J. G., Nabben, T., Keiman, D., Haanschoten, G., & Korf, D. (2015). Exploring the Attractiveness of New Psychoactive Substances (NPS) among Experienced Drug Users. *Journal of psychoactive drugs*, 47(3), 177–181. <https://doi.org/10.1080/02791072.2015.1048840>

Wagener, M. (2019). *L'intervention sociale réinventée face à la consommation d'héroïne*. https://dial.uclouvain.be/pr/boreal/object/boreal%3A213540/datastream/PDF_01/view

Zimmerman, L., Kilwein, T. M., Beyer, D., Marks, C., & Looby, A. (2019). "Not for Human Consumption": A Descriptive Investigation into User Characteristics, Motives, and Consequences Associated with Bath Salt Use. *Journal of psychoactive drugs*, 51(3), 218–224. <https://doi.org/10.1080/02791072.2019.1571652>

Annexes

Annexe 1 : Formulaire de consentement partie quantitative



L'objectif de la recherche pour laquelle nous sollicitons votre participation est **de réaliser un état des lieux (connaissances et usages) concernant les nouvelles substances psychoactives**. Cette recherche est menée par **GUILBERT Clémence & DELLA MORA Pauline**, étudiantes en Sciences Psychologiques à l'Université de Liège.

Votre participation à cette recherche est volontaire. Vous pouvez choisir de ne pas participer et si vous décidez de participer vous pouvez cesser de répondre aux questions à tout moment et fermer la fenêtre de votre navigateur sans aucun préjudice. Vous pouvez également choisir de ne pas répondre à certaines questions spécifiques.

Cette recherche implique **de compléter un questionnaire en ligne qui se constitue d'échelles validées et adaptées par nos soins pendant une durée approximative de 20 à 30 min**. Vos réponses seront confidentielles et nous ne collecterons pas d'information permettant de vous identifier, telle que votre nom, votre adresse e-mail ou votre adresse IP, qui pourrait permettre la localisation de votre ordinateur. Vos réponses seront transmises anonymement à une base de données. Votre participation implique que vous acceptez que les renseignements recueillis soient utilisés anonymement à des fins de recherche. Les résultats de cette étude serviront à des fins scientifiques uniquement.

Notez que, pour les sujets qui laisseraient volontairement et librement leur adresse email en fin de questionnaire (accord pour participation à une seconde étude qualitative), les coordonnées seront immédiatement dissociées des réponses aux questions et utilisé uniquement dans le cadre d'une prise de contact pour la suite de la présente étude.

Vous disposez d'une série de droits relatifs à vos données personnelles (accès, rectification, suppression, opposition) que vous pouvez exercer en prenant contact avec le Délégué à la protection des données de l'institution dont les coordonnées se trouvent ci-dessous. Vous pouvez également lui adresser toute doléance concernant le traitement de vos données à caractère personnel. Les données à caractère personnel ne seront conservées que le temps utile à la réalisation de l'étude visée, c'est-à-dire environ **deux années**.

Les données codées issues de votre participation à cette recherche peuvent être transmises si utilisées dans le cadre d'une autre recherche en relation avec cette étude-ci, et elles seront éventuellement compilées dans des bases de données accessibles à la communauté scientifique. Les données que nous partageons ne seront pas identifiables et n'auront seulement qu'un numéro de code, de telle sorte que personne ne saura quelles données sont les vôtres. Les données issues de votre participation à cette recherche seront stockées pour une durée minimale de 15 ans.

Une fois l'étude réalisée, les données acquises seront codées et stockées pour traitement statistique. Dès ce moment, ces données codées ne pourront plus être retirées de la base de traitement. Si vous changez d'avis et retirez votre consentement à participer à cette étude, nous ne recueillons plus de données supplémentaires sur vous. Les données d'identification vous concernant seront détruites. Seules les données rendues anonymes pourront être conservées et traitées de façon statistique.

Les modalités pratiques de gestion, traitement, conservation et destruction de vos données respectent le Règlement Général sur la Protection des Données (UE 2016/679), les droits du patient (loi du 22 août 2002) ainsi que la loi du 7 mai 2004 relative aux études sur la personne humaine. Toutes les procédures sont réalisées en accord avec les dernières recommandations européennes en matière de collecte et de partage de données. Ces traitements de données à caractère personnel seront réalisés dans le cadre de la mission d'intérêt public en matière de recherche reconnue à l'Université de Liège par le Décret définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études du 7 novembre 2013, art. 2.

Une assurance a été souscrite au cas où vous subiriez un dommage lié à votre participation à cette recherche. Le promoteur assume, même sans faute, la responsabilité du dommage causé au participant (ou à ses ayants droit) et lié de manière directe ou indirecte à la participation à cette étude. Dans cette optique, le promoteur a souscrit un contrat d'assurance auprès d'Ethias, conformément à l'article 29 de la loi belge relative aux expérimentations sur la personne humaine (7 mai 2004)

Si vous souhaitez davantage d'information ou avez des questions concernant cette recherche, veuillez contacter **SCHMITS EMILIE (emilie.schmits@uliege.be)**, **DELLA MORA PAULINE (pauline.dellamora@student.uliege.be)** ou **GUILBERT CLÉMENCE (clemence.guilbert@student.uliege.be)**. Cette recherche a reçu l'approbation du Comité d'Éthique de la Faculté de Psychologie, Logopédie et des Sciences de l'Éducation de l'Université de Liège.

Pour toute question, demande d'exercice des droits ou plainte relative à la gestion de vos données à caractère personnel, vous pouvez vous adresser au Délégué à la protection des données par e-mail (dpo@uliege) ou par courrier signé et daté adressé comme suit :

Monsieur le Délégué à la Protection des Données

Bât. B9 Cellule "GDPR",

Quartier Village 3,

Boulevard de Colonster 2,

4000 Liège, Belgique.

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de l'Autorité de protection des données (<https://www.autoriteprotectiondonnees.be>, contact@apd-gba.be).

Pour participer à l'étude, veuillez cliquer sur le bouton « Je participe » ci-dessous. Cliquer sur ce bouton implique que :

- Vous avez lu et compris les informations reprises ci-dessus
- Vous consentez à la gestion et au traitement des données acquises telles que décrites ci-dessus
- Vous avez 18 ans ou plus
- Vous donnez votre consentement libre et éclairé pour participer à cette recherche

[Je participe](#)

Annexe 2 : WHO-5 questionnaire de bien-être

Au cours des deux dernières semaines...

	Jamais	De temps en temps	Moins de la moitié du temps	Plus de la moitié du temps	La plupart du temps	Tout le temps
	0	1	2	3	4	5
♦ Je me suis senti(e) bien et de bonne humeur	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
♦ Je me suis senti(e) calme et tranquille	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Annexe 3 : Questionnaire de connaissances des NSP

Que vous évoquent les Nouvelles Substances Psychoactives ? (Énoncez 2 mots)

♦ Mot 1 :	<input type="text"/>
♦ Mot 2 :	<input type="text"/>

Nous vous demandons de répondre aux questions suivantes en vous référant à vos connaissances.

♦ Les Nouvelles Substances Psychoactives (NSP) sont des produits qui altèrent le fonctionnement psychique normal	<input type="radio"/>				
	Pas du tout d'accord	Plutôt pas d'accord	Ne sais pas	Plutôt d'accord	Tout à fait d'accord
♦ Les NSP sont des produits détournés de leur usage scientifique ou médical	<input type="radio"/>				
	Pas du tout d'accord	Plutôt pas d'accord	Ne sais pas	Plutôt d'accord	Tout à fait d'accord

Annexe 4 : Questionnaire de consommation

♦ Avez-vous déjà consommé de l'alcool ? Oui Non

♦ Pendant les 12 derniers mois ? Jamais 1 à 3X 4 à 10X 11 à 20X Plus de 20X

♦ Dans quel(s) contexte(s) ?

En soirée

Seul chez soi

Au travail

♦ Êtes-vous satisfait(e) des effets de cette consommation ? Pas du tout satisfait Plutôt pas satisfait Ne sais pas Plutôt satisfait Tout à fait satisfait

♦ Citez l'effet principal qui peut vous induire à consommer une nouvelle fois ce produit

♦ Avez-vous déjà consommé du cannabis ? Oui Non

♦ Avez-vous déjà consommé des cannabinoïdes ? (spice, K2, pot pourri) Oui Non

Annexe 5 : MEEQ avec modifications

◆ Pour répondre au questionnaire suivant, je vais me baser sur

Ma propre consommation Ce que j'imagine d'une consommation

◆ Sur quelle consommation allez-vous vous appuyer ? (NSP en priorité)

- Alcool
 - Cannabis
 - Cannabinoïdes
 - Ecstasy / MDMA
 - Amphétamines
 - NSP psychostimulantes
 - Cocaïne
 - Inhalants volatiles
 - Protoxyde d'azote
 - Héroïne
 - Crack
 - NSP opioïdes
 - Kétamine
 - LSD
 - NSP hallucinogènes
 - GHB
 - GBL
 - NSP dissociatives
 - Médicaments
 - Autre
-

◆ Le produit que je consomme rend les petites choses intensément intéressantes

- Pas du tout d'accord Plutôt pas d'accord Ne sais pas Plutôt d'accord Tout à fait d'accord
-

Annexe 6 : Questionnaire de RDR

◆ Avez-vous déjà consommé une substance psychoactive (/drogue)? Oui Non

◆ Savez-vous qu'il existe un mouvement de "Réduction des Risques (RDR)" ? Oui Non

◆ A quelle fréquence avez-vous entendu parler de la RDR? Jamais Rarement Parfois Souvent Toujours

◆ Savez-vous qu'il existe des acteurs de RDR? Oui Non

◆ A quelle fréquence avez-vous rencontré ces acteurs? Jamais Rarement Parfois Souvent Toujours

◆ Dans quel(s) milieu(x)/ à quelle(s) occasion(s) avez-vous rencontré ces acteurs (festif, sportif, en rue, etc)?

La Réduction des Risques est : "Une stratégie de santé publique et de promotion de la santé. Elle consiste à interagir avec les usagers et usagères de drogues, quel que soit le type de produit et d'usage, dans l'objectif de réduire les risques y afférents." Vous pouvez donc retrouver des actions de RDR en milieu festif, de rue, carcéral, sportif, virtuel et à destination de publics divers. (Eurotox,2019).

◆ Savez-vous qu'il existe des tentes d'information sur les substances lors de certains festivals? Oui Non

◆ A quelle fréquence vous êtes-vous rendus dans ces tentes? Jamais Rarement Parfois Souvent Toujours

Annexe 7 : Questionnaire de la RIPS (Siegel, et al. 1994 - adaptation française révisée par Zimmermann, 2006)

Indiquez pour chaque proposition : la fréquence (sur les 12 derniers mois) à laquelle vous avez commis ces comportements, votre évaluation des risques (dangerosité) ainsi que des bénéfices (avantages) qu'il y a à avoir ces comportements.

Au cours des 12 derniers mois...

Consommer des boissons alcoolisées

-
- ♦ A quelle fréquence? (de Jamais = 0 à Tous les jours = 8)
- 0 1 2 3 4 5 6 7 8
-
- ♦ Quels risques perçus? (de Sans risque = 0 à Extrêmement risqué = 8)
- 0 1 2 3 4 5 6 7 8
-
- ♦ Quels bénéfices perçus? (de Aucun bénéfice = 0 à Extrêmement bénéfique = 8)
- 0 1 2 3 4 5 6 7 8
-

Se saouler, s'enivrer

-
- ♦ A quelle fréquence? (De Jamais = 0 à Tous les jours = 8)
- 0 1 2 3 4 5 6 7 8
-
- ♦ Quels risques perçus? (De Sans risque = 0 à Extrêmement risqué = 8)
- 0 1 2 3 4 5 6 7 8
-
- ♦ Quels bénéfices perçus? (De Sans bénéfice = 0 à Extrêmement bénéfique = 8)
- 0 1 2 3 4 5 6 7 8
-

Annexe 8 : Questionnaire Delinquent Behavior Scale (Schmits & Glowacz, 2020)

Au cours de votre vie, vous est-il arrivé de...

♦	Voler un objet ou de l'argent à quelqu'un	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>						
									Oui Non
		Jamais	1 à 3X	4 à 10X	11 à 20X	Plus de 20X			
♦	Au cours des 12 derniers mois, combien de fois avez-vous volé un objet ou de l'argent à quelqu'un ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>			
♦	Voler dans un commerce	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>						Oui Non

Annexe 9 : Questions Covid-19

Pour conclure, nous aimerions évaluer l'impact qu'a pu avoir la COVID-19 sur les consommations de substances de manière générale.

♦	Quel impact la crise sanitaire a-t-elle eu ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>					
									Diminution de la consommation Consommation stable Augmentation de la consommation
♦	Quel(s) changement(s) concret(s) la crise sanitaire a-t-elle provoqué dans vos habitudes de consommation ? (changement de produit, changement de mode de consommation, etc)	<input type="text"/>							
♦	Y-a-t-il d'autres informations que vous aimeriez partager quant à l'impact de cette crise sur votre consommation ?	<input type="text"/>							

Annexe 10 : Guide des entretiens

Guide d'entretiens

ÉTAPE 1

- Lecture et signature du consentement
- Explication de l'étude : « Par cette étude, nous voudrions réaliser un état des lieux sur la consommation de NSP chez les jeunes adultes de 18 à 30 ans. Pour cela nous avons recherché des participants consommateurs (ou ex-consommateurs) pour faire un entretien unique. En effet, nous allons nous intéresser à votre consommation en matière de substances (quoi, en quelle quantité, dans quel contexte, etc.) à vos attentes et les effets que vous tirez de cette consommation, et également nous nous intéresserons à vos connaissances en matière de drogues. Grâce à cet entretien, nous allons retracer ensemble l'histoire de votre consommation en fonction des éléments que vous accepterez de me livrer. Nous allons avoir une heure, ou plus suivant la tournure que prendra l'entretien. Vous serez libre dans le choix des données que vous partagerez. Cet entretien fera l'objet d'un enregistrement audio, sous votre accord, et les données récoltées pourront être utilisées à des fins de recherche. Votre participation à l'entretien contribuera à l'avancée des connaissances dans le domaine des nouvelles substances psychoactives, et nous vous en remercions d'avance. Vous pouvez décider d'interrompre votre participation à tout moment, sans justification et les données recueillies jusqu'à ce moment seront rendues anonymes et ne pourront être conservées et traitées que de façon statistique.
- Début de l'enregistrement grâce à un Dictaphone pour une retranscription.

ÉTAPE 2

Questions socio-démo

Pour commencer l'entretien, je vais avoir besoin de récolter quelques informations d'ordre personnelle :

- Quel âge avez-vous ?
- A quel genre vous rattachez-vous ? (H/F/non généré)
- Quelle est votre nationalité ?
- Quelle est votre situation conjugale ?
- Quel est votre niveau de formation acquise ?
- Quelle est votre situation professionnelle ?

ÉTAPE 3

Questions quali

1. Pour commencer, si vous le voulez bien, j'aimerais que vous m'énumériez les drogues que vous avez pu consommer au cours de votre vie.
2. Pouvez-vous me raconter comment à commencer votre consommation.
3. Parmi les drogues que vous avez pu consommer jusqu'à aujourd'hui, comment justifieriez-vous leur consommation. (Dit autrement : pouvez-vous m'expliquer ce qui vous a fait consommer ces drogues ?)
4. Si vous vous centrez sur les Nouvelles Substances Psychoactives, que diriez-vous de votre consommation ?
5. Selon vous, qu'est-ce qui va déterminer votre choix de consommer une NSP ?

Attentes

6. Quels sont vos ressenties, les sensations qui vous traversent lorsque vous consommez des NSP ? **Effets**

Annexe 11 : Formulaire consentement partie qualitative



Faculté de Psychologie, Logopédie et des Sciences de l'Éducation

Comité d'éthique

PRESIDENTE : Fabienne COLLETTE

SECRETAIRE : Annick COMBLAIN

CONSENTEMENT ECLAIRE POUR DES RECHERCHES IMPLIQUANT DES PARTICIPANTS HUMAINS

Titre de la recherche	« Les nouvelles substances psychoactives : pratiques de consommation chez les jeunes »
Chercheur responsable	GUILBERT Clémence
Promoteur	SCHMITS EMILIE
Service et numéro de téléphone de contact	Psychologie Clinique de la Délinquance - +3243662272 ou +3243662375

- Je, DAU [REDACTED] A [REDACTED] *soussigné(e)*
déclare :

- avoir reçu, lu et compris une présentation écrite de la recherche dont le titre et le chercheur responsable figurent ci-dessus ;
- avoir pu poser des questions sur cette recherche et reçu toutes les informations que je souhaitais.
- avoir reçu une copie de l'information au participant et du consentement éclairé.

J'ai compris que :

- je peux à tout moment mettre un terme à ma participation à cette recherche sans devoir motiver ma décision ni subir aucun préjudice que ce soit. Les données codées acquises resteront disponibles pour traitements statistiques.
- je peux demander à recevoir les résultats globaux de la recherche mais je n'aurai aucun retour concernant mes performances personnelles.
- je peux contacter le chercheur pour toute question ou insatisfaction relative à ma participation à la recherche.
- des données me concernant seront récoltées pendant ma participation à cette étude et que le chercheur/mémorant responsable et le promoteur de l'étude se portent garants de la confidentialité de ces données. Je conserve le droit de regard et de rectification sur mes données personnelles (données démographiques). Je dispose d'une série de droits (accès, rectification, suppression, opposition) concernant mes données personnelles, droits que je peux exercer en prenant contact avec le Délégué à la protection des données de l'institution dont les coordonnées se trouvent sur la feuille d'information qui m'a été remise. Je peux également lui adresser toute doléance concernant le traitement de mes données à caractère personnel. Je dispose également du droit d'introduire une réclamation auprès de l'Autorité de protection des données (<https://www.autoriteprotectiondonnees.be>, contact@apd-gba.be).

Une copie du présent document est remise au participant.

CE-Cons_écl-1

- les données à caractère personnel ne seront conservées que le temps utile à la réalisation de l'étude visée, c'est-à-dire pour un maximum de **deux années**

Je consens à ce que :

- les données anonymes recueillies dans le cadre de cette étude soient également utilisées dans le cadre d'autres études futures similaires, y compris éventuellement dans d'autres pays que la Belgique.
- les données anonymes recueillies soient, le cas échéant, transmises à des collègues d'autres institutions pour des analyses similaires à celles du présent projet ou qu'elles soient mises en dépôt sur des répertoires scientifiques accessibles à la communauté scientifique uniquement.
- mes données personnelles soient traitées selon les modalités décrites dans la rubrique traitant de garanties de confidentialité du formulaire d'information.

J'autorise le chercheur responsable à m'enregistrer / me filmer à des fins de recherche : OUI - NON

Je consens à ce que cet enregistrement soit également utilisé à des fins :

- d'enseignement (par exemple, présentation dans le cadre de cours) : OUI - NON
- de formation (y compris sur le site intranet de l'Unité de Psychologie Clinique de la Délinquance, uniquement accessible par un identifiant et un mot de passe) : OUI - NON
- cliniques : OUI - NON
- de communication scientifique aux professionnels (par exemple, de conférences) : OUI - NON

En conséquence, je donne mon consentement libre et éclairé pour être participant à cette recherche.

Lu et approuvé,

Date et signature

07/05/21

Chercheur responsable

- Je soussigné, **GUILBERT Clémence**, chercheur responsable, confirme avoir fourni oralement les informations nécessaires sur l'étude et avoir fourni un exemplaire du document d'information et de consentement au participant.
- Je confirme qu'aucune pression n'a été exercée pour que la personne accepte de participer à l'étude et que je suis prêt à répondre à toutes les questions supplémentaires, le cas échéant.
- Je confirme travailler en accord avec les principes éthiques énoncés dans la dernière version de la « Déclaration d'Helsinki », des « Bonnes pratiques Cliniques » et de la loi belge du 7 mai 2004, relative aux expérimentations sur la personne humaine, ainsi que dans le respect des pratiques éthiques et déontologiques de ma profession.

Nom, prénom du chercheur responsable
GUILBERT CLEMENCE

Date et signature
le 29/09/2020





Mémoire en Sc. Psychologiques
Service de Délinquance et Toxicomanie

RECHERCHE PARTICIPANTS

Vous êtes consommateur ou ex-consommateur de
stupéfiants

Vous avez entre 18 et 30 ans

**NOUS SOUHAITONS RECUEILLIR VOTRE
TÉMOIGNAGE**

**L'ANONYMAT ET LA CONFIDENTIALITÉ DES
DONNÉES SERONT DE MISES**

POUR ENTRER EN CONTACT : CLEMENCE.GUILBERT@STUDENT.ULIEGE.BE

Résumé

Depuis plusieurs années, un phénomène inquiète les scientifiques. Des nouvelles substances psychoactives font leur apparition, défiant le système de contrôle des substances illégales. Ce qui est inquiétant dans cette émergence de substances inconnues, ce sont les risques pour la santé des consommateurs. La vitesse du développement de ces nouvelles substances psychoactives rend leur interdiction difficilement contrôlable et ne ferait qu'agrandir la liste des substances bannies. Pouvant engendrer d'autres difficultés pour les scientifiques eux-mêmes.

À travers ce mémoire, nous étudions une possible piste de contrôle de ce phénomène. Elle concernerait les consommateurs, de par leurs connaissances et leurs compétences, les dangers associés aux nouvelles substances psychoactives peuvent être partiellement maîtrisés. C'est pourquoi nous avons décidé de réaliser un état des lieux de la consommation des nouvelles substances psychoactives chez les 18/30 ans. Nous nous sommes approprié le concept de la littératie, afin de produire un travail des plus complets. Nos points d'intérêts principaux sont les connaissances des usagers sur les nouvelles substances psychoactives, les attentes portées sur cette consommation, les connaissances et la mise en pratique des comportements de réduction des risques.

Grâce à une collecte de données tant quantitative que qualitative, nous avons pu mettre en évidence que les consommateurs de nouvelles substances psychoactives semblent être avertis, ils possèdent des connaissances sur les substances qu'ils consomment et sur les comportements de réduction des risques en lien avec leur consommation personnelle. Pour obtenir ces informations, il semble exister deux types de profils, ceux qui recherchent l'information de qualité pour la diffuser, et ceux qui reçoivent l'information de leur entourage. La réduction des risques semble être un sujet qui est pris au sérieux par les consommateurs et qui demande à être soutenu et adopté par un plus grand nombre de personnes.

Ces observations semblent offrir une porte d'action pour la protection des consommateurs. La réduction des risques étant une approche en expansion, elle rencontre parfois des blocages face au contexte juridique ambivalent qui mêle la protection des consommateurs et la prohibition des drogues.